



4^{ème} PARTIE :
LES PHENOMENES DEMOGRAPHIQUES

CHAPITRE 9 : NUPTIALITE

François ILBOUDO
L. Désiré KONATE

INTRODUCTION

Dans les pays à forte tradition comme le Burkina Faso, le mariage occupe une place importante. L'individu marié jouit d'une meilleure considération que lorsqu'il demeure célibataire à un âge avancé, dans lequel cas il devient l'objet de critiques ou d'observations malveillantes de la part de la société.

Au Burkina Faso, le mariage peut revêtir des formes multiples : mariage civil (c'est à dire célébré devant l'officier d'état civil), coutumier, religieux, union libre, lévirat, etc. Le mariage coutumier est réalisé lorsqu'un certain nombre de cérémonies rituelles sont effectuées, notamment au niveau des parents de la jeune fille. La femme peut rejoindre son futur mari lorsque ces cérémonies sont accomplies. Le mariage religieux est établi lorsqu'il est célébré à l'église ou la mosquée. Quant au mariage moderne, il est reconnu lorsqu'il est célébré par un officier de l'état civil, conformément au code des personnes et de la famille. En dehors de ces types de mariage, il y a les unions consensuelles (unions libres) et les lévirats qui peuvent entrer dans le cadre du mariage coutumier dans la mesure où ils sont reconnus par la tradition.

Compte tenu des déficiences notables dans le fonctionnement du système d'état civil au Burkina Faso, recueillir uniquement les mariages civils aboutirait à une importante sous estimation du phénomène puisque très peu de mariages sont déclarés à l'état civil. Ainsi, le mariage, tel qu'il a été saisi lors du recensement, recouvre les unions socialement reconnues comme telles.

L'information sur la situation matrimoniale des individus au moment du recensement a été demandée pour toutes les personnes âgées de 12 ans et plus ; elle a été recueillie sur la base des déclarations du répondant. Les modalités prévues étaient les suivantes : célibataire (n'a jamais été marié), marié(e), en union libre, divorcé(e) ou séparé(e), veuf(ve).

Ce chapitre traite dans un premier temps l'état matrimonial de la population ; une étude de la nuptialité fait l'objet de la deuxième partie.

I. ETAT MATRIMONIAL DE LA POPULATION

1.1 SITUATION MATRIMONIALE DANS L'ENSEMBLE DU PAYS

Le tableau 1 présente la situation matrimoniale de l'ensemble de la population résidente de 12 ans et plus au Burkina Faso : plus de la moitié (57 %) de la population est alors mariée et un peu plus d'un tiers (35,5 %) célibataire ; le veuvage n'en concerne que 5,4%, tandis que le divorce et l'union libre ne représentent respectivement que 0,6% et 0,3% du total (dans la suite de l'analyse, la modalité « union libre » sera assimilée au mariage). L'intensité du remariage explique en partie ces faibles niveaux dans les situations de veuvage et de divorce, pour les femmes relativement jeunes et les hommes. Les femmes passent relativement peu de temps dans l'état de divorcée ou de veuve, surtout si la rupture de l'union intervient au cours de la période de vie féconde. Chez les hommes, la pratique de la polygamie concourt aussi à cette situation, en ce sens que le décès d'une épouse ou le divorce d'avec l'une des épouses ne modifie pas l'état matrimonial de l'homme polygame, qui reste marié.

Graphique 1 : Situation matrimoniale de la population

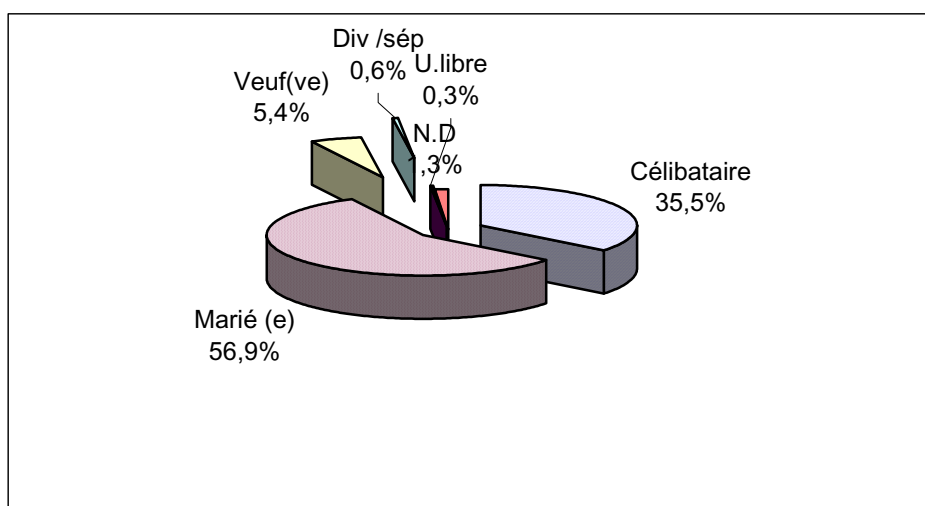


Tableau 1 : Répartition de la population résidente de 12 ans et plus selon la situation matrimoniale et le sexe

Situation matrimoniale	Masculin	Féminin	Ensemble	
			Effectif	%
Célibataire	1365969	809697	2175666	35,5
Marié (e)	1393815	2092710	3486525	56,9
Veuf(ve)	30182	301043	331225	5,4
Divorcé(e)/séparé(e)	12297	25533	37830	0,6
Union libre	7014	9965	16979	0,3
N.D	39347	40430	79777	1,3
Total	2848624	3279378	6128002	100,0

1.2 SITUATION MATRIMONIALE PAR MILIEU DE RESIDENCE

Quels que soient le milieu de résidence et le sexe, la population reste composée essentiellement de célibataires et de mariés (graphique 2). Le régime du célibat est cependant plus fréquent en milieu urbain qu'en milieu rural, quel que soit le sexe ; et il concerne davantage les hommes que les femmes, que ce soit en ville ou dans les villages. Ainsi, la plus faible proportion de célibataires concerne les femmes rurales (22,1%), et la plus élevée s'observe chez les hommes résidant en ville (57,7%).

La situation de veuvage apparaît comme un phénomène essentiellement féminin (9,1% pour les femmes contre 1,1% pour les hommes) ; elle est par ailleurs relativement plus fréquente en milieu rural (9,5% de veuves contre 7,4% en ville).

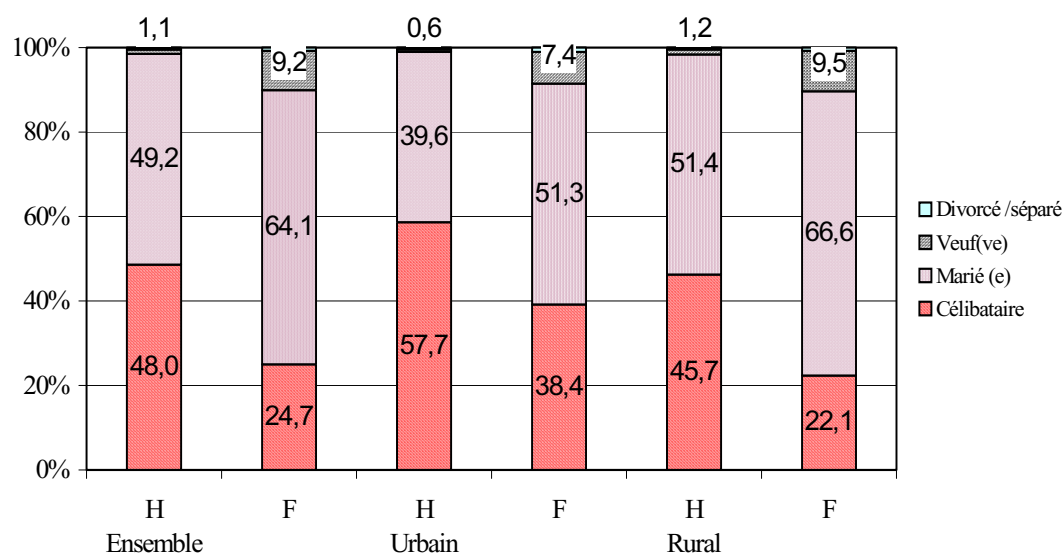
A l'exception des célibataires, majoritairement masculins, le sexe féminin prédomine dans toutes les autres catégories (tableau 2).

Les différences de comportements matrimoniaux entre les milieux urbain et rural s'expliqueraient essentiellement par la survivance de certaines pratiques et comportements traditionnels dans le domaine du mariage en milieu rural. Ainsi, selon les normes traditionnelles, on accepte difficilement qu'une personne (surtout une femme), passé un certain âge, n'ait jamais été mariée.

Tableau 2 : Rapport de masculinité par situation matrimoniale selon le milieu de résidence

Situation matrimoniale	Rapport de masculinité		
	urbain	rural	ensemble
Célibataire	156,0	172,9	168,7
Marié (e)	80,3	64,6	66,6
Veuf (ve)	8,4	10,3	10,0
Divorcé /Séparé	45,9	48,7	48,2

Graphique 2 : Situation matrimoniale par sexe selon le milieu de résidence



1.3 SITUATION MATRIMONIALE A OUAGADOUGOU ET A BOBO-DIOULASSO

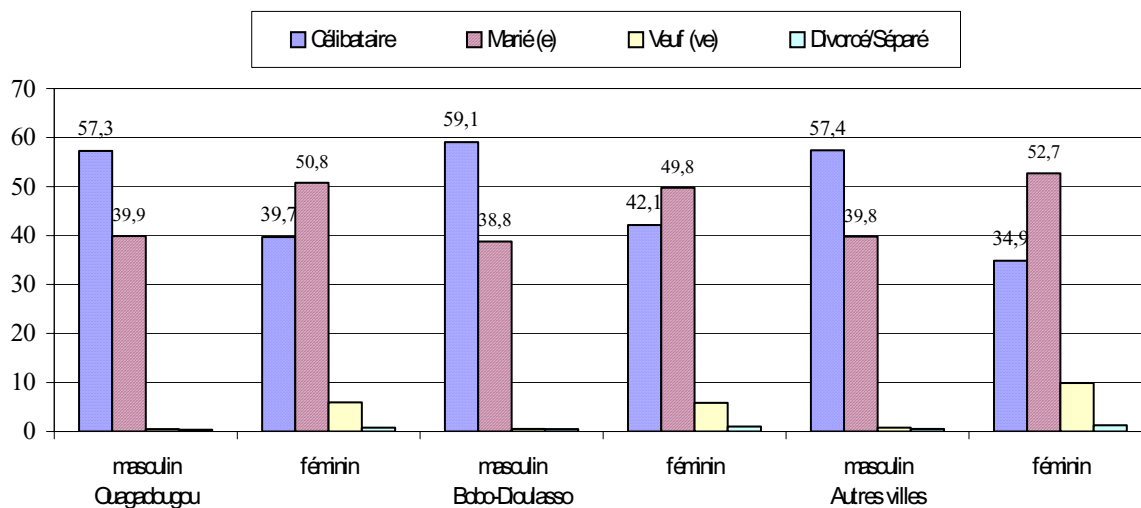
D'une façon générale, les comportements matrimoniaux des hommes d'une part, et des femmes d'autre part sont semblables dans les deux plus grandes villes du Burkina Faso, que sont Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. Comme le montre le graphique 3, près de 60 % des hommes âgés de 12 ans et plus sont célibataires (respectivement 57 % à Ouagadougou et 59 % à Bobo-Dioulasso).

Au niveau des femmes, les proportions de mariées tournent autour de 50 % (50,8 % à Ouagadougou et 49,8 % à Bobo-Dioulasso), tandis que la fréquence du célibat, également comparable dans ces deux villes, se situe autour de 40 % (respectivement 39,7 % et 42,1 %).

1.4 SITUATION MATRIMONIALE DANS LES AUTRES VILLES

Dans les autres villes, la situation matrimoniale est également comparable dans une certaine mesure à celle qui prévaut à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. Plus de la moitié des hommes de 12 ans et plus sont célibataires (57,4 %) et un peu moins de 40 % sont mariés. Les autres situations sont négligeables, chacune d'elles ne représentant pas 1 % des effectifs. Un peu plus de 50 % des femmes sont mariées, et la proportion des veuves y est également plus importante avec un niveau non négligeable de 10 %.

Graphique 3 : Situation matrimoniale par sexe à Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et dans les autres villes



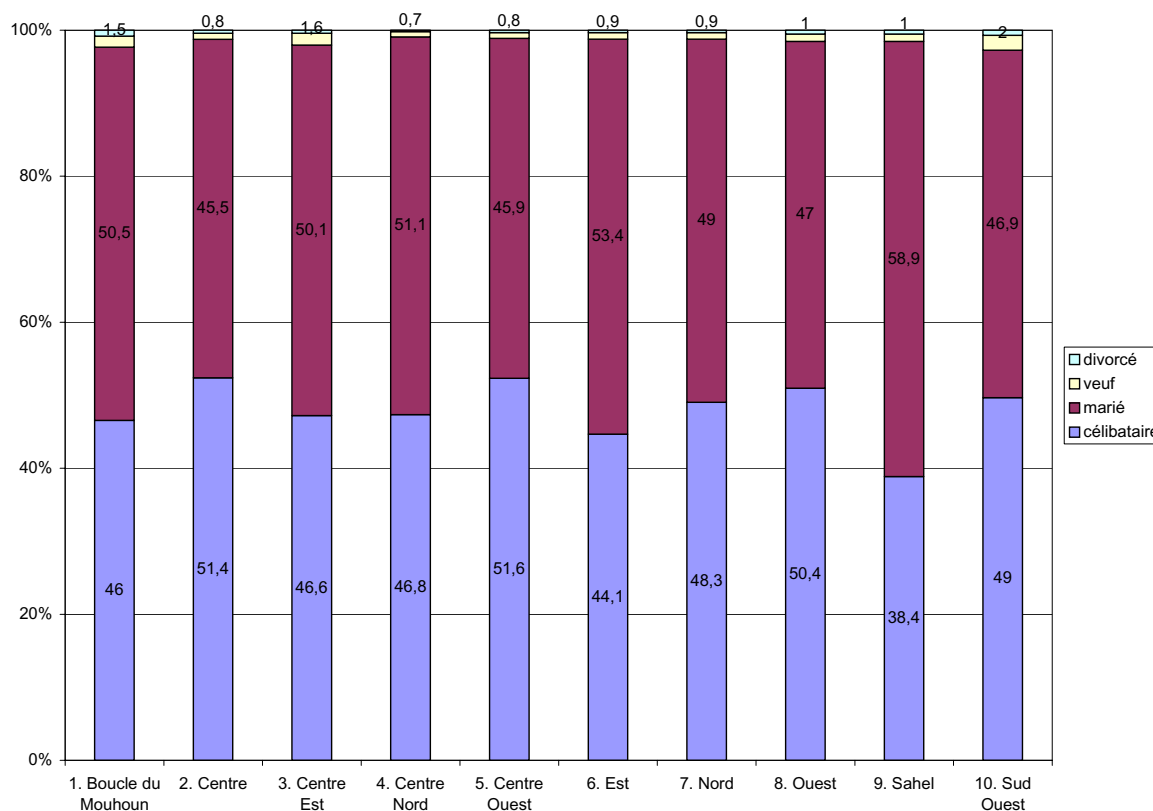
1.5 SITUATION MATRIMONIALE DANS LES REGIONS

D'une façon générale, la situation matrimoniale des hommes et des femmes dans les différentes régions de planification reste identique à ce qui est observé au niveau national : le célibat et le mariage sont les deux principales modalités (95 % au moins des cas). Cependant, au niveau des hommes, on peut noter que dans la plupart des régions, la proportion des mariés est légèrement plus importante que celle des célibataires (Graphique 4). Quatre régions font exception à cette règle : le Centre, le Centre-Ouest, l'Ouest et le Sud-Ouest, où la proportion des célibataires est plus élevée que celle des mariés. La présence de grandes villes dans ces régions explique cette situation, avec Ouagadougou pour le Centre, Bobo-Dioulasso pour l'Ouest et Koudougou pour le Centre-Ouest.

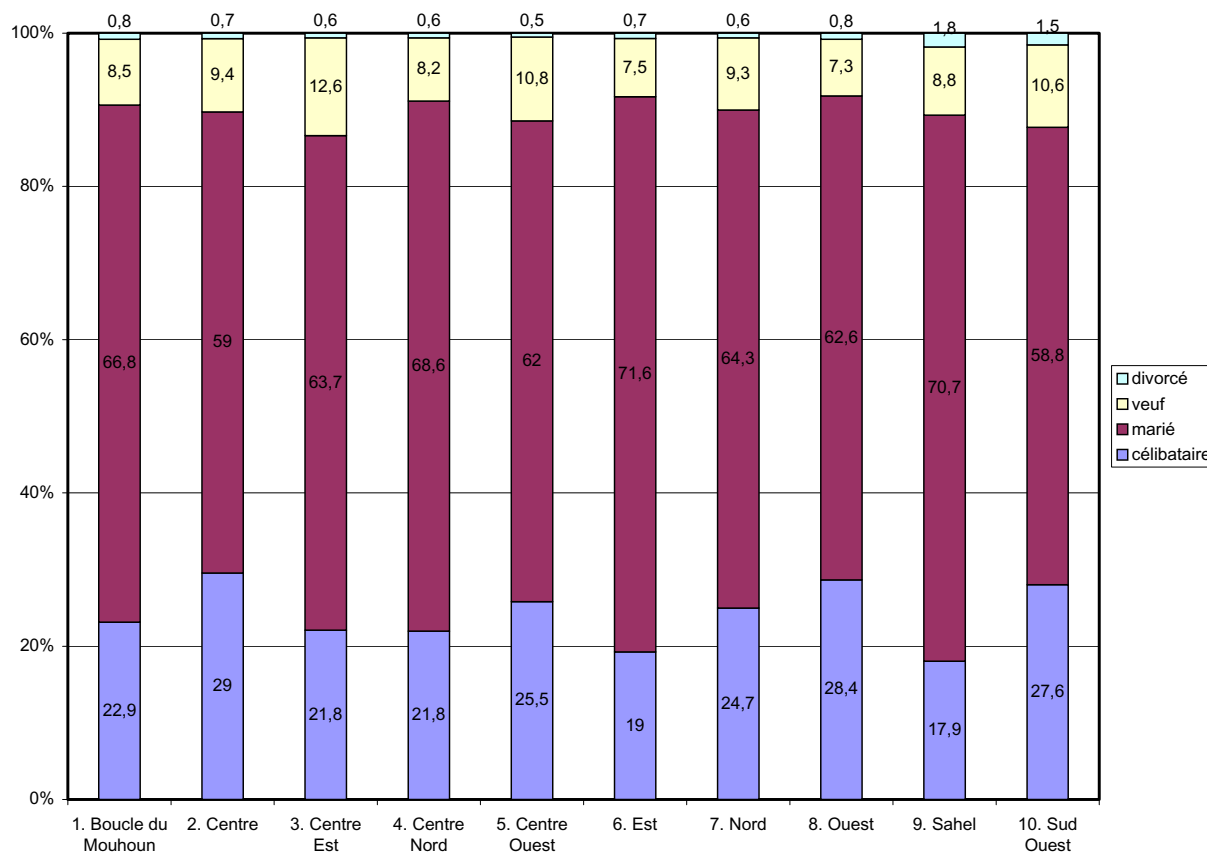
Au niveau des femmes, on observe également à peu près le même profil dans les différentes régions comparé à celui pour l'ensemble du pays : le nombre de mariées est nettement supérieur à celui des célibataires. Quatre régions semblent cependant se particulariser avec des proportions de mariées relativement plus importantes. Il s'agit de l'Est, du Sahel, du Centre-Nord et de la Boucle du Mouhoun, où les mariées représentent plus des deux tiers des femmes de 12 ans et plus. Une plus grande précocité du premier mariage dans ces régions explique essentiellement ce constat, comme nous le verrons plus loin.

Par ailleurs, le veuvage, représente un pourcentage assez important dans certaines régions et particulièrement dans le Centre-Est, le Centre-Ouest et le Sud-Ouest, où les proportions de veuves varient de 11 à 13 % environ (Graphique 5).

Graphique 4 : Population masculine selon la situation matrimoniale par région



Graphique 5 : Population féminine selon la situation matrimoniale par région



1.6 SITUATION MATRIMONIALE PAR AGE

1.6.1 Ensemble du pays

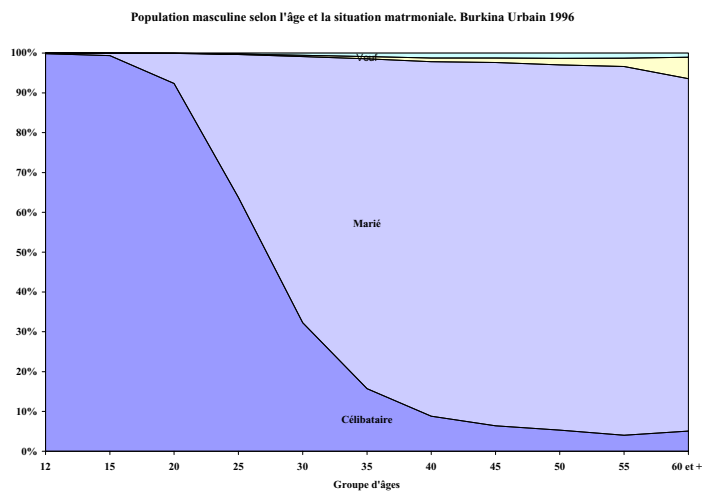
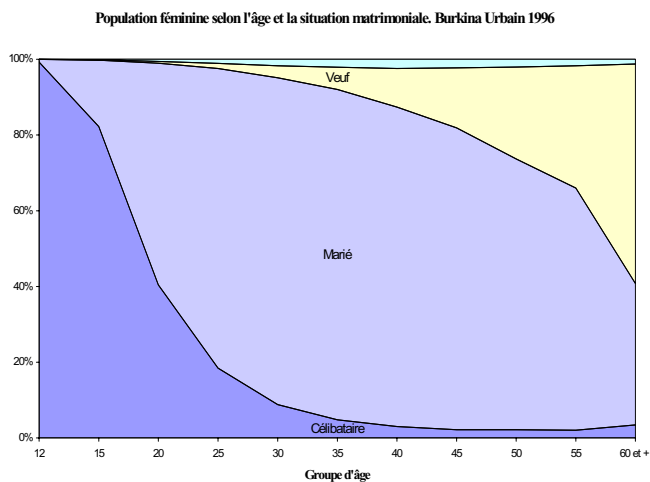
Le graphique 6 donne la répartition de l'état matrimonial selon le groupe d'âges, et selon le sexe et le milieu de résidence. Reflet de l'écart d'âge au premier mariage entre les hommes et les femmes, la proportion des célibataires diminue avec l'âge beaucoup plus vite pour le sexe féminin : à 25-29 ans, 5% seulement des femmes sont encore célibataires, contre 40% des hommes. À tous les âges, les hommes n'ayant jamais été mariés sont proportionnellement bien plus nombreux que les femmes. Par ailleurs, la faible proportion des célibataires chez les femmes et chez les hommes aux âges élevés témoigne du fait que le mariage demeure une pratique largement répandue au Burkina Faso.

A l'inverse, la proportion des mariés augmente avec l'âge (graphique 7). Pour le sexe féminin, plus de 80% des femmes sont ainsi déjà mariées dès le groupe d'âges des 20-24 ans ; cette proportion atteint son maximum (93%) à 30-34 ans, mais diminue ensuite régulièrement, avec seulement 40% de femmes mariées à 60 ans et plus. En contrepartie, la proportion de femmes veuves croît avec l'âge, résultat d'un remariage de moins en moins fréquent, surtout pour les femmes ayant achevé leur vie féconde.

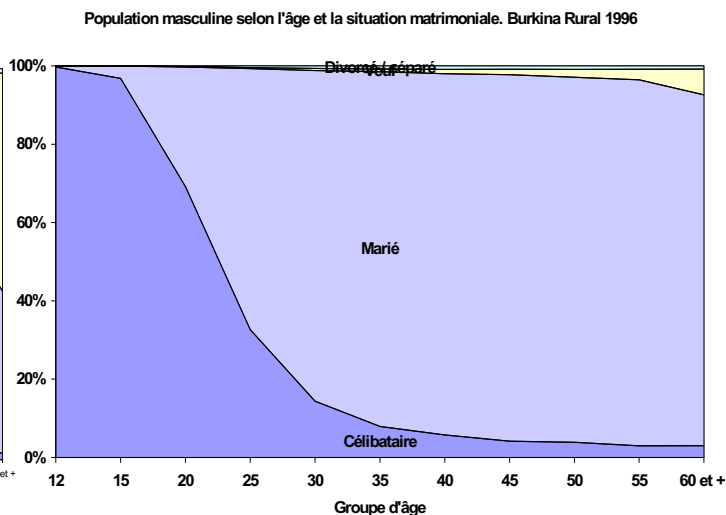
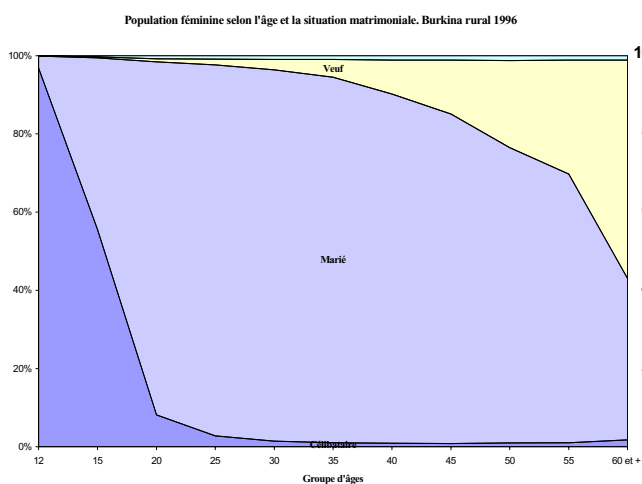
Pour le sexe masculin, à 20-24 ans seulement à peine un quart (24,4%) des hommes sont mariés ; il faut attendre le groupe d'âges des 30-34 ans pour que la proportion de 80% soit atteinte. Mais contrairement aux femmes, elle se stabilise ensuite autour de 90%.

Graphique 6 : Population résidente de chaque sexe selon l'âge, la situation matrimoniale et le milieu de résidence

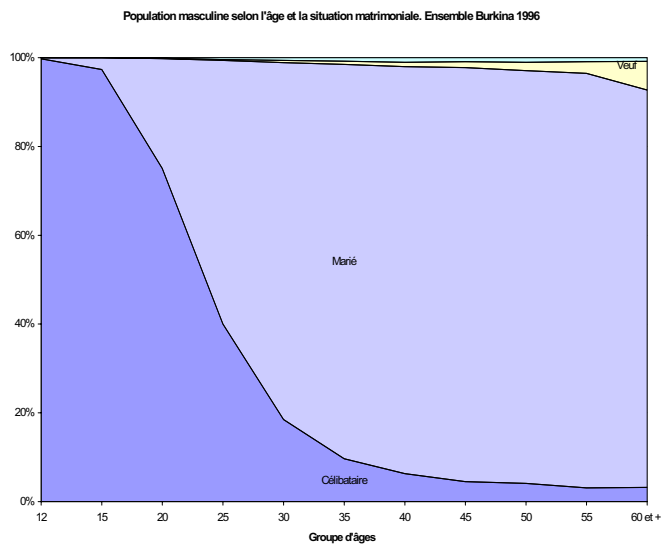
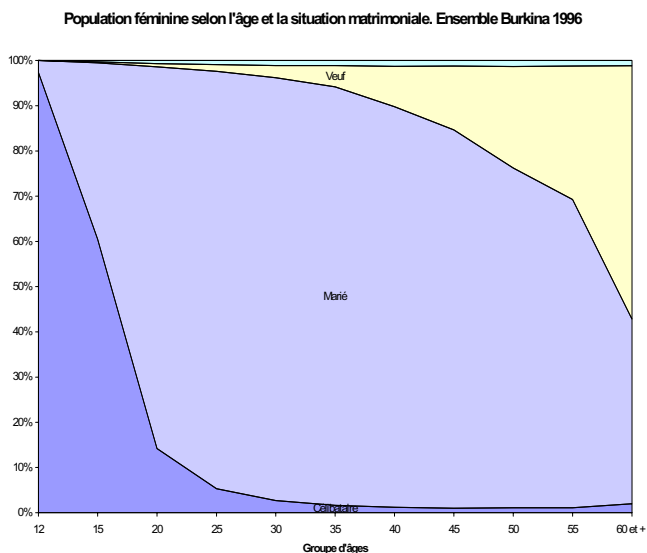
a) Burkina urbain



b) Burkina rural



c) Ensemble Burkina

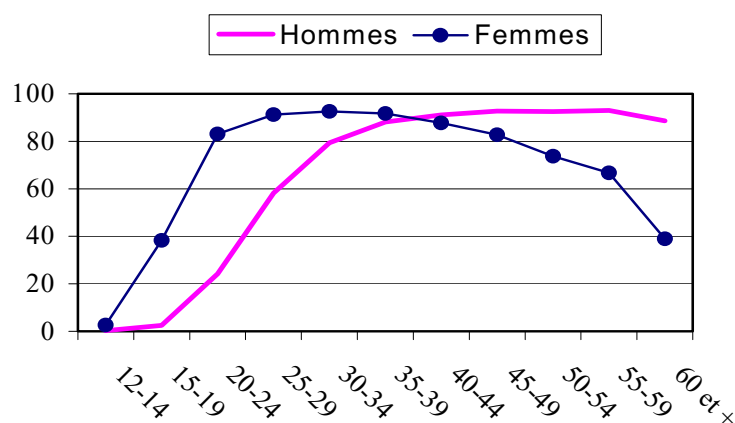


1.6.2 Situation matrimoniale selon l'âge et le milieu de résidence

L'analyse de la situation matrimoniale selon l'âge montre davantage les disparités entre milieu urbain et milieu rural. C'est ainsi qu'à 20–24 ans, la proportion des femmes célibataires représente 40 % en milieu urbain contre seulement 8 % en milieu rural. Au niveau des hommes, la situation est similaire, toutes proportions gardées. En milieu urbain, plus de 96 % des hommes sont encore célibataires à 20 ans (annexe, tableaux 3 et 4). A 20-24 ans, alors que cette proportion dépasse encore 90 % en milieu urbain, elle n'est plus que de 68 % en milieu rural. Cette situation trouve essentiellement son explication par la scolarisation plus importante en milieu urbain et par certaines pratiques traditionnelles encore vivaces en milieu rural.

Le nombre de divorcés ou séparés masculins est négligeable quel que soit le milieu de résidence. Cependant, des différences apparaissent lorsque l'on considère les groupes d'âges. En effet, c'est à partir de 40 ans que ce phénomène est plus prononcé en milieu urbain par rapport au milieu rural.

Graphique 7 : Population mariée selon l'âge et le sexe



1.6.3 Situation matrimoniale selon l'âge à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso

L'examen de la situation matrimoniale des hommes selon l'âge confirme les similitudes de comportement entre les villes de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso d'une part, et les autres villes d'autre part (graphique 8). Les différences restent très peu marquées, surtout aux jeunes âges. Ainsi jusqu'à l'âge de 20 ans, environ 97 % des hommes sont encore célibataires. Cette proportion est de 54 % à 25-29 ans dans les autres villes, mais elle est nettement plus élevée à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso (au moins 66 %). Après 35 ans, la situation redevient tout à fait comparable dans ces différentes entités urbaines en matière de célibat masculin.

Dès l'âge de 20 ans, la moitié des femmes entrent en union. Aux âges élevés, le veuvage devient de plus en plus important : encore peu important avant 40 ans, il concerne environ trois femmes sur dix à 55-59 ans, et une femme sur deux à 60 ans et plus. C'est une situation liée à une surmortalité masculine, à la différence d'âges élevée entre époux et à une pratique du remariage des veuves moins fréquente en milieu urbain.

1.6.4 Situation matrimoniale selon l'âge dans les autres villes

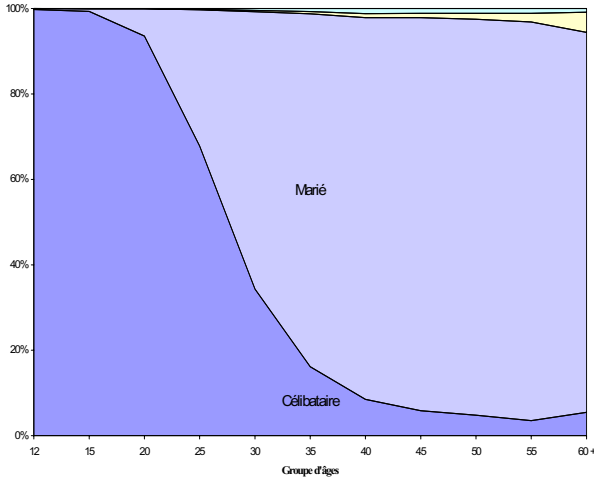
On observe globalement les mêmes tendances matrimoniales dans les autres villes qu'à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, avec toutefois quelques nuances. Un peu plus de 50% des femmes sont mariées, mais la proportion des veuves y est également plus importante avec un niveau non négligeable de 10%.

Si la proportion des mariées croît rapidement avec l'âge, notamment à partir de 20 ans, le maximum est atteint avant 40 ans (86 %), du fait précisément du veuvage qui touche près de 12 % des femmes à 40-44 ans, une femme sur trois à 55-59 ans et plus de la moitié (56 %) des femmes à 60 ans et plus.

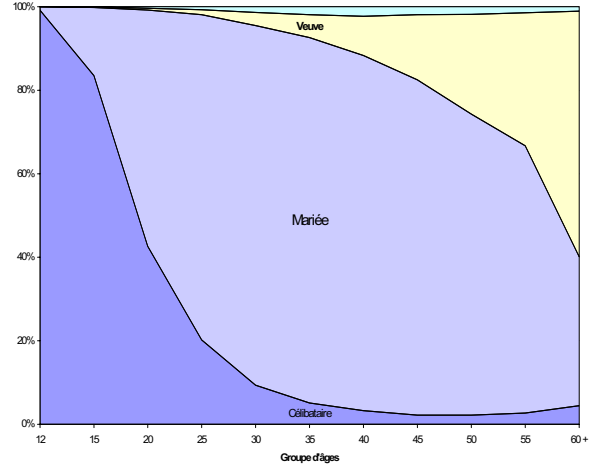
Graphique 8 : Population résidente de chaque sexe selon l'âge et la situation matrimoniale à Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et autres villes

a) Ouagadougou

Population masculine selon l'âge et l'état matrimonial. Ville de Ouagadougou 1996

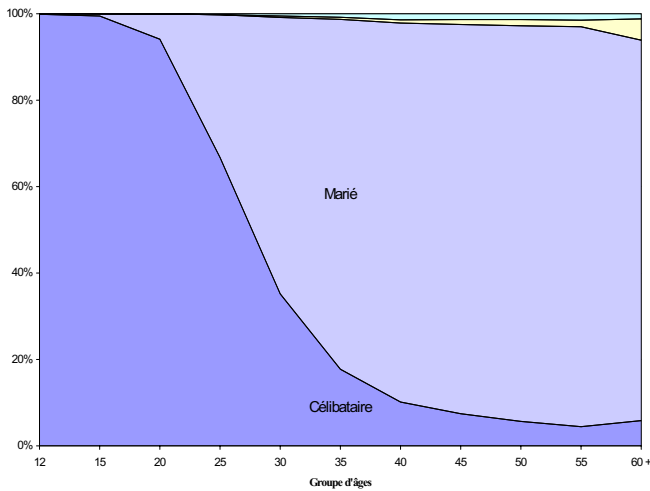


Population féminine selon le groupe d'âges et la situation matrimoniale. Ouagadougou 1996

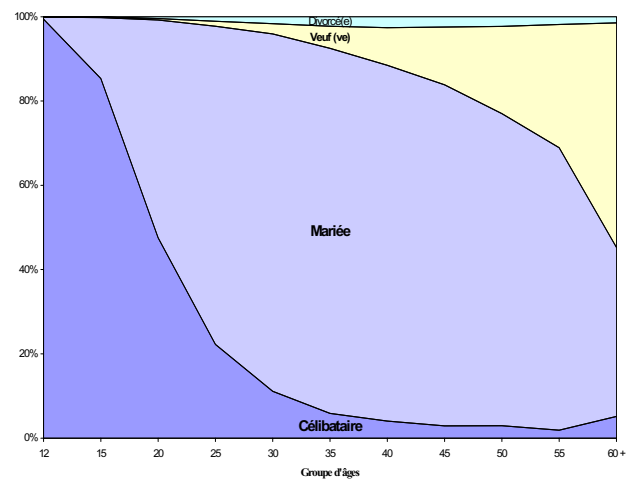


b) Bobo-Dioulasso

Population masculine selon l'âge et la situation matrimoniale. Bobo-Dioulasso 1996

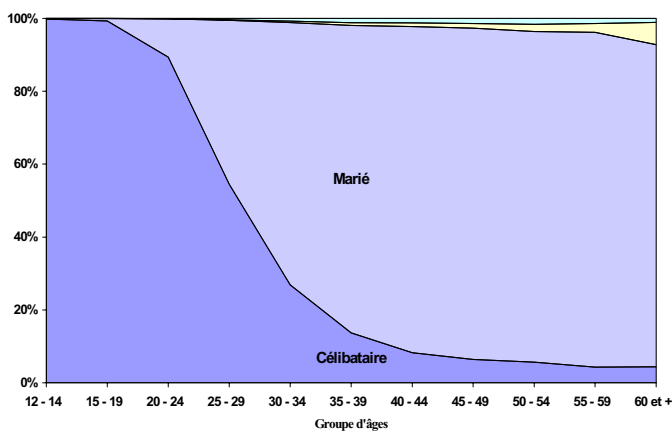


Population féminine selon l'âge et la situation matrimoniale. Bobo-Dioulasso 1996

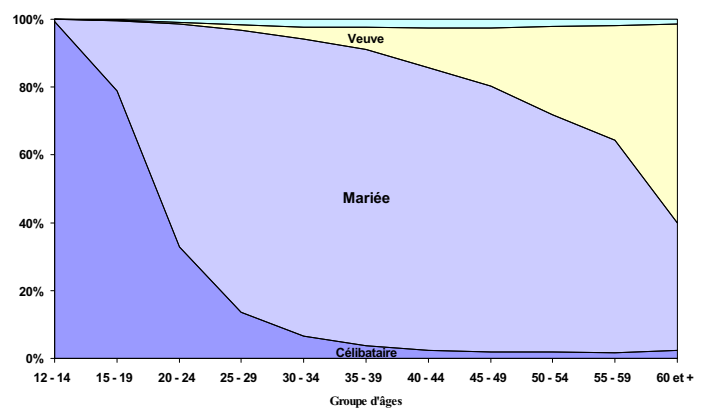


c) Autres villes

Population masculine selon le groupe d'âges et la situation matrimoniale. Autres villes 1996



Population féminine selon le groupe d'âges et la situation matrimoniale. Autres villes 1996



1.7 ÉVOLUTION DE L'ÉTAT MATRIMONIAL DEPUIS 1975

L'état matrimonial de la population n'a globalement pas subi de grands changements depuis 1975. Les modifications les plus sensibles se situent au niveau des femmes. On observe ainsi une augmentation de 19 % de la proportion des célibataires au cours de la période intercensitaire 1985 – 1996 et une faible diminution des ruptures d'union (divorce et veuvage).

Tableau 3 : Évolution de l'état matrimonial de 1975 à 1996

État matrimonial	1975 ^a		1985		1996	
	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes
Célibataire	50,5	24,4	48	21	48,0	24,7
Marié	47,2	67,3	50	67	49,2	64,1
Veuf	2,3	8,3	1	11	1,1	9,2
Divorce			1	1	0,4	0,8
ND	-	-	-	-	1,4	1,2
Total	100	100	100	100	100	100

^a : population masculine de 15 ans et plus

1.8 ANALYSE DIFFÉRENTIELLE SELON LES CRITÈRES SOCIO-ECONOMIQUES

1.8.1 Justification du choix des critères

Le mariage est un fait social majeur dans toutes les sociétés, notamment en Afrique. Il apparaît même obligatoire aux yeux des membres de la famille et de l'ensemble de la société. Dans les sociétés traditionnelles, il est fortement influencé par un certain nombre de considérations dont principalement l'âge. De nos jours, des facteurs socioculturels et économiques jouent de plus en plus un rôle important dans la prise de décision à s'engager dans le mariage. Le statut d'occupation, la situation dans l'occupation, le niveau d'instruction et la religion sont quelques unes de ces variables retenues ici.

1.8.2 Situation matrimoniale et statut d'occupation

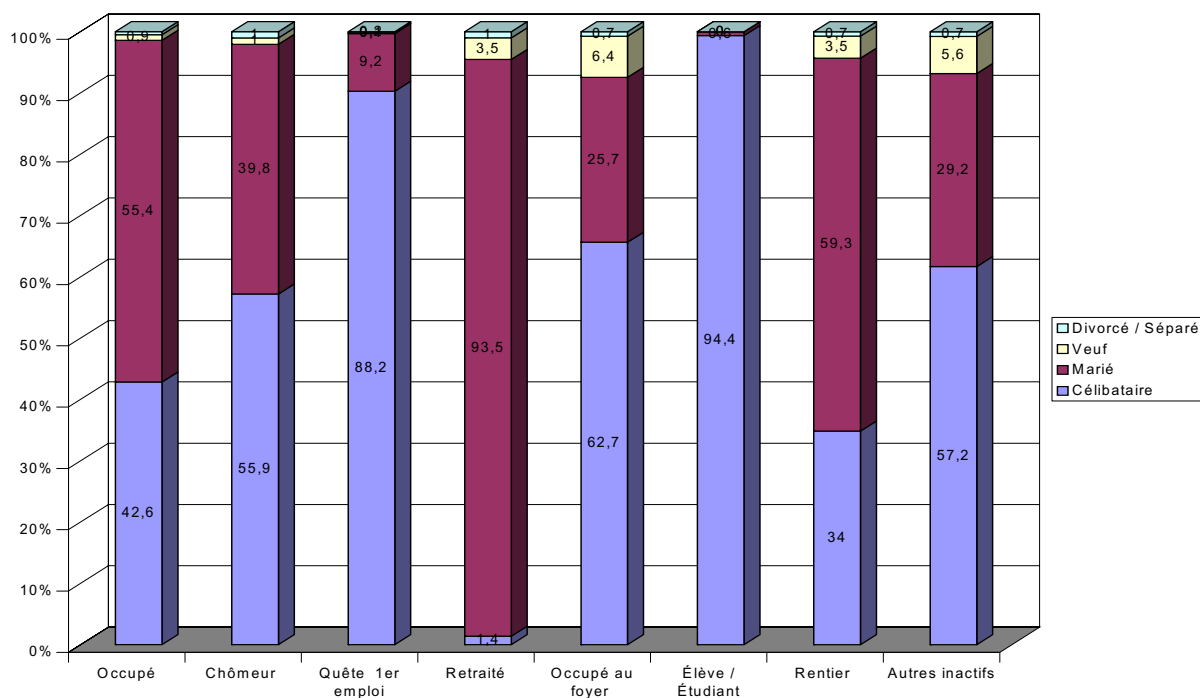
L'analyse de la situation matrimoniale des hommes selon le statut d'occupation montre que les fortes proportions de mariés se rencontrent chez les retraités, les rentiers et les occupés (graphiques 9 et 10). A l'inverse, les célibataires se recrutent essentiellement parmi les élèves et étudiants et les chômeurs, surtout ceux qui sont à la recherche d'un premier emploi ; autrement dit, chez les plus jeunes.

Au niveau des femmes trois modalités se dégagent :

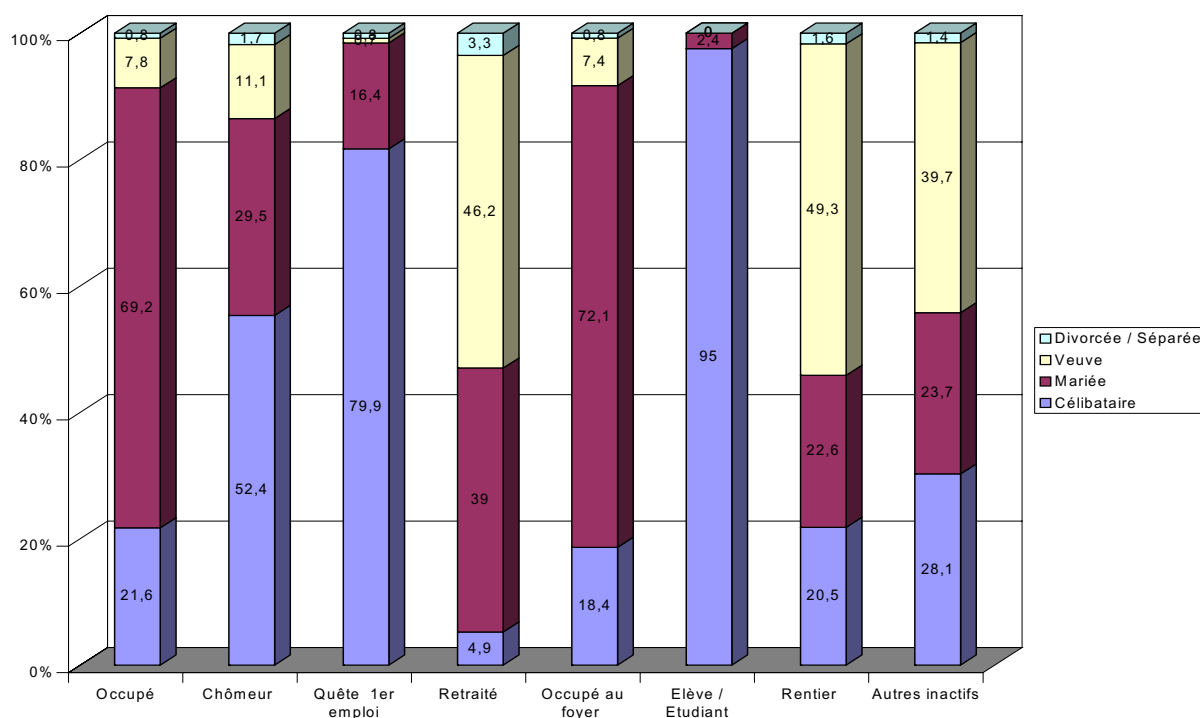
- le célibat concerne essentiellement les femmes au chômage, notamment celles qui sont en quête de leur premier emploi, et les élèves et étudiantes ;
- le mariage touche principalement les occupées et les femmes au foyer ;
- le veuvage se rencontre surtout au niveau des retraitées et des rentières.

Graphique 9 : Population masculine selon le statut d'occupation et la situation matrimoniale

4^{ème} Partie : Les phénomènes démographiques



Graphique 10 : Population féminine selon le statut d'occupation et la situation matrimoniale



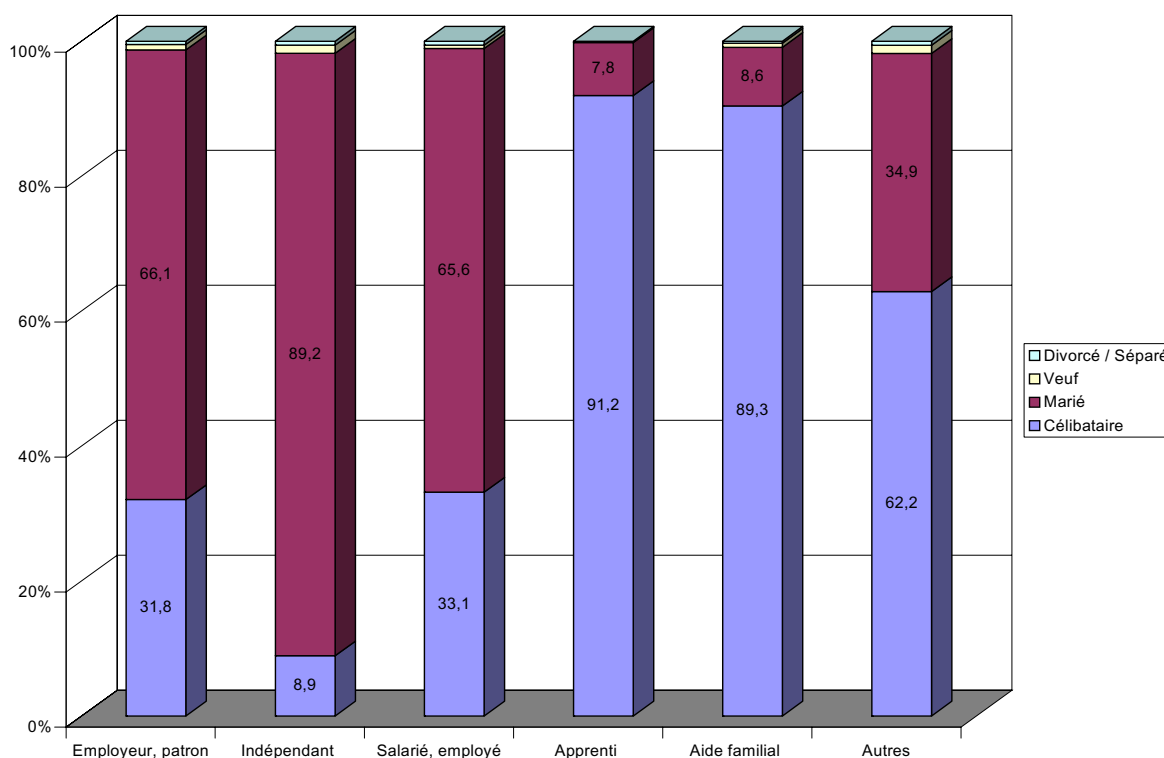
1.8.3 Situation matrimoniale et situation dans l'occupation principale

En ce qui concerne la situation dans l'occupation principale des hommes, deux groupes se distinguent : d'une part, les apprentis et les aides familiaux, et d'autre part, les employeurs, les indépendants et les salariés et employés. Les premiers sont généralement des célibataires (pour 90% au moins) ; les seconds sont en revanche plus souvent mariés, selon des pourcentages variant de 66 à 89%.

Pour les femmes, seules les apprenties sont majoritairement célibataires (73%). Contrairement aux hommes, les femmes aides familiales¹, qui constituent jusqu'à 82% de l'ensemble des femmes de 12 ans et plus, sont pour la plupart mariées (70%).

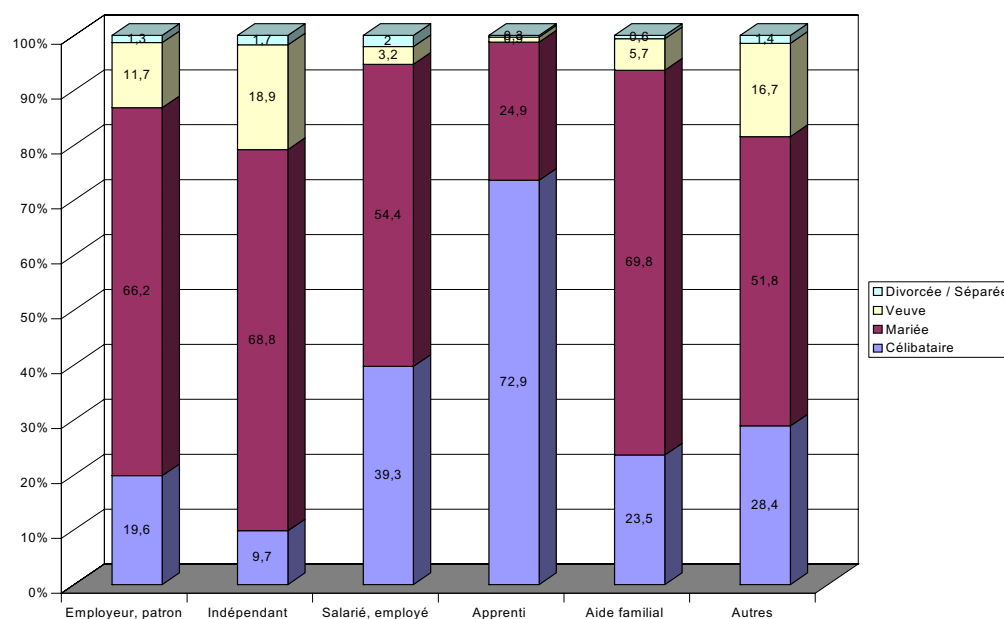
Le statut d'aide familial ou d'apprenti (pour les hommes) s'applique généralement à des personnes relativement jeunes par rapport aux autres catégories comme employeur, indépendant ou salarié. L'âge déterminant sensiblement le statut matrimonial, on s'attend à ce que l'aide familial ou l'apprenti, généralement plus jeune, soit plus souvent célibataire que marié. A l'inverse, l'employeur, l'indépendant ou le salarié seront plutôt mariés que célibataires.

Graphique 11 : Population masculine selon la situation dans l'occupation principale et la situation matrimoniale



¹ Compte tenu du rôle et du statut social inférieur de la femme dans la société burkinabè, l'activité économique des femmes dans le cadre familial est souvent placée sous le contrôle du chef de ménage, de l'homme en général. La femme se voit ainsi placée dans le rôle d'aide familial, même lorsque sa productivité est équivalente, voire supérieure à celle de l'homme. Ainsi, la plupart des femmes restent longtemps, voire toute leur vie, des aides familiales alors que les hommes, une fois mariés, deviennent généralement indépendants.

Graphique 12 : Population féminine selon la situation dans l'occupation principale et la situation matrimoniale



1.8.4 Situation matrimoniale et niveau d'instruction

Lorsqu'on examine le niveau d'instruction de chaque catégorie de situation matrimoniale, on s'aperçoit que les personnes sans niveau d'instruction dominent largement (graphiques 13 et 14). Au niveau des hommes, 70 % des célibataires et près de 90 % des mariés sont sans aucun niveau d'instruction. Ce constat vaut pour les femmes avec même plus d'acuité : l'absence d'instruction est partout élevée quelle que soit la situation matrimoniale des femmes. Elle l'est encore plus pour les femmes mariées.

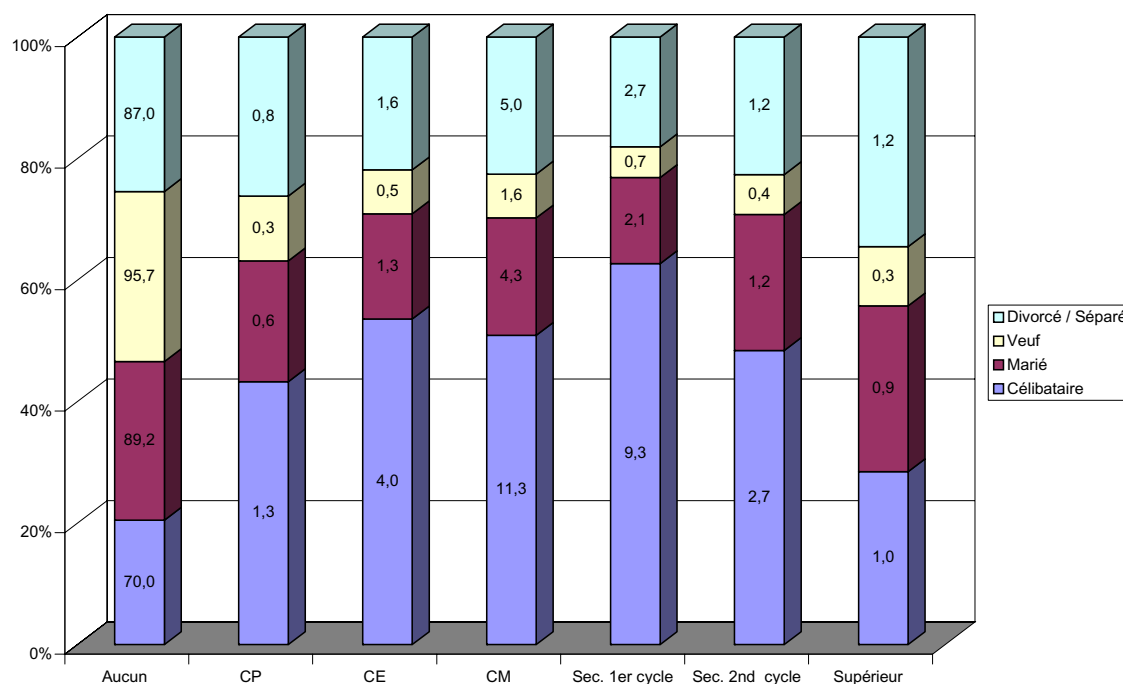
Comme l'instruction est liée à la scolarisation (cf. chapitre sur la scolarisation), les niveaux d'instruction les plus élevés se rencontrent beaucoup plus parmi les célibataires (en moyenne plus jeunes) que chez les mariés. Ainsi, pour les hommes, dans le groupe des célibataires, 11,3 % ont le niveau du cours moyen et 9,3 % celui du secondaire premier cycle, contre respectivement 4,3 % et 2,7 % parmi les mariés (annexe, tableau 12).

Parmi les célibataires, ceux qui ont fréquenté une classe du primaire représentent 16,6 % du total, dont 11,3 % pour ceux qui ont achevé une classe de CM (cours moyen). Quant à ceux qui ont pu poursuivre jusqu'au secondaire, on en compte 12 % à peine, soit 9 % pour le premier cycle et 3 % pour le second cycle du secondaire. A peine 1 % des célibataires ont suivi des études supérieures.

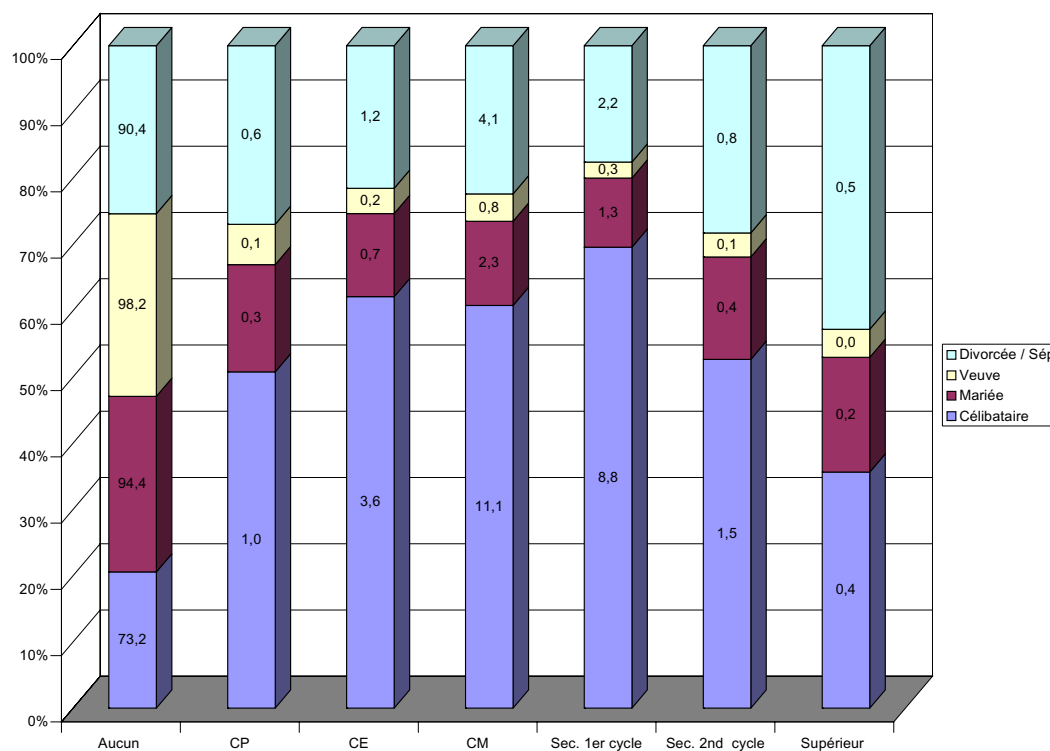
S'agissant des mariés, près de 90 % sont sans aucun niveau d'instruction. Ceux qui ont fréquenté l'école au niveau du primaire et du secondaire représentent respectivement 6,1 % et 3,2 % ; et moins de 1 % possèdent le niveau supérieur.

En ce qui concerne les femmes, on retrouve à peu près le même profil. Parmi les femmes célibataires, 73,2 % sont sans instruction. Celles qui ont fréquenté une classe de l'enseignement primaire représentent 15,7 % dont 11,1 % ayant atteint le niveau du cours moyen. Le secondaire ne concerne qu'une femme célibataire sur dix, essentiellement le premier cycle. S'agissant des mariées, les proportions sont les suivantes : 94,4 % pour les sans niveau d'instruction et 3,3 % pour celles ayant fréquenté une classe du primaire. Parmi celles-ci, seulement 2,3 % ont pu atteindre le cours. L'enseignement supérieur est encore plus négligeable que pour les hommes (0,2%).

Graphique 13 : Population masculine selon le niveau d'instruction et la situation matrimoniale



Graphique 14 : Population féminine selon le niveau d'instruction et la situation matrimoniale

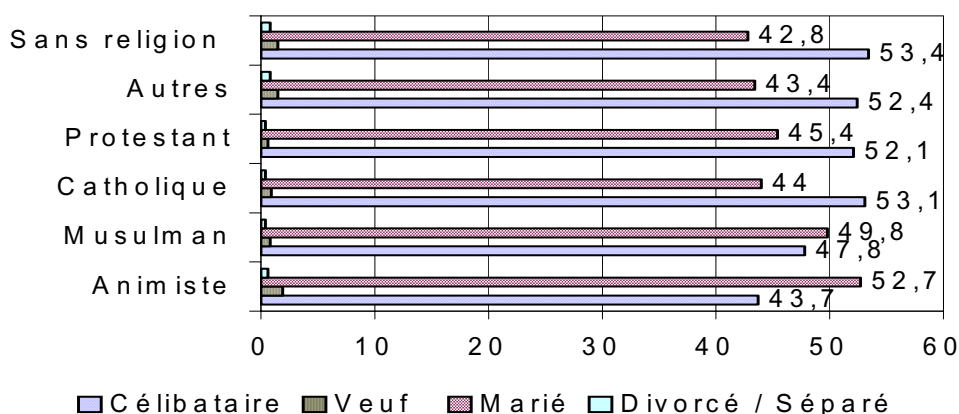


1.8.5 Situation matrimoniale et religion

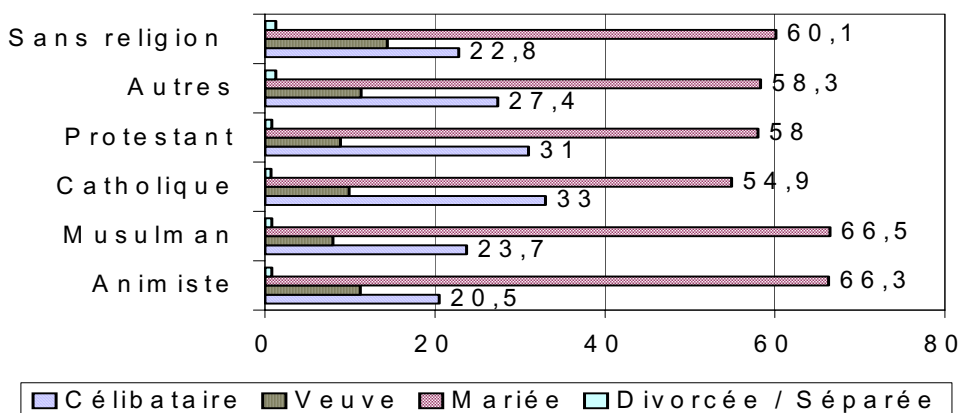
L'examen de la situation matrimoniale selon la religion montre que les animistes et les musulmans sont dans l'ensemble majoritairement mariés, tandis que les chrétiens (catholiques et protestants) sont plutôt majoritairement célibataires. Cela signifie que, la population ayant une structure jeune, musulmans et animistes ont tendance à se marier plus jeunes que les seconds. L'âge moyen au premier mariage confirme cette assertion (cf. section sur la nuptialité).

La religion semble donc jouer un rôle dans la précocité ou non des unions surtout au niveau des femmes. En effet, les femmes de confession musulmane ou animiste sont en moyenne plus souvent mariées (66,2 %) que celles qui sont de confession chrétienne, notamment catholique (54,3 %). Le veuvage est moins fréquent chez les musulmanes que chez les femmes des autres confessions. Le divorce par contre est plus rare pour les chrétiennes.

Graphique 15 : Population masculine selon l'état matrimonial et la religion



Graphique 16 : Population féminine selon l'état matrimonial et la religion



1.9 LA POLYGAMIE

La pratique de la polygamie (terme utilisé habituellement à la place du mot « polygynie » désignant l'union d'un homme avec plusieurs épouses) est assez répandue en Afrique. Elle l'est particulièrement au Burkina Faso, bien que les textes tendent à consacrer de plus en plus la monogamie (cf. Code des personnes et de la famille).

L'étude de la polygamie est faite à l'aide de deux indices :

- le taux de polygamie p ou proportion d'hommes polygames parmi les hommes mariés. Cet indice mesure l'incidence du phénomène ;
- le nombre moyen d'épouses par homme polygame e qui résume l'intensité du phénomène.

Ces deux indices combinés donnent un troisième indice m qui sert à mesurer le nombre moyen d'épouses par homme marié. On peut l'exprimer par la formule ci-dessous :

$$m = 1 + p (e-1)$$

1.9.1 Données globales

Le tableau 4 montre qu'un tiers des hommes mariés (33 %) et plus de la moitié des femmes en union (51,7 %) vivent en régime de polygamie. Cette pratique est plus fréquente en milieu rural qu'en milieu urbain : en ville, à peine un homme sur cinq (19%) est polygame, contre plus du tiers (35,5%) des hommes mariés en milieu rural.

L'intensité de la polygamie e est relativement élevée au Burkina Faso, même en milieu urbain. La valeur de l'indice est assez comparable entre les deux milieux de résidence (2,3 contre 2,4), même si l'incidence du phénomène est plus marquée en milieu rural. La polygamie se caractérise essentiellement par la bigamie ou « petite polygamie », c'est-à-dire deux femmes par homme polygame : c'est la forme la plus répandue de la polygamie au Burkina Faso. Elle l'est un peu plus en milieu urbain qu'en milieu rural ; dans ce milieu, la proportion des bigames parmi les polygames est en effet de 72 % environ contre 20 % pour les polygames à trois femmes et 8% pour les polygames ayant quatre femmes et plus. En milieu urbain ces pourcentages sont respectivement de 75,7 %, 17,8 % et 6,5 %.

En définitive, le nombre moyen d'épouses par homme marié est de 1,5. Comme pour l'indice e les différences ne sont pas sensibles entre milieu urbain et milieu rural (tableau 4).

Tableau 4 : Principaux indices de polygamie selon le milieu de résidence

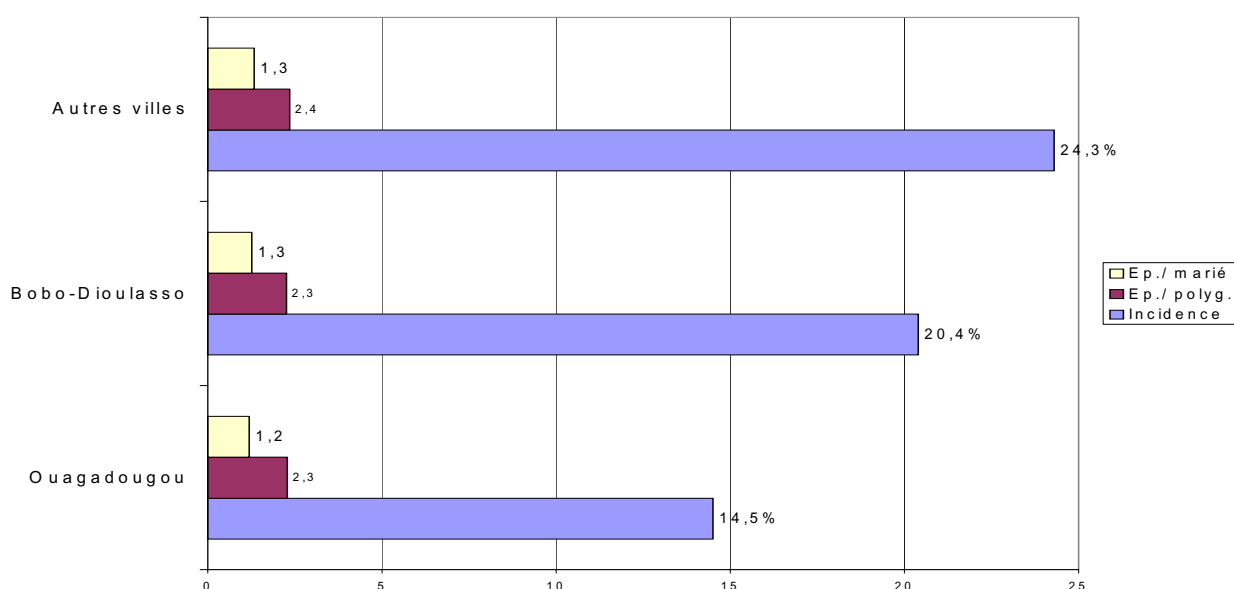
Milieu de résidence	Taux de polygamie (%)*		p (%)	e	m
	Hommes	Femmes			
Urbain	19,0	32,0	19,0	2,3	1,3
Rural	35,5	54,6	35,5	2,4	1,5
Ensemble	33,0	51,7	33,0	2,4	1,5

* Les « unions libres » ont été comptabilisées avec les mariés monogames dans les calculs

1.9.2 La polygamie à Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et dans les autres villes

L'incidence de la polygamie apparaît d'autant plus faible que le degré d'urbanisation est élevé : Ouagadougou présente ainsi les plus faibles indices de polygamie, avec 14,5 % de polygames parmi les hommes mariés et 24,2 % de femmes mariées à un homme polygame ; à Bobo-Dioulasso, la polygamie touche environ un homme marié sur cinq (20,4%) et une femme mariée sur trois (32,8%), tandis que dans l'ensemble des autres villes, près d'un homme marié sur quatre (24,3%) et deux femmes mariées sur cinq (40,8%) vivent en régime de polygamie. Par contre, l'intensité du phénomène est tout à fait comparable dans les différents centres urbains. En effet, le nombre moyen d'épouses par homme polygame est de l'ordre de 2,3 aussi bien à Ouagadougou, à Bobo-Dioulasso, que dans l'ensemble des autres villes (graphique 17). Les nombres moyens d'épouses par homme marié sont également très proches : 1,2 pour la ville de Ouagadougou et 1,3 pour tous les autres centres urbains.

Graphique 17 : Incidence et intensité de la polygamie à Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et dans les autres villes



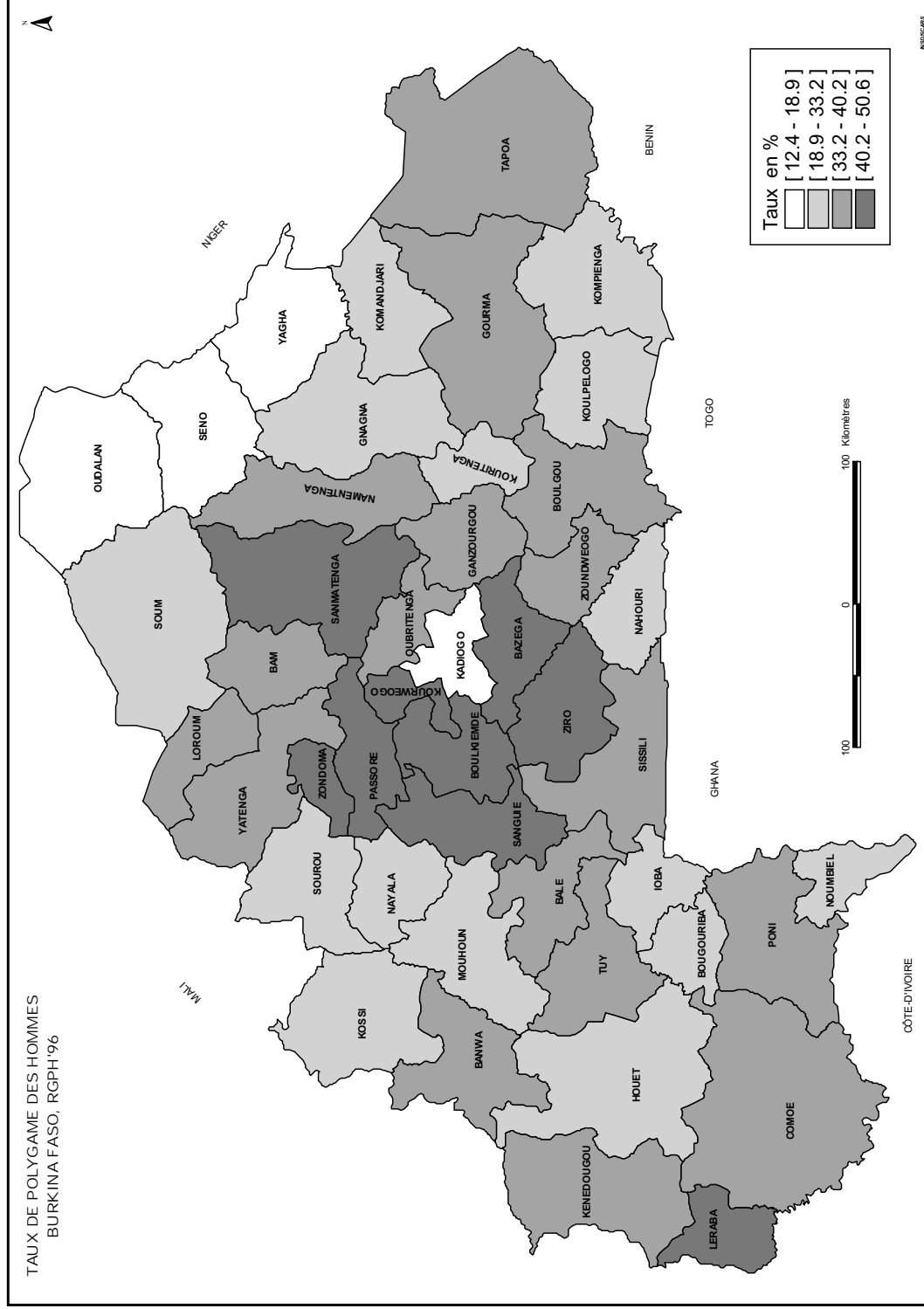
1.9.3 La polygamie dans les provinces

La pratique de la polygamie varie assez fortement selon les provinces au Burkina Faso (carte 1, annexe tableau 21). Ce sont les provinces du Sahel qui présentent les plus faibles taux de polygamie : Oudalan (12,4 %), Séno (14,2 %), Yagha (16,2 %). Les valeurs les plus élevées se rencontrent particulièrement dans les provinces du Plateau central, en pays mossi : Kourweogo (50,6%), Boulkiemdé (46,7%), Sanguié (45,7%), Sanmatenga (44,3%), Zondoma (43,2%), Passoré (42,9%), Bazega (42%). L'explication d'une telle répartition tient davantage aux traditions et coutumes, ou encore à des facteurs d'ordre économique qu'à l'influence de la religion, notamment l'Islam. En effet, bien que la polygamie soit liée à tort ou à raison à l'Islam, son incidence est nettement plus faible dans les provinces du Sahel pourtant plus islamisées, que dans celles du plateau central, moins islamisées.

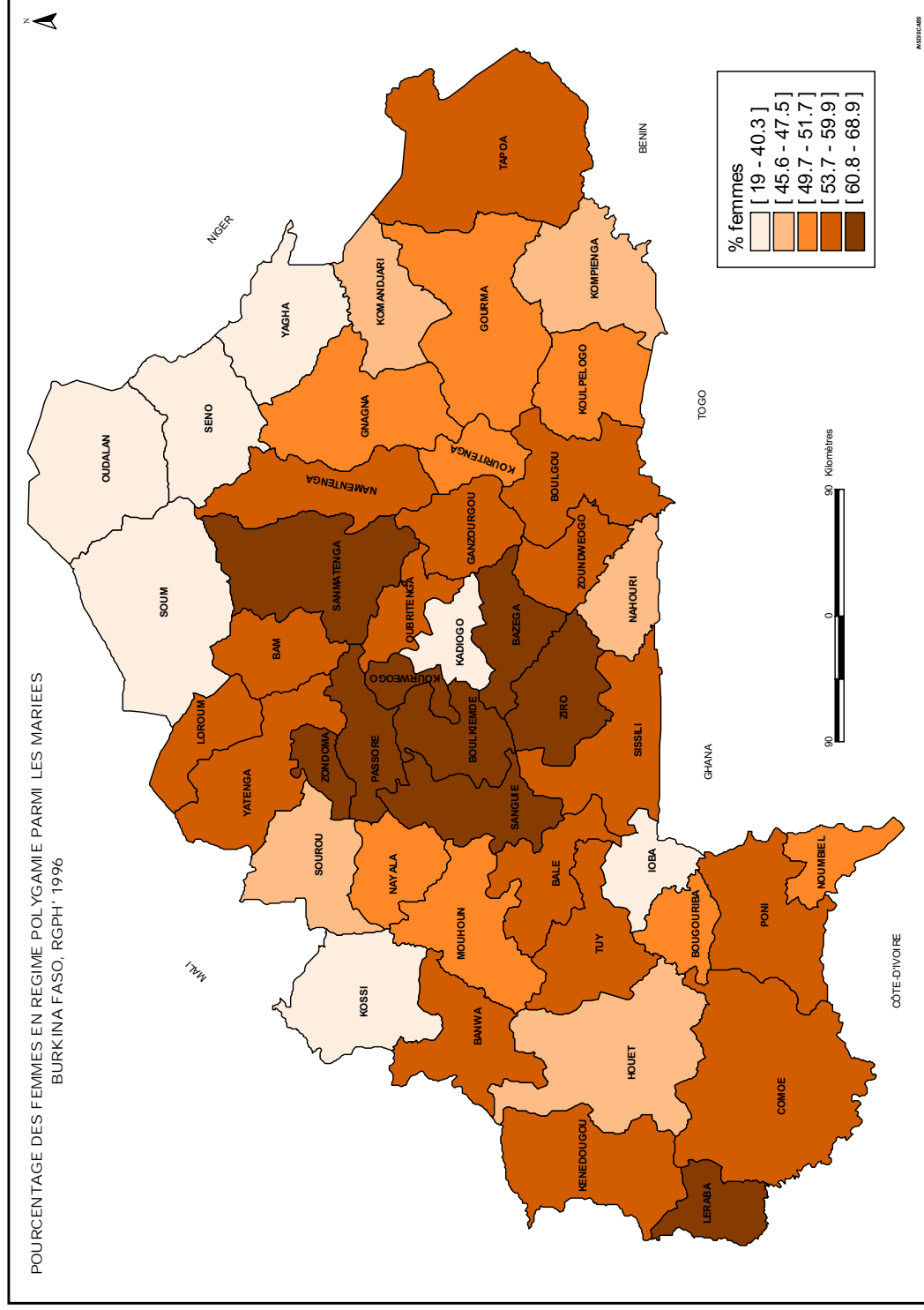
La province du Kadiogo constitue une exception avec un taux de polygamie relativement faible (18,9%), en raison de l'influence de la ville de Ouagadougou qui représente près de 95% de la population résidente de la province.

S'agissant des femmes, la répartition géographique est identique à celle des hommes, mais avec des niveaux d'incidence plus élevés (carte 2).

Carte 1 : taux de polygamie des hommes par province



Carte 2 : Pourcentage des femmes mariées en situation de polygamie, par province



1.9.4 La polygamie selon l'âge

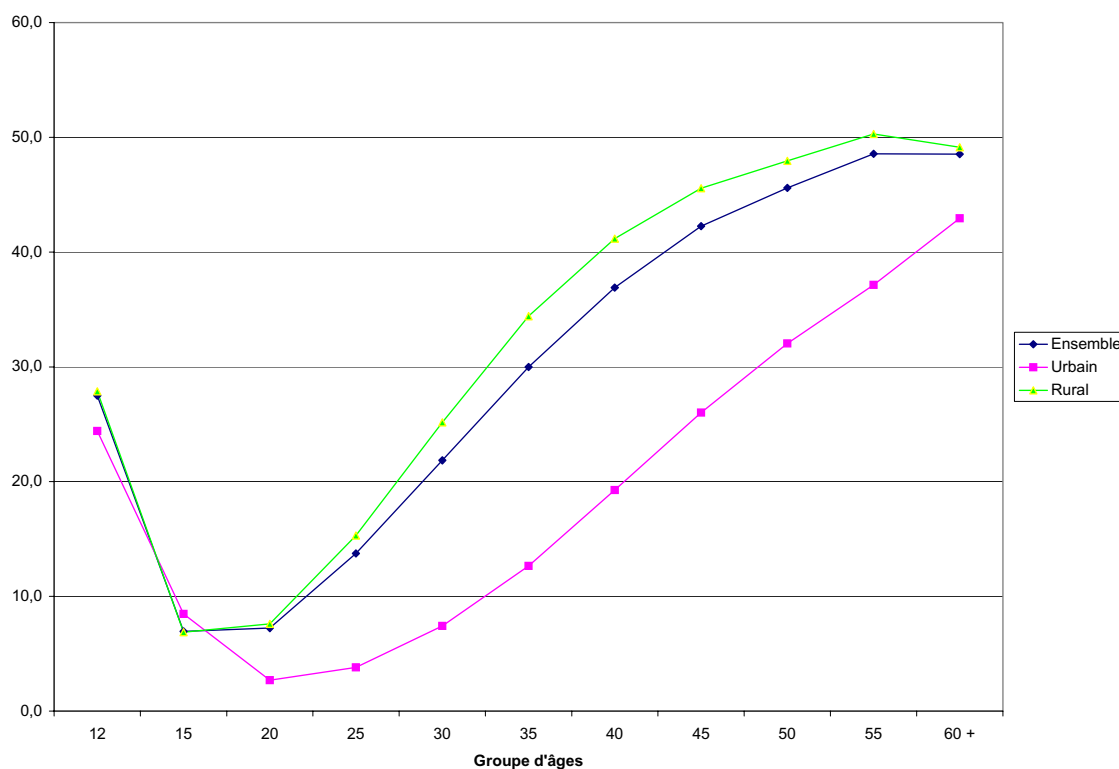
La polygamie augmente avec l'âge (graphique 18). A tous les âges, le taux de polygamie en milieu rural est supérieur à celui des zones urbaines. L'écart entre les deux courbes est très prononcé dès 25–29 ans et se creuse au fur et à mesure que l'âge augmente pour atteindre un maximum à 40–44 ans, avant de diminuer progressivement. Cette diminution est due essentiellement aux ruptures d'union (divorce ou décès d'au moins une des épouses), notamment dans le milieu rural.

Si l'incidence de la polygamie croît avec l'âge, il faut noter également que, quel que soit le milieu de résidence, le nombre d'épouses par homme polygame augmente avec l'âge de ce dernier. L'âge moyen des mariés montre bien cette situation illustrée par le tableau 5. L'écart entre les âges moyens des monogames et des polygames à 4 épouses et plus est d'au moins 15 ans pour l'ensemble et le milieu rural ; il est de 10 ans pour le milieu urbain.

Tableau 5 : Age moyen (en années) des hommes mariés selon le milieu de résidence et le type de mariage

Milieu de résidence	Monogame	Bigame	Polygame 3 femmes	Polygame 4 femmes +	Ensemble polygame	Ensemble marié
Urbain	40,6	48,8	54,5	57,3	50,3	42,5
Rural	40,9	47,0	52,5	56,2	48,9	43,7
Ensemble	40,8	47,2	52,6	56,3	49,0	43,5

Graphique 18 : Taux de polygamie selon le groupe d'âges par milieu de résidence



1.9.5 Évolution de la polygamie

Depuis 1985, la polygamie est légèrement en régression au Burkina Faso. Le taux global de polygamie a en effet baissé de 36% à 33%, de même que la proportion des femmes en union polygame, qui est passée de 57% à 51,7%. Il en est de même de l'intensité de la polygamie : le nombre moyen d'épouses, aussi bien par homme polygame que par homme marié, a diminué (tableau 6).

Le faible pourcentage des femmes en union polygame (29,4%) en 1975 suscite quelques interrogations, si on le compare à ce qu'il était en 1985 et en 1996. L'hypothèse selon laquelle les effectifs féminins ont été sous-estimés² en 1975 peut en être l'explication.

Tableau 6 : Évolution de quelques caractéristiques de la polygamie de 1975 à 1996 au Burkina

Caractéristiques	1975	1985	1996
Hommes mariés à 1 épouse (%)	67,6	64	66,8
Hommes mariés à 2 épouses (%)	23,4	25	23,8
Hommes mariés à 3 épouses (%)	6,6	7	6,8
Hommes mariés à 4 épouses et + (%)	2,4	3	2,6
Taux de polygamie (%)	32,4	36	33,0
Nombre moyen d'épouses par homme marié	1,5	1,6	1,5
Femmes mariées en union polygame (%)	29,4	57	51,7

² A l'analyse du recensement de 1985, l'hypothèse a été faite que celui de 1975 a sous-estimé la population totale, notamment la population féminine en raison du fait que nombre de chefs de ménage ont omis de déclarer tous les membres de leur ménage, notamment certaines épouses afin de les soustraire à l'imposition fiscale. Cet impôt dit de capitation n'existait plus lors du recensement de 1985, ayant été supprimé en 1984 par le pouvoir du Conseil National de la Révolution.

CONCLUSION

De l'analyse de la situation matrimoniale de la population résidente du Burkina en 1996, on peut retenir les caractéristiques suivantes :

- La population burkinabé vit majoritairement en union : environ 57 % des personnes âgées de 12 ans et plus sont mariées. Les autres situations matrimoniales en dehors du célibat (35 %) sont relativement négligeables : veuvage (5,4 %), divorces /séparations (0,6 %). Les remariages, surtout des jeunes femmes expliquent essentiellement cette situation.
- L'état matrimonial de la population est assez différencié selon le milieu de résidence : les personnes vivant en milieu rural sont plus souvent mariées (60 %) que celles résidant dans les centres urbains (45 %). Les survivances de certaines pratiques et comportements traditionnels dans le domaine du mariage qui font que le célibat à un certain âge est « mal vu » par la communauté notamment dans le milieu rural, en sont les causes majeures.
- La situation matrimoniale des femmes est fondamentalement différente de celle des hommes; elles sont plus souvent mariées (64 %) que ces derniers (49 %). En terme de rapport de masculinité, on note que 67 hommes pour 100 femmes vivent en union.

Au niveau des hommes, la situation matrimoniale est caractérisée par :

- une fréquence plus importante du mariage en milieu rural (54 %) qu'en milieu urbain (40 %) ;
- avant 20 ans, la proportion des célibataires est très élevée (95 %). Elle reste importante à 25-29 ans (40 %) par rapport à celle des femmes dans le même groupe d'âges (5 %) ;
- dans le dernier groupe d'âges (60 ans et plus) les célibataires ne représentent que 3,2 % seulement des résidents de 12 ans et plus. Cela témoigne du fait que le mariage est une pratique largement répandue et que la grande majorité de la population finit par se marier au Burkina Faso ;
- l'analyse de la situation matrimoniale selon la religion montre que les animistes et les musulmans sont dans l'ensemble majoritairement mariés (respectivement 52,7 % et 49,8 %) tandis que les chrétiens (catholiques et protestants) sont plutôt majoritairement célibataires (respectivement 53,1 % et 52,1 %).
- au niveau des régions de planification, le Centre, l'Ouest, le Centre-Ouest, et le Sud-Ouest apparaissent comme celles où le mariage est relativement moins fréquent que dans les autres régions. On remarquera que ce sont les régions les plus urbanisées du pays puisque les villes de Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et Koudougou se retrouvent respectivement au sein des trois premières ci-dessus.

Au niveau des femmes, on peut retenir les principaux résultats suivants :

- Dans l'ensemble, près de deux femmes sur trois sont mariées (64 %), une femme sur quatre est célibataire (25 %) et une proportion non négligeable de femmes connaît le veuvage (9,2 %) ;
- Si en ville, 50 % des femmes vivent en union, en milieu rural ce sont deux femmes sur

trois (66 %). Il faut également noter que le veuvage féminin est plus important dans ce milieu où il touche 9,5 % des femmes, alors qu'il se situe à 7,4 % en milieu urbain.

- du point de vue de la religion, les femmes de confession musulmane ou animiste sont en moyenne plus souvent mariées (66,2 %) que celles qui sont de confession chrétienne, notamment catholique (54,3 %). Le veuvage est moins fréquent chez les musulmanes que chez les femmes des autres confessions. Le divorce par contre est plus rare pour les chrétiennes.

S'agissant de la polygamie, un tiers des hommes et plus de la moitié des femmes mariés vivent en union polygame. La pratique de la polygamie est plus importante en milieu rural qu'en milieu urbain.

Si l'incidence du phénomène de la polygamie est relativement importante, son intensité est par contre, peu élevée au Burkina Faso. Qu'elle soit mesurée par le nombre moyen de femmes par homme polygame (2,3) ou par le nombre moyen de femmes par homme marié (1,5), cette intensité traduit ce qu'il est convenu d'appeler une pratique de petite polygamie. La bigamie concerne en effet 72 % des polygames et les hommes mariés à 4 femmes et plus n'en représentent que 8 %.

Cette situation ne diffère pas sensiblement selon le milieu de résidence. Le nombre moyen de femmes par homme marié est de 1,3 en milieu urbain et de 1,5 en milieu rural.

Partant de la répartition géographique de la polygamie, on peut faire le constat suivant : les provinces du Sahel très islamisées telles l'Oudalan, le Séno et le Yagha ont les taux de polygamie les plus faibles au Burkina, variant de 12 à 16 %. A l'inverse, les provinces du plateau central comme le Kourwéogo, le Boulkiemdé, le Sanguié, le Sanmatenga, le Zondoma, le Passoré, le Bazèga, moins islamisées, ont les taux de polygamie les plus élevés, allant de 40 % à 50 %. La pratique de la polygamie tient donc plus aux traditions et coutumes qu'à l'influence de la religion islamique à laquelle on l'associe trop souvent.

La polygamie croît au fur et à mesure que l'âge augmente. La différence entre les milieux de résidence est nette et s'établit à tous les groupes d'âges, les niveaux étant plus importants dans le milieu rural que dans les centres urbains.

La polygamie apparaît en légère régression depuis 1985 au Burkina Faso. En effet, la proportion des hommes monogames a augmenté de 64 % à 67 %, le taux de polygamie est passé de 36 % à 33 % sur la période intercensitaire. Il en est de même de l'intensité du phénomène, le nombre moyen d'épouses par homme marié passant de 1,6 à 1,5.

L'étude de l'état matrimonial a permis de dégager quelques indicateurs relatifs au mariage monogamique ou polygamique, le célibat, et autres situations matrimoniales. La deuxième partie dégagera d'autres indices qui permettront une meilleure compréhension de la nuptialité de la population au Burkina Faso.

II. NUPTIALITE

Cette partie traite des premiers mariages à partir des proportions de célibataires. Pendant le dénombrement de la population, la question suivante a été posée aux résidents de 12 ans et plus des deux sexes : « Est-ce (nom) vit avec une (des) femme(s), (un homme) ? ». L'exploitation de cette question a permis d'obtenir des données sur la répartition de la population résidente par sexe, groupe d'âges et état matrimonial. Ont été ensuite calculées des proportions de célibataires par groupe d'âges et sexe. Ces proportions de célibataires, ramenées à des âges exacts par interpolation graphique, ont été assimilées aux célibataires de la table de nuptialité.

Cette méthode a pour avantage d'obtenir les premiers mariages des célibataires sans poser directement la question aux intéressés.

Cependant, elle présente quelques inconvénients. Les tables de nuptialité du moment ainsi obtenues supposent des hypothèses implicites qui peuvent ne pas toujours être vérifiées.

Cette partie aborde les cinq points suivants :

- table de nuptialité ;
- évolution des principaux indices de la nuptialité depuis 1975 ;
- analyse différentielle de la nuptialité selon les critères socio-économiques ;
- nuptialité selon les régions de planification ;
- nuptialité selon les provinces.

2.1. TABLE DE NUPTIALITE

La table de nuptialité du moment est la description du mariage au sein d'une génération fictive, qui subirait à chaque âge la nuptialité observée durant l'année étudiée en l'absence de mortalité et de migration. C'est un tableau de quatre colonnes, comprenant la colonne des âges exacts, celle des célibataires, celle des mariés et enfin la colonne des taux de nuptialité (tableau7).

Tableau 7 : Tables de nuptialité, pour chacun des deux sexes.

Âges exacts	Hommes			Femmes			
	c(x)	m(x,x+4)	nx	Âges exacts	c(x)	m(x,x+4)	nx
15	1 000	160	160	12	1 000	200	200
20	840	155	185	15	800	525	656
25	685	395	577	20	275	198	720
30	295	155	527	25	77	41	532
35	140	60	425	30	36	21	583
40	80	27	338	35	15	-	-
45	53	8	151				
50	45	9	200				
55	36	-	-				

2.1.1. Intensité de la nuptialité

L'intensité de la nuptialité des hommes et des femmes est mesurée par le « célibat définitif ». C'est la proportion des célibataires qui finissent par ne pas contracter un mariage. Au Burkina Faso, on suppose qu'à 55 ans, lorsqu'un homme n'est pas marié, il ne se mariera plus. Ce seuil a été fixé à 35 ans pour les femmes.

La proportion d'hommes célibataires qui finissent par ne pas se marier est plus élevée que celle des femmes dans l'ensemble du pays. Elle est de 3,1 % pour les hommes et de 2,2 % pour les femmes (tableau 8).

Quel que soit le sexe, le célibat définitif est plus important en milieu urbain qu'un milieu rural. Le célibat définitif chez les hommes est de 5 % en milieu urbain et de 1,8 % en milieu rural. Chez les femmes, il est de 7,6 % en milieu urbain et 1,4 % en milieu rural.

Tableau 8 : Célibat définitif des hommes et des femmes

Milieu de résidence	Célibat définitif (en %)	
	Hommes	Femmes
Ensemble Burkina	3,1	2,2
Rural	1,8	1,4
Urbain	5,0	7,6
Ouagadougou	4,9	10,6
Bobo-Dioulasso	5,2	8,4
Autres villes	5,0	5,2

Dans les grandes villes comme Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, la proportion des hommes et des femmes qui finissent par ne pas se marier est très importante ; elle est plus élevée chez les femmes que chez les hommes. A Ouagadougou, le célibat définitif chez les femmes est de 10,6 % contre 4,9 % chez les hommes. A Bobo-Dioulasso, il est de 8,4 % chez les femmes et de 5,2 % chez les hommes.

2.1.2. Calendrier de la nuptialité

Le calendrier de la nuptialité des hommes est décrit à l'aide des âges moyens et médians au premier mariage.

L'âge moyen au premier mariage des hommes (26,7 ans) est plus élevé que celui des femmes (18,7 ans) dans l'ensemble du pays, et ce quel que soit le milieu de résidence. Quel que soit le sexe, l'âge au premier mariage varie selon le milieu de résidence (tableau 9).

Tableau 9 : Âges moyens et médians au premier mariage des hommes et des femmes selon le milieu de résidence.

Milieu de résidence	Âges moyens en années			Âges médians en années		
	Hommes	Femmes	Écart des âges moyens au 1 ^{er} mariage entre homme et femme	Hommes	Femmes	Écart d'âges médians entre homme et femme
Burkina Faso	26,7	18,7	8	25,4	15,2	10,2
Milieu rural	26,0	18,3	7,7	21,4	15,1	6,3
Milieu urbain	30,1	21,7	8,4	25,8	15,7	10,1
Ouagadougou	31,2	22,5	8,7	25,6	15,8	9,8
Bobo-Dioulasso	30,5	22,5	8	25,4	15,8	9,6
Autres	28,9	20,9	8	25,1	15,6	9,5

En milieu urbain, l'âge moyen au premier mariage est 30,1 ans pour les hommes et 21,7 ans pour les femmes. En milieu rural, ils sont respectivement de 26,0 ans pour les hommes et 18,3 ans pour les femmes.

Pour les deux sexes, l'âge moyen au premier mariage des hommes et celui des femmes sont plus élevés en milieu urbain qu'en milieu rural. Les difficultés économiques en milieu urbain (chômage) et les changements de comportement liés à l'urbanisation expliquent cette différence. C'est dans les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso que les hommes et les femmes se marient pour la première fois le plus tardivement : l'âge au premier mariage des hommes dans ces deux villes est respectivement de 31,2 ans et 30,5 ans ; pour les femmes, il est de 22,5 ans pour Ouagadougou et Bobo-Dioulasso.

L'âge médian au premier mariage varie de la même manière en fonction du sexe et du milieu de résidence. Il est de 25,4 ans pour les hommes et 15,2 ans pour les femmes dans l'ensemble du pays. Quel que soit le sexe, il est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural. Au niveau de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso, il n'existe pas une différence significative entre les âges médians au premier mariage des hommes. Quant aux femmes, l'âge médian au premier mariage est identique à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso.

2.2. EVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICES DEPUIS 1975

Entre 1975 et 1996, l'âge moyen au premier mariage des hommes a légèrement baissé, avec un rajeunissement de 0,3 ans entre 1975 et 1985, et de 0,2 ans entre 1985 et 1996 (tableau 10). En ce qui concerne les femmes, l'âge moyen au premier mariage s'est en revanche accru entre 1975 et 1996, et de manière plus marquée, avec un report de 0,9 ans entre 1975 et 1985 et de 0,7 ans entre 1985 et 1996.

Quant au célibat définitif, l'évolution est également différente selon le sexe : diminution chez les hommes (de 5,3 % à 3,1 %) et augmentation chez les femmes (de 0,6 % à 2,2 %).

Tableau 10 : Evolution de l'âge moyen et du célibat définitif des hommes et les femmes de 1975 à 1996.

Année	Âge moyen en années		Célibat définitif en %	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
1975	27,2	17,1	5,3	0,6
1985	26,9	18,0	4,2	1,7
1996	26,7	18,7	3,0	2,2

2.3. ANALYSE DIFFERENTIELLE DE LA NUPTIALITE SELON LES CRITERES SOCIO-ECONOMIQUES

L'analyse différentielle de la nuptialité est réalisée selon les déterminants socio-économiques et culturels suivants :

- Niveau d'instruction
- Situation dans l'occupation principale
- Statut d'occupation
- Religion

Cette analyse est menée au niveau national pour toutes les variables et selon le milieu de résidence uniquement pour le niveau d'instruction ; l'analyse des autres variables par milieu de résidence n'étant pas significative compte tenu du poids du milieu rural. Les indicateurs calculés dans le milieu rural sont sensiblement les mêmes que ceux du niveau national. Les indices utilisés dans cette partie sont l'âge moyen au premier mariage et le célibat définitif.

2.3.1. Niveau d'instruction

Il apparaît très clairement que plus le niveau d'instruction est élevé, plus les hommes et les femmes se marient tard, quel que soit le milieu de résidence, et que ces deux facteurs conjuguent leurs effets (tableaux 11 et 12). Ainsi, les hommes n'ayant aucun niveau d'instruction et résidant en milieu rural sont ceux qui se marient le plus tôt, en moyenne à 26 ans, tandis que ceux ayant atteint le niveau supérieur et résidant en ville se marient le plus tardivement, en moyenne à 31,5 ans.

Tableau 11 : Age moyen au premier mariage et célibat définitif des hommes selon le niveau d'instruction et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Aucun		Primaire		Secondaire		Supérieur	
	Âge moyen	Célibat définitif	Âge moyen	Célibat définitif	Âge moyen	Célibat définitif	Âge moyen	Célibat définitif
Ensemble	26,0	3,6	28,0	3,0	30,3	2,8	31,3	4,7
Milieu urbain	29,1	5,6	30,3	3,2	31,3	2,9	31,5	3,9
Milieu rural	25,7	3,5	27,1	2,9	29,3	2,7	31,2	5,1

Par ailleurs, les hommes de niveau primaire se marient en moyenne à 28,0 ans. L'âge moyen au premier mariage des hommes du niveau primaire est plus élevé dans le milieu urbain (30,3 ans) que dans le milieu rural (27,1 ans). L'âge moyen au premier mariage des hommes du niveau

secondaire est plus élevé que celui des hommes de niveau primaire. Il est de 30,3 ans dans l'ensemble du pays, de 31,3 ans dans le milieu urbain et 29,3 ans dans le milieu rural.

Tableau 12 : Age moyen au premier mariage et célibat définitif des femmes selon le niveau d'instruction et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Aucun		Primaire		Secondaire		Supérieur	
	Âge moyen	Célibat définitif	Âge moyen	Célibat définitif	Âge moyen	Célibat définitif	Âge moyen	Célibat définitif
Ensemble	18,1	1,5	20,2	7,3	24,4	14,7	22,8	18,8
Milieu urbain	19,7	4,6	22,6	11,1	25,1	17,1	22,6	20,8
Milieu rural	17,9	1,2	20,4	4,4	23,6	11,4	23,1	14,7

En ce qui concerne les femmes, l'âge moyen au premier mariage augmente également avec le niveau d'instruction (tableau 12). Dans l'ensemble du pays, l'âge au premier mariage des femmes sans niveau d'instruction est de 18,1 ans ; pour les femmes de niveau primaire et secondaire, il est respectivement de 20,2 ans et 24,4 ans. Différence surprenante, les femmes de niveau supérieur semblent se marier plus tôt que celles de niveau secondaire (22,8 ans) ; sans que l'on puisse trouver une explication satisfaisante à cela.

Quel que soit le niveau d'instruction, l'âge au premier mariage des femmes en milieu urbain est plus élevé qu'en milieu rural. Les femmes sans niveau du milieu urbain se marient en moyenne à 19,7 ans contre 17,9 ans pour celles du milieu rural. Les femmes de niveau primaire du milieu urbain se marient en moyenne à 22,6 ans tandis que celles du milieu rural se marient en moyenne à 20,4 ans. Quant aux femmes de niveau secondaire, leur âge moyen au premier mariage en milieu urbain est de 25,1 ans et en milieu rural de 23,6 ans. L'âge au premier mariage des femmes de niveau supérieur est de 22,6 ans en milieu urbain et de 23,1 ans en milieu rural ; là aussi un résultat surprenant !

D'après le tableau 11, le célibat définitif chez les hommes sans niveau d'instruction est de 3,6 % dans l'ensemble, 5,6 % en milieu urbain et 3,5 % en milieu rural. Chez ceux du niveau primaire, le célibat définitif est plus faible que ceux n'ayant aucun niveau. La proportion de ceux qui finissent par ne pas se marier est de 3,0 % dans l'ensemble, 3,2 % en zone urbaine et 2,9 % en zone rurale.

Il est en de même du célibat définitif chez les hommes de niveau secondaire. Il est de 2,8 % dont 2,9 % en milieu urbain et 2,7 % en milieu rural. Le célibat définitif est plus important chez les hommes de niveau supérieur que chez ceux du niveau primaire et secondaire. Une proportion de 4,7 % d'hommes de niveau supérieur finit par ne pas contracter de mariage dans leur vie ; cette proportion est de 3,9 % en milieu urbain et 5,1 % en milieu rural.

L'intensité de la nuptialité des femmes diffère selon le niveau d'instruction et le lieu de résidence. Plus le niveau d'instruction est élevé, plus la proportion de femmes qui finissent par ne pas se marier devient importante (tableau 12). Le célibat définitif est plus important en milieu urbain qu'en milieu rural. Le degré de scolarisation des filles, le changement de mentalité en milieu urbain et la relative indépendance économique de certaines femmes expliqueraient cette différence.

Seulement 1,5 % des femmes célibataires sans aucun niveau d'instruction finissent par ne pas se marier. Ces proportions sont de 4,6 % en milieu urbain et 1,2 % en milieu rural. Pour les femmes de niveau primaire, le célibat définitif est de 7,3 % dont 11,1 % en milieu urbain et 4,4 %

en milieu rural.

La proportion des femmes célibataires de niveau secondaire qui finissent par ne pas contracter de mariage atteint 14,7 % pour l'ensemble, 17,1 % dans le milieu urbain et 11,4 % dans le milieu rural. La proportion des femmes célibataires de niveau supérieur se révèle très importante : elle se situe à 18,8 % pour l'ensemble et atteint 20,8 % en milieu urbain et 14,7 % en milieu rural.

2.3.2. Situation dans l'occupation principale

La situation dans l'occupation principale semble également influencer sur l'âge moyen au premier mariage des hommes. Le tableau 13 indique que les hommes qui travaillent à leur propre compte " les indépendants " se marient beaucoup plus jeunes (21,2 ans) que les autres catégories : les " patrons, " les " salariés ", les " apprentis ", et les " aides familiaux ". Les " salariés " se marient un peu plus tard que les " patrons " (29,1 ans contre 26,8 ans). Les " aides familiaux " et les " apprentis " se marient le plus tardivement, respectivement à 32,9 et 36,2 ans. Le manque de moyens et les conditions de vie difficiles de cette catégorie d'hommes expliquent probablement cet âge au mariage plus tardif.

Tableau 13 : Âge moyen au premier mariage et célibat définitif des hommes et des femmes selon l'occupation principale

Catégories	célibat définitif en %		Âge moyen en années		Ecart d'âge
	Homme	Femme	Homme	Femme	
Patron	3,2	6,4	26,8	18,8	8,0
Indépendant	1,6	2,8	21,2	17,4	3,8
Salarié, employé	3,5	17,2	29,1	25,4	3,7
Apprenti	5,0	13,3	36,2	25,3	10,9
Aide familial	33,2	0,9	32,9	18,3	14,6
Moyenne nationale	3,6	2,2	26,7	18,7	8,0

Les proportions des hommes célibataires qui finissent par ne pas se marier chez les " patrons, employeurs " (3,2%) et chez les "salariés, employés" (3,5%) sont légèrement inférieures à la moyenne nationale (3,6 %). Le célibat définitif au niveau des " indépendants " est faible (1,6 %). Les "apprentis" connaissent un célibat définitif de 5,0 %.

La proportion des " aides familiaux " hommes qui finissent par ne pas se marier est très importante (33,2 %). Cette situation s'expliquerait entre autres par le fait que la plupart des hommes de cette catégorie ne bénéficiant d'aucune forme de rémunération en espèce ou en nature pour entretenir une famille, ne peuvent que difficilement fonder un foyer.

Chez les femmes, le célibat définitif est faible, à l'exception des " salariées " et " apprentis " où les proportions de célibataires qui finissent par ne pas se marier sont relativement importantes, respectivement 17,2 % et 13,3 %. Le célibat définitif au niveau des " aides familiaux " est de 0,9 %. Il est de 2,8 % au niveau des femmes " indépendants " et de 6,4 % chez les femmes " patrons ".

2.3.3. Statut d'occupation

L'âge au premier mariage semble être en relation avec le statut d'occupation (tableau 14). En effet, chez les hommes, les occupés se marient plus jeunes (26,2 ans) que les chômeurs (32,0 ans). Rappelons que l'âge moyen des hommes au niveau national est de 26,7 ans.

Tableau 14 : Âge moyen et célibat définitif des hommes et des femmes selon le statut d'occupation

Statut d'occupation	Âge moyen en années		Ecart d'âges	Célibat définitif En %	
	Hommes	Femmes		Hommes	Femmes
Occupé	26,2	18,3	7,9	3,1	1,7
Chômeur	32,0	24,9	7,2	6,6	22,4
Moyenne nationale	26,7	18,7	8,0	3,6	2,2

Au niveau des femmes, on enregistre le même constat. Les femmes occupées se marient beaucoup plus jeunes que les femmes au chômage. L'âge moyen au premier mariage des femmes occupées est de 18,3 ans et celui des femmes au chômage est de 24,9 ans.

En ce qui concerne le célibat définitif des hommes, on constate que les chômeurs qui restent définitivement célibataires, sont proportionnellement deux fois plus nombreux (6,6%) que les hommes occupés (3,1%). Les meilleures conditions de vie (emploi, revenu) expliqueraient entre autres cette différence.

Au niveau des femmes, la proportion des célibataires occupées qui finissent par ne pas se marier est faible (1,7 %). Par contre, un peu plus de deux femmes célibataires chômeuses sur dix finissent par ne pas se marier. Cette proportion est très importante au regard de la moyenne nationale qui est de 2,2 %.

2.4. NUPTIALITE ET RELIGION

2.4.1 Âge moyen au premier mariage

L'âge moyen au premier mariage des hommes diffère selon la religion. Ainsi, d'après le tableau 15, les animistes et les catholiques se marient en général en moyenne à un âge élevé (respectivement 31,8 ans et 28,1 ans). Par contre, les musulmans se marient en moyenne beaucoup plus jeunes (26,4 ans) ainsi que les protestants (26,9 ans).

Tableau 15 : Âges moyens et célibat définitif selon la religion

Religion	Âge moyen au premier mariage en années		Ecart d'âges	Célibat définitif En %	
	Hommes	Femmes		Hommes	Femmes
Animistes	31,8	18,4	13,4	4,5	1,5
Musulmans	26,4	18,2	8,2	3,0	1,5
Catholiques	28,1	20,5	7,6	4,0	4,0
Protestants	26,9	19,9	7,0	3,5	3,6
Autres	28,4	19,8	8,6	11,5	6,0
Sans religion	27,5	18,4	9,1	11,0	3,0

En ce qui concerne les femmes, les musulmanes se marient en moyenne les plus jeunes (18,2 ans) ; viennent ensuite les animistes (18,4 ans). Les catholiques et les protestantes se marient en moyenne le plus tardivement (respectivement 20,5 ans et 19,9 ans).

2.4.2 Célibat définitif

Concernant le célibat définitif chez les hommes, les proportions des célibataires musulmans et

protestants qui finissent par ne pas se marier sont faibles (respectivement 3,0 % et 3,5 %). Chez les catholiques et les animistes, le célibat définitif est un peu plus élevé (respectivement 4,0 % et 4,5 %).

Au niveau des femmes, la quasi totalité des animistes et musulmanes célibataires finissent par se marier (tableau 15). Le célibat définitif est de 1,5 % au niveau de ces femmes. Enfin, 3 % des célibataires protestantes finissent par ne pas se marier. Cette proportion est de 4 % chez les catholiques célibataires.

2.5. NUPTIALITE SELON LES REGIONS DE PLANIFICATION

2.5.1. Âge moyen au premier mariage

Les hommes des régions économiques du Centre, du Centre Ouest, de l'Ouest et du Sud Ouest ont un âge moyen au premier mariage supérieur à la moyenne nationale (26,7 ans). L'âge moyen au premier mariage le plus élevé se situe dans la région du Centre (28,7 ans) et le plus faible dans la région du Sahel (24,1 ans).

Quant aux femmes, elles se marient tardivement dans les régions économiques du Centre (19,8 ans), de l'Ouest (19,4 ans), du Centre-Ouest (18,8 ans) et du Sud-Ouest (18,9 ans). Par contre, elles se marient très jeunes au Sahel (14,6 ans), au Centre Nord (15,9) et à l'Est (14,9 ans).

2.5.2. Le célibat définitif

Le célibat définitif des hommes est important au Centre-Est (4,9 %), à l'Ouest et au Sud-Ouest (4,6 %) et enfin dans la boucle du Mouhoun (4,3 %). Il est très faible dans la région du Sahel (1,4 %).

En ce qui concerne les femmes qui finissent par ne pas se marier, leurs proportions sont importantes au Sud-Ouest (5,3 %) et à l'Ouest et au Centre (3,3 %). Elles sont très faibles dans les régions économiques du Centre-Nord (0,8 %) et de l'Est (0,9 %).

Tableau 16 : Âge moyen et célibat définitif des hommes et des femmes par région économique

Régions économiques	Âge Moyen au premier mariage en années			Célibat définitif en %	
	Hommes	Femmes	Ecart d'âges moyen en année	Hommes	Femmes
1 Boucle du Mouhoun	24,9	16,1	8,8	4,3	1,3
2 Centre	28,7	19,8	8,9	3,8	3,3
3 Centre Est	26,0	16,2	9,8	4,9	2,1
4 Centre Nord	26,6	15,9	10,7	3,2	0,8
5 Centre Ouest	27,5	18,8	8,7	4,0	1,3
6 Est	25,1	14,9	10,2	2,8	0,9
7 Nord	26,6	16,6	10,0	3,4	1,1
8 Ouest	27,4	19,4	8,0	4,6	3,3
9 Sahel	24,1	14,6	9,5	1,4	2,0
10 Sud Ouest	27,4	18,9	8,5	4,6	5,3
Moyenne nationale	26,7	18,9	7,8	3,6	2,0

2.6. NUPTIALITE SELON LES PROVINCES

2.6.1. Âge moyen au premier mariage

Dans 32 provinces du Burkina, les hommes ont un âge moyen au premier mariage inférieur à la moyenne nationale (26,7 ans). Il s'agit des provinces suivantes :

1 Bam	12 Ouadalan	23 Komandjoari
2 Bazèga	13 Séno	24 Kompienga

3 Boulgou	14 Sissili	25 Koulpélogo
4 Gnagna	15 Soum	26 Léraba
5 Gourma	16 Sourou	27 Lorum
6 Kéné Dougou	17 Tapoa	28 Nayala
7 Kossi	17 Yatenga	29 Tuy
8 Mouhoun	19 Zoundwéogo	30 Yagha
9 Nahouri	20 Balé	31 Ziro
10 Namentenga	21 Banwa	32 Zondoma
11 Oubritenga	22 Ioba	

Les âges moyens les plus faibles sont enregistrés dans les provinces du Yagha (23,0 ans), de la Gnagna (23,5 ans), du Séno (23,7 ans), de la Komandjoari (24 ans) et du Soum (24,1 ans). C'est dans les provinces gulmachéma et fulfuldé que les hommes se marient jeunes. Les traditions et coutumes expliqueraient cette situation.

Dans 13 provinces, les hommes ont un âge moyen au premier mariage supérieur à la moyenne nationale (26,7 ans). Il s'agit des provinces suivantes :

1 Bourgouriba	8 Poni
2 Boulkiemdé	9 Sanguié
3 Comoé	10 Sanmatengé
4 Ganzourgou	11 Kourwéogo
5 Houet	12 Noubiel
6 Kadiogo	13 Kouritenga
7 Passoré	

Les âges moyens au premier mariage les plus élevés se rencontrent dans les provinces du Kadiogo (30,2 ans), du Houet, du Boulkiemdé (28,6 ans) et de la Comoé (27,7 ans). Cette situation s'expliquerait par le fait que ces provinces abritent les plus grandes villes du Burkina. En milieu urbain, à cause des changements de mentalité et du souci des jeunes de disposer du minimum d'équipements, les hommes se marient en général tard.

Au niveau des femmes, l'âge moyen au premier mariage est faible dans la plupart des provinces. Dans 30 provinces du Burkina, l'âge moyen au premier mariage est égal ou inférieur à la moyenne nationale. Ce sont les provinces suivantes :

1 Bazèga	11 Oudalan	21 Komandjoari
2 Boulgou	12 Sanmatenga	22 Kompienga
3 Ganzourgou	13 Séno	23 Koulpélogo
4 Gnagna	14 Sissili	24 Léraba
5 Gourma	15 Soum	25 Lorum
6 Kéné Dougou	16 Tapoa	26 Nayala
7 Kossi	17 Yatenga	27 Tuy
8 Mouhoun	18 Zoundwéogo	28 Yagha
9 Namentenga	19 Balé	29 Ziro
10 Oubritenga	20 Banwa	30 Zondoma

Les provinces de la Komandjoari, du Séno et de la Gnagna enregistrent les âges moyens au premier mariage les plus faibles. Ils sont respectivement de 16 ans, 16,5 ans et 16,6 ans.

Dans 15 provinces, on enregistre des âges moyens au premier mariage supérieurs à la moyenne nationale (18,7 ans). Ce sont :

1 Bam	6 Kadiogo	11 Sourou
2 Bougouriba	7 Kouritenga	12 Ioba
3 Boulkiemdé	8 Nahouri	13 Kourwéogo
4 Comoé	9 Passoré	14 Noubiel

Les âges moyens les plus élevés se rencontrent dans les provinces du Kadiogo (22,0 ans), du Poni (21,8 ans), du Houet (21,0 ans), du Boulkiemdé, de la Comoé, du Ioba (20,4 ans) et du Nounbiel (20 ans).

Le cas du Kadiogo, du Houet, du Boulkiemdé et de la Comoé s'expliquerait en partie par une plus forte scolarisation des filles dans ces provinces. Pour ce qui est du Poni, du Ioba et du Nounbiel, le niveau élevé de l'âge moyen au premier mariage s'expliquerait entre autres par le poids des us et coutumes. Dans ces localités, le futur mari doit apporter une forte dot (bœufs) à ses beaux parents. Il n'est pas souvent facile d'obtenir cette dot, ce qui retarderait d'une manière ou d'une autre l'âge au premier mariage.

Les écarts d'âges moyens au premier mariage entre les hommes et les femmes sont très élevés. Ces écarts varient entre 5,4 ans dans la province du Ioba à 8,7 ans dans la province du Ganzourgou. Les écarts d'âges moyens les plus faibles entre les hommes et les femmes se constatent dans les provinces de la Kossi, du Yagha et du Soum.

Les écarts d'âges moyens au premier mariage les plus élevés entre l'homme et la femme se rencontrent dans les provinces de la Tapoa (9,7 ans), du Sanmatenga (9,1 ans) et du Ganzourgou (8,7 ans).

2.6.2. Célibat définitif

En ce qui concerne le célibat définitif, la proportion des hommes qui finissent par ne pas se marier est plus élevée que la moyenne nationale (3,6 %) dans 23 provinces.

Elles sont les suivantes :

1 Bam	13 Séno
2 Bazèga	14 Soum
3 Boulkiemdé	15 Tapoa
4 Ganzourgou	16 Yatenga
5 Gnagna	17 Banwa
6 Gourma	18 Komandjoari
7 Kéné Dougou	19 Kourwéogo
8 Kossi	20 Léraba
9 Namentenga	21 Lorum
10 Oubritenga	22 Yagha
11 Oudalan	23 Zondoma
12 Sanmatenga	

C'est dans les provinces de l'Oudalan (0,9 %) du Yagha (1,1 %), de la Komandjoari (1,6 %), du Soum (1,8 %) et de la Tapoa (1,9 %) que l'on enregistre les plus faibles niveaux de célibat définitif.

Dans 22 provinces, la proportion des hommes qui finissent par ne pas se marier est supérieure à la moyenne nationale. Ces provinces sont les suivantes :

1 Boulgou	12 Sissili
2 Boulkiemdé	13 Sourou
3 Comoé	14 Zoundwéogo
4 Houet	15 Ioba

5 Kadiogo	16 Kompienga
6 Kouritenga	17 Koulpélogo
7 Mouhoun	18 Nayala
8 Nahouri	19 Noumbiel
9 Passoré	20 Tuy
10 Poni	21 Ziro
11 Sanguié	22 Bougouriba

Les proportions de célibataires hommes les plus élevées se retrouvent dans les provinces du Nahouri (7,8 %) du Noumbiel (6,0 %) du Boulgou (5,7 %) et du Poni (4,8 %).

Pour ce qui est du célibat définitif des femmes, c'est dans quatre provinces seulement que la proportion des femmes qui finissent par ne pas se marier est supérieure à la moyenne nationale, qui est de 2,2 %. Ce sont les provinces de la Bougouriba, du Nahouri, de l'Oudalan et du Noumbiel. On enregistre les proportions les plus faibles dans les provinces du Bazèga (0,3 %), du Ganzourgou, du Lorum et du Koulpélogo (0,5 %), du Boulgou, Boulkiemdé, Sanguié, Nayala et Zondoma (0,6 %).

CONCLUSION

Malgré les difficultés économiques et les mutations des mentalités, le mariage demeure encore l'institution privilégiée de fondement de la cellule familiale. En effet, quel que soit le sexe, les proportions de célibataires qui finissent par ne pas se marier restent encore faibles surtout en milieu rural.

L'âge moyen au premier mariage des hommes est nettement plus élevé que celui des femmes et les écarts sont très importants. On se marie en moyenne beaucoup plus jeune en milieu rural qu'en milieu urbain. Par ailleurs, plus le niveau d'instruction est élevé, plus on se marie tard. On constate que les hommes se marient de plus en plus jeunes et les femmes de plus en plus tard. Au niveau national et en milieu rural, les hommes et les femmes célibataires qui finissent par ne pas se marier sont peu nombreux. Par contre, en milieu urbain et particulièrement à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, les proportions d'hommes et de femmes qui finissent par ne pas se marier sont élevées.

BIBLIOGRAPHIE

Institut National la Statistique et de la Démographie, 1989 : Analyse des résultats définitifs
Recensement Général de la Population du Burkina Faso 1985

INSD (Institut National de la Statistique et de la Démographie), 1995 : *Analyse des résultats de l'enquête Démographique de 1991*, Deuxième édition 1995, Ouagadougou.

PRESSAT R., 1973 : *L'analyse Démographique*, Presses Universitaires de France, Paris.

ANNEXES

ANNEXE 1

Tableau 1 : Répartition de la population résidente de 12 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe par milieu de résidence

État matrimonial	RURAL		URBAIN		ENSEMBLE	
	masculin	féminin	masculin	féminin	masculin	féminin
Célibataire	1 052 229	608 590	313 740	201 107	1 365 969	809 697
Monogame	764 132	832 191	174 530	182 506	938 662	1 014 697
Polygame	421 166	1 001 965	41 001	86 013	462 167	1 087 978
Veuf/veuve	26 931	262 479	3 251	38 564	30 182	301 043
Divorcé (e)	9 890	20 290	2 407	5 243	12 297	25 533
ND	30 242	30 239	9 105	10 191	39 347	40 430
Total	2 304 590	2 755 754	544 034	523 624	2 848 624	3 279 378

NB : Les " unions libres" ont été comptabilisées avec les mariés monogames dans les calculs

Tableau 2 : Répartition de la population résidente de 12 ans et plus selon l'âge et l'état matrimonial par sexe. Ensemble Burkina

HOMMES							
Groupe d'âges	Célibataire	Marié	Veuf	Divorcé/ Séparé	ND	Total	Effectif
12 - 14	95,9	0,2	0,0	0,0	3,9	100,0	407 593
15 - 19	95,3	2,6	0,0	0,0	2,0	100,0	534 025
20 - 24	74,1	24,4	0,1	0,1	1,3	100,0	340 162
25 - 29	39,7	58,9	0,2	0,4	0,8	100,0	285 292
30 - 34	18,4	80,0	0,5	0,6	0,5	100,0	250 049
35 - 39	9,6	88,5	0,7	0,8	0,4	100,0	205 558
40 - 44	6,3	91,3	1,0	1,0	0,3	100,0	173 362
45 - 49	4,5	92,9	1,3	0,9	0,3	100,0	145 091
50 - 54	4,1	92,7	1,9	1,0	0,3	100,0	127 031
55 - 59	3,1	93,1	2,6	0,9	0,3	100,0	102 910
60 et +	3,2	88,8	6,4	0,8	0,8	100,0	277 551
Total	48,0	49,2	1,1	0,4	1,4	100,0	2 848 624
FEMMES							
12 - 14	95,7	2,6	0,0	0,0	1,6	100,0	391 224
15 - 19	60,0	38,7	0,2	0,3	0,9	100,0	548 462
20 - 24	14,1	83,8	0,7	0,7	0,6	100,0	427 300
25 - 29	5,3	91,8	1,5	0,9	0,5	100,0	381 353
30 - 34	2,7	93,0	2,7	1,1	0,6	100,0	322 696
35 - 39	1,6	92,0	4,7	1,1	0,6	100,0	261 912
40 - 44	1,2	87,9	8,8	1,3	0,8	100,0	217 315
45 - 49	1,0	82,9	14,0	1,2	1,0	100,0	166 533
50 - 54	1,1	73,9	22,1	1,3	1,6	100,0	152 284
55 - 59	1,1	66,9	29,0	1,2	1,9	100,0	105 790
60 et +	1,9	39,1	53,6	1,1	4,4	100,0	304 509
Total	24,7	64,1	9,2	0,8	1,2	100,0	3 279 378

Tableau 3 : Répartition de la population résidente de 12 ans et plus selon l'âge et l'état matrimonial en milieu urbain par sexe

HOMMES							
Groupe d'âge	Célibataire	Marié	Veuf	Divorcé / séparé	ND	Total	Effectif
12 - 14	95,4	0,2	0,0	0,0	4,5	100,0	63 374
15 - 19	96,8	0,6	0,0	0,0	2,6	100,0	101 709
20 - 24	90,7	7,4	0,0	0,1	1,8	100,0	86 842
25 - 29	63,0	35,5	0,1	0,3	1,2	100,0	68 124
30 - 34	32,1	66,4	0,3	0,6	0,6	100,0	57 838
35 - 39	15,6	82,4	0,6	0,9	0,5	100,0	45 440
40 - 44	8,7	88,7	0,9	1,2	0,4	100,0	34 887
45 - 49	6,3	90,9	1,1	1,3	0,5	100,0	25 128
50 - 54	5,3	91,3	1,6	1,3	0,5	100,0	19 192
55 - 59	4,0	92,2	2,1	1,3	0,5	100,0	13 703
60 et +	5,0	87,7	5,4	1,0	0,9	100,0	27 797
Total	57,7	39,6	0,6	0,4	1,7	100,0	544034
FEMMES							
12 - 14	96,6	0,7	0,0	0,0	2,6	100,0	66 943
15 - 19	80,7	17,2	0,1	0,1	1,9	100,0	102 981
20 - 24	39,9	57,7	0,5	0,6	1,4	100,0	80 747
25 - 29	18,2	78,2	1,4	1,1	1,1	100,0	63 258
30 - 34	8,7	85,3	3,1	1,7	1,2	100,0	53 290
35 - 39	4,7	86,2	5,8	2,1	1,2	100,0	39 749
40 - 44	3,0	83,1	10,0	2,4	1,5	100,0	29 828
45 - 49	2,1	78,3	15,6	2,2	1,8	100,0	21 716
50 - 54	2,1	69,7	23,6	2,0	2,5	100,0	18 607
55 - 59	2,0	62,1	31,3	1,7	2,9	100,0	12 742
60 et +	3,3	35,2	54,7	1,2	5,6	100,0	33 763
Total	38,4	51,3	7,4	1,0	2,0	100,0	523 624

Tableau 4 : Répartition de la population résidente de 12 ans et plus selon l'âge et l'état matrimonial en milieu rural par sexe

HOMMES							
Groupe d'age	Célibataire	Marié	Veuf	Divorcé / séparé	ND	Total	Effectif
12 - 14	96,0	0,2	0,0	0,0	3,8	100,0	344 219
15 - 19	95,0	3,1	0,0	0,0	1,9	100,0	432 316
20 - 24	68,4	30,2	0,1	0,2	1,1	100,0	253 320
25 - 29	32,4	66,2	0,3	0,4	0,7	100,0	217 168
30 - 34	14,3	84,1	0,5	0,7	0,4	100,0	192 211
35 - 39	7,9	90,3	0,7	0,8	0,3	100,0	160 118
40 - 44	5,7	92,0	1,1	0,9	0,4	100,0	138 475
45 - 49	4,2	93,3	1,4	0,9	0,3	100,0	119 963
50 - 54	3,9	92,9	2,0	0,9	0,3	100,0	107 839
55 - 59	3,0	93,2	2,7	0,9	0,3	100,0	89 207
60 et +	3,0	88,9	6,5	0,8	0,8	100,0	249 754
Total	45,7	51,4	1,2	0,4	1,3	100,0	2 304 590
FEMMES							
12 - 14	95,6	3,0	0,1	0,0	1,4	100,0	324 281
15 - 19	55,2	43,6	0,2	0,3	0,7	100,0	445 481
20 - 24	8,1	89,9	0,8	0,8	0,5	100,0	346 553
25 - 29	2,8	94,5	1,5	0,8	0,4	100,0	318 095
30 - 34	1,5	94,5	2,7	0,9	0,5	100,0	269 406
35 - 39	1,0	93,0	4,5	0,9	0,5	100,0	222 163
40 - 44	0,9	88,7	8,6	1,1	0,7	100,0	187 487
45 - 49	0,8	83,6	13,7	1,1	0,9	100,0	144 817
50 - 54	1,0	74,5	21,9	1,2	1,4	100,0	133 677
55 - 59	1,0	67,6	28,7	1,1	1,7	100,0	93 048
60 et +	1,7	39,6	53,5	1,1	4,3	100,0	270 746
Total	22,1	66,6	9,5	0,7	1,1	100,0	2 755 754

Tableau 5 : Répartition de la population résidente de 12 ans et plus selon l'âge et l'état matrimonial par sexe. Ville de Ouagadougou

<i>HOMMES</i>							
Groupe d'âges	Célibataire	Marié(e)	Veuf	Divorcé	ND	Total	Effectif
12-14	94,2	0,2	0,0	0,0	5,6	100,0	25442
15-19	96,1	0,6	0,0	0,0	3,2	100,0	41895
20-24	91,4	6,2	0,0	0,0	2,3	100,0	42656
25-29	66,8	31,4	0,1	0,2	1,5	100,0	35618
30-34	34,1	64,4	0,3	0,4	0,8	100,0	29453
35-39	16,0	82,1	0,5	0,7	0,6	100,0	22762
40-44	8,5	89,0	0,9	1,2	0,4	100,0	17451
45-49	5,8	91,5	1,0	1,1	0,6	100,0	11989
50-54	4,8	92,1	1,4	1,1	0,6	100,0	8617
55-50	3,5	92,8	2,0	1,1	0,5	100,0	5831
60 et +	5,4	87,8	4,7	0,9	1,3	100,0	9758
Ensemble	57,3	39,9	0,5	0,4	2,0	100,0	251472
<i>FEMMES</i>							
12-14	94,8	0,8	0,0	0,0	4,4	100,0	28964
15-19	80,9	15,8	0,1	0,1	3,1	100,0	46541
20-24	41,7	55,3	0,4	0,4	2,1	100,0	38927
25-29	19,9	76,6	1,2	0,8	1,5	100,0	30244
30-34	9,2	84,7	3,0	1,4	1,6	100,0	25159
35-39	5,0	86,1	5,4	1,9	1,6	100,0	17800
40-44	3,2	83,4	9,2	2,2	2,0	100,0	12747
45-49	2,1	78,2	15,2	1,9	2,6	100,0	8720
50-54	2,1	69,3	23,0	1,8	3,8	100,0	7001
55-50	2,5	61,1	30,4	1,4	4,6	100,0	4318
60 et +	4,1	32,9	54,1	1,0	7,9	100,0	11222
Ensemble	39,7	50,8	6,0	0,8	2,8	100,0	231643

Tableau 6 : Répartition de la population résidente de 12 ans et plus selon l'âge et l'état matrimonial par sexe. Ville de Bobo-Dioulasso

HOMMES							
Groupe d'âges	Célibataire	Marié	Veuf	Divorcé	ND	Total	Effectif
12-14	96,9	0,1	0,0	0,0	3,0	100,0	12372
15-19	97,7	0,5	0,0	0,0	1,8	100,0	19408
20-24	93,0	5,8	0,0	0,0	1,1	100,0	16834
25-29	66,2	32,8	0,0	0,2	0,8	100,0	12829
30-34	35,0	63,6	0,3	0,5	0,5	100,0	11027
35-39	17,7	80,6	0,5	0,8	0,4	100,0	8895
40-44	10,1	87,4	0,8	1,4	0,4	100,0	7057
45-49	7,4	89,7	1,1	1,3	0,4	100,0	4915
50-54	5,6	91,1	1,4	1,3	0,5	100,0	3798
55-50	4,4	92,0	1,5	1,5	0,6	100,0	2794
60 et +	5,8	87,2	4,9	1,2	0,9	100,0	5493
Ensemble	59,1	38,8	0,5	0,5	1,2	100,0	105422
FEMMES							
12-14	98,4	0,5	0,0	0,0	1,0	100,0	13021
15-19	84,6	14,3	0,1	0,1	0,8	100,0	20610
20-24	47,2	51,3	0,3	0,4	0,8	100,0	15817
25-29	22,1	74,9	1,1	1,1	0,8	100,0	12552
30-34	11,0	84,1	2,4	1,6	0,9	100,0	10647
35-39	5,8	85,7	5,2	2,2	1,1	100,0	8065
40-44	4,0	83,4	8,8	2,6	1,3	100,0	6001
45-49	2,9	79,7	13,5	2,4	1,6	100,0	4065
50-54	2,9	72,5	20,3	2,2	2,1	100,0	3501
55-50	1,8	65,2	28,5	1,8	2,7	100,0	2327
60 et +	4,9	38,1	50,7	1,4	4,9	100,0	5136
Ensemble	42,1	49,8	5,8	1,0	1,2	100,0	101742

Tableau 7 : Répartition de la population résidente de 12 ans et plus selon l'âge et l'état matrimonial par sexe. Ensemble Autres villes du Burkina

HOMMES AUTRES VILLES							
Groupe d'âges	Célibataire	Marié	Veuf	Divorcé	ND	Total	Effectif
12-14	95,7	0,1	0,0	0,0	4,1	100,0	25 560
15-19	97,0	0,7	0,0	0,0	2,4	100,0	40 406
20-24	88,0	10,4	0,0	0,1	1,5	100,0	27 352
25-29	54,0	44,6	0,2	0,4	0,8	100,0	19 677
30-34	26,8	71,6	0,4	0,8	0,5	100,0	17 358
35-39	13,7	84,0	0,8	1,2	0,4	100,0	13 783
40-44	8,2	89,2	1,0	1,2	0,3	100,0	10 379
45-49	6,4	90,6	1,3	1,4	0,3	100,0	8 224
50-54	5,7	90,4	2,0	1,6	0,3	100,0	6 777
55-59	4,3	91,5	2,4	1,4	0,4	100,0	5 078
60 et +	4,4	87,8	6,1	1,1	0,6	100,0	12 546
Ensemble	57,4	39,8	0,8	0,5	1,5	100,0	187 140
FEMMES AUTRES VILLES							
12-14	97,8	0,7	0,0	0,0	1,4	100,0	24 958
15-19	78,1	20,7	0,1	0,2	0,9	100,0	35 830
20-24	32,6	65,2	0,6	0,9	0,6	100,0	26 003
25-29	13,4	82,6	1,7	1,6	0,7	100,0	20 462
30-34	6,6	86,8	3,6	2,2	0,7	100,0	17 484
35-39	3,7	86,6	6,7	2,2	0,8	100,0	13 884
40-44	2,2	82,6	11,5	2,6	1,1	100,0	11 080
45-49	1,8	77,6	16,9	2,5	1,2	100,0	8 931
50-54	1,8	68,8	25,7	2,1	1,6	100,0	8 105
55-59	1,6	61,6	33,1	1,9	1,9	100,0	6 097
60 et +	2,3	35,9	56,2	1,3	4,3	100,0	17 405
Ensemble	34,9	52,7	9,9	1,2	1,3	100,0	190 239

Tableau 8 : Répartition de la population résidente de 12 ans et plus selon la région de planification et l'état matrimonial par sexe

HOMMES							
Région	célibataire	marié	veuf	divorcé	ND	TOTAL	Effectif
1. Boucle du Mouhoun	46,0	50,5	1,5	0,8	1,3	100,0	332 444
2. Centre	51,4	45,5	0,8	0,4	1,9	100,0	598 336
3. Centre Est	46,6	50,1	1,6	0,4	1,2	100,0	220 949
4. Centre Nord	46,8	51,1	0,7	0,2	1,2	100,0	240 685
5. Centre Ouest	51,6	45,9	0,8	0,3	1,3	100,0	238 070
6. Est	44,1	53,4	0,9	0,3	1,2	100,0	232 683
7. Nord	48,3	49,0	0,9	0,3	1,4	100,0	245 738
8. Ouest	50,4	47,0	1,0	0,5	1,1	100,0	396 958
9. Sahel	38,4	58,9	1,0	0,5	1,3	100,0	211 548
10. Sud Ouest	49,0	46,9	2,0	0,7	1,4	100,0	131 213
Ensemble Burkina	48,0	49,2	1,1	0,4	1,4	100,0	2 848 624
FEMMES							
1. Boucle du Mouhoun	22,9	66,8	8,5	0,8	1,0	100,0	354 987
2. Centre	29,0	59,0	9,4	0,7	1,8	100,0	669 165
3. Centre Est	21,8	63,7	12,6	0,6	1,3	100,0	275 160
4. Centre Nord	21,8	68,6	8,2	0,6	0,9	100,0	297 122
5. Centre Ouest	25,5	62,0	10,8	0,5	1,2	100,0	317 161
6. Est	19,0	71,6	7,5	0,7	1,2	100,0	251 608
7. Nord	24,7	64,3	9,3	0,6	1,0	100,0	310 980
8. Ouest	28,4	62,6	7,3	0,8	0,9	100,0	425 895
9. Sahel	17,9	70,7	8,8	1,8	0,9	100,0	220 154
10. Sud Ouest	27,6	58,8	10,6	1,5	1,5	100,0	157 146
Ensemble Burkina	24,7	64,1	9,2	0,8	1,2	100,0	3 279 378

Tableau 9 : Répartition de la population résidente de 12 ans et plus selon la situation matrimoniale et le statut d'occupation par sexe

HOMMES							
Statut d'occupation	Célibataire	Marié	Veuf	Divorcé / Séparé	ND	Total	Effectif
Occupé	42,6	55,4	0,9	0,5	0,6	100,0	2 415 984
Chômeur	55,9	39,8	1,0	1,0	2,3	100,0	11 925
Quête 1 ^{er} emploi	88,2	9,2	0,1	0,2	2,3	100,0	38 208
Retraité	1,4	93,5	3,5	1,0	0,6	100,0	12 352
Occupé au foyer	62,7	25,7	6,4	0,7	4,6	100,0	15 847
Élève / Étudiant	94,4	0,6	0,0	0,0	5,0	100,0	190 999
Rentier	34,0	59,3	3,5	0,7	2,5	100,0	1 358
Autres inactifs	57,2	29,2	5,6	0,7	7,3	100,0	123 026
N.D.	89,2	1,0	0,0	0,0	9,8	100,0	38 925
FEMMES							
Occupé	21,6	69,2	7,8	0,8	0,6	100,0	2 285 338
Chômeur	52,4	29,5	11,1	1,7	5,4	100,0	4 760
Quête 1 ^{er} emploi	79,9	16,4	0,7	0,8	2,1	100,0	14 004
Retraité	4,9	39,0	46,2	3,3	6,6	100,0	1 449
Occupé au foyer	18,4	72,1	7,4	0,8	1,3	100,0	649 749
Élève / Étudiant	95,0	2,4	0,0	0,0	2,5	100,0	114 941
Rentier	20,5	22,6	49,3	1,6	6,0	100,0	1 087
Autres inactifs	28,1	23,7	39,7	1,4	7,1	100,0	184 844
N.D.	90,5	4,7	0,7	0,1	4,0	100,0	23 206

Tableau 10 : Répartition de la population résidente de 12 ans et plus selon la situation matrimoniale et la situation dans l'occupation par sexe

HOMMES							
Situation dans l'occupation principale	Célibataire	Marié	Veuf	Divorcé / Séparé	ND	Total	Effectif
Employeur, patron	31,8	66,1	0,8	0,5	0,7	100,0	12 608
Indépendant	8,9	89,2	1,2	0,6	0,2	100,0	1 296 667
Salarié, employé	33,1	65,6	0,5	0,6	0,4	100,0	125 231
Apprenti	91,2	7,8	0,1	0,1	0,8	100,0	22 876
Aide familial	89,3	8,6	0,6	0,3	1,2	100,0	936 377
Autres	62,2	34,9	1,2	0,6	1,2	100,0	8 173
ND	47,8	46,4	0,9	0,0	4,9	100,0	14 052
Total	48,0	49,2	1,1	0,4	1,4	100,0	2 415 984
FEMMES							
Employeur, patron	19,6	66,2	11,7	1,3	1,4	100,0	5 152
Indépendant	9,7	68,8	18,9	1,7	0,9	100,0	363 035
Salarié, employé	39,3	54,4	3,2	2,0	1,1	100,0	29 774
Apprenti	72,9	24,9	0,9	0,3	1,2	100,0	3 637
Aide familial	23,5	69,8	5,7	0,6	0,5	100,0	1 866 786
Autres	28,4	51,8	16,7	1,4	1,8	100,0	4 863
ND	26,5	58,8	7,9	0,6	6,1	100,0	12 091
Total	24,7	64,1	9,2	0,8	1,2	100,0	2 285 338

Tableau 11 : Répartition de la population résidente de 12 ans et plus selon la situation matrimoniale et le niveau d'instruction par sexe

HOMMES							
Niveau d'instruction	Célibataire	Marié	Veuf	Divorcé / Séparé	ND	Total	Effectif
Aucun	42,2	55,2	1,3	0,5	0,9	100,0	2 266 634
CP	65,6	30,9	0,4	0,4	2,8	100,0	27 444
CE	72,1	23,9	0,2	0,3	3,5	100,0	75 153
CM	69,3	27,0	0,2	0,3	3,2	100,0	223 529
Sec. 1 ^{er} cycle	78,9	18,3	0,1	0,2	2,5	100,0	160 760
Sec. 2 nd cycle	66,6	31,6	0,2	0,3	1,3	100,0	54 538
Supérieur	49,2	48,4	0,4	0,5	1,5	100,0	27 356
ND	48,6	31,0	0,8	0,4	19,2	100,0	13 210
FEMMES							
Aucun	20,3	67,8	10,1	0,8	1,1	100,0	2 928 656
CP	52,0	43,1	2,3	0,9	1,7	100,0	16 294
CE	62,9	33,1	1,4	0,7	1,9	100,0	46 414
CM	62,2	33,7	1,6	0,7	1,8	100,0	144 026
Sec. 1 ^{er} cycle	69,8	27,2	0,9	0,6	1,6	100,0	102 265
Sec. 2 nd cycle	54,7	41,7	1,4	0,9	1,4	100,0	21 710
Supérieur	41,6	52,4	1,8	1,6	2,6	100,0	7 685
ND	25,3	48,4	6,1	0,6	19,7	100,0	12 328

Tableau 12 : Répartition de la population résidente de 12 ans et plus selon la situation matrimoniale et le niveau d'instruction par sexe

HOMMES						
Niveau d'instruction	Célibataire	Marié	Veuf	Divorcé / Séparé	ND	Ensemble
Aucun	70,0	89,2	95,7	87,0	53,6	79,6
CP	1,3	0,6	0,3	0,8	2,0	1,0
CE	4,0	1,3	0,5	1,6	6,7	2,6
CM	11,3	4,3	1,6	5,0	18,1	7,8
Sec. 1 ^{er} cycle	9,3	2,1	0,7	2,7	10,3	5,6
Sec. 2 nd cycle	2,7	1,2	0,4	1,2	1,8	1,9
Supérieur	1,0	0,9	0,3	1,2	1,0	1,0
ND	0,5	0,3	0,4	0,4	6,5	0,5
Total (%)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Total Effectif	1365969	1400829	30182	12297	39347	2 848 624
FEMMES						
Aucun	73,2	94,4	98,2	90,4	79,3	89,3
CP	1,0	0,3	0,1	0,6	0,7	0,5
CE	3,6	0,7	0,2	1,2	2,2	1,4
CM	11,1	2,3	0,8	4,1	6,5	4,4
Sec. 1 ^{er} cycle	8,8	1,3	0,3	2,2	4,1	3,1
Sec. 2 nd cycle	1,5	0,4	0,1	0,8	0,7	0,7
Supérieur	0,4	0,2	0,0	0,5	0,5	0,2
ND	0,4	0,3	0,2	0,3	6,0	0,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	809697	2102675	301043	25533	40430	3 279 378

Tableau 13 : Répartition de la population résidente de 12 ans et plus selon la situation matrimoniale et la religion par sexe

Religion	Célibataire	Marié	Veuf (ve)	Divorcé / Séparé	ND	Total	Effectif
HOMMES							
Animiste	43,7	52,7	1,9	0,6	1,2	100,0	626 084
Musulman	47,8	49,8	0,8	0,4	1,3	100,0	1 613 753
Catholique	53,1	44,0	0,9	0,4	1,6	100,0	497 045
Protestant	52,1	45,4	0,6	0,4	1,4	100,0	88 267
Autres	52,4	43,4	1,5	0,8	2,0	100,0	5 032
Sans religion	53,4	42,8	1,5	0,8	1,6	100,0	15 006
ND	42,2	25,2	0,9	0,5	31,2	100,0	3 437
FEMMES							
Animiste	20,5	66,3	11,2	0,8	1,2	100,0	805 687
Musulman	23,7	66,5	8,0	0,8	1,1	100,0	1 789 379
Catholique	33,0	54,9	9,9	0,7	1,5	100,0	554 435
Protestant	31,0	58,0	8,9	0,8	1,2	100,0	102 288
Autres	27,4	58,3	11,3	1,3	1,7	100,0	5 424
Sans religion	22,8	60,1	14,4	1,3	1,4	100,0	18 682
ND	19,6	50,6	7,1	0,6	22,1	100,0	3 483

Tableau 14 : Nombre de mariés polygames et taux de polygamie selon le milieu de résidence et le sexe

	Nombre total de mariés		Nombre de polygames		Taux de polygamie	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Urbain	215 531	268 519	41 001	86 013	19,0	32,0
Rural	1 185 298	1 834 156	421 166	1 001 965	35,5	54,6
Ensemble	1 400 829	2 102 675	462 167	1 087 978	33,0	51,7

Tableau 15 : Principaux indices de polygamie à Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et les autres villes

Milieu de résidence	p (%)		e	m
	Hommes	Femmes		
Ouagadougou	14,5	24,2	2,28	1,19
Bobo-Dioulasso	20,4	32,8	2,26	1,26
Autres villes	24,3	40,8	2,35	1,33
Total urbain	19,0	32,0	2,31	1,25

Tableau 16 : Population masculine mariée selon l'âge et le nombre d'épouses. Ensemble Burkina Faso

Groupe d'âge	Monogame	M2	M3	M4	Total Polygame	Total marié
12-14	567	150	46	19	215	782
15-19	12 738	756	119	76	951	13 689
20-24	76 205	5 501	366	81	5 948	82 153
25-29	143 294	20 895	1 699	225	22 819	166 113
30-34	154 955	38 209	4 497	628	43 334	198 289
35-39	126 796	44 928	7 902	1 505	54 335	181 131
40-44	99 610	44 722	10 885	2 668	58 275	157 885
45-49	77 662	40 225	12 563	4 057	56 845	134 507
50-54	63 967	35 308	12 996	5 284	53 588	117 555
55-59	49 204	29 052	12 023	5 377	46 452	95 656
60 et +	126 650	71 786	31 173	16 446	119 405	246 055
Total	931 648	331 532	94 269	36 366	462 167	1 393 815

Tableau 17: Population féminine mariée selon l'âge et le nombre d'épouses du mari. Ensemble Burkina Faso

Groupe d'âges	Nombre d'épouses du mari				Total Polygame	Total mariée
	1	2	3	4 +		
12-14	7 151	1 906	626	371	2 903	10 054
15-19	138 776	50 322	14 554	6 631	71 507	210 283
20-24	210 981	100 712	29 728	13 592	144 032	355 013
25-29	177 927	113 770	38 467	17 947	170 184	348 111
30-34	133 481	103 187	41 988	20 370	165 545	299 026
35-39	97 285	84 627	38 250	20 219	143 096	240 381
40-44	73 320	65 321	33 286	18 771	117 378	190 698
45-49	51 291	46 377	24 931	15 119	86 427	137 718
50-54	42 051	36 650	20 448	13 123	70 221	112 272
55-59	26 258	22 612	13 061	8 662	44 335	70 593
60 et +	46 211	36 235	21 099	15 016	72 350	118 561
Total	1 004 732	661 719	276 438	149 821	1 087 978	2 092 710

Tableau 18 : Population féminine mariée selon l'âge et le nombre d'épouses du mari Ensemble
Burkina

Groupe d'âges	Nombre d'épouses du mari				Total Polygame	Total mariée
	1	2	3	4 +		
12-14	71,1	19,0	6,2	3,7	28,9	100,0
15-19	66,0	23,9	6,9	3,2	34,0	100,0
20-24	59,4	28,4	8,4	3,8	40,6	100,0
25-29	51,1	32,7	11,1	5,2	48,9	100,0
30-34	44,6	34,5	14,0	6,8	55,4	100,0
35-39	40,5	35,2	15,9	8,4	59,5	100,0
40-44	38,4	34,3	17,5	9,8	61,6	100,0
45-49	37,2	33,7	18,1	11,0	62,8	100,0
50-54	37,5	32,6	18,2	11,7	62,5	100,0
55-59	37,2	32,0	18,5	12,3	62,8	100,0
60 et +	39,0	30,6	17,8	12,7	61,0	100,0
Total	48,0	31,6	13,2	7,2	52,0	100,0

Tableau 19 : Population masculine mariée selon l'âge et le nombre d'épouses par milieu de résidence

MILIEU URBAIN							
Groupe d'âges	Nombre d'épouses				Polygame	Total marié	Effectif
	1	2	3	4 +			
12-14	75,58	18,6	2,3	3,5	24,4	100,0	86
15-19	91,53	6,6	1,0	0,8	8,5	100,0	602
20-24	97,31	2,3	0,3	0,1	2,7	100,0	5 986
25-29	96,20	3,5	0,3	0,0	3,8	100,0	22 714
30-34	92,57	6,8	0,5	0,1	7,4	100,0	36 956
35-39	87,34	11,3	1,2	0,2	12,7	100,0	36 769
40-44	80,75	16,2	2,5	0,6	19,3	100,0	30 668
45-49	73,99	20,6	4,2	1,2	26,0	100,0	22 712
50-54	67,96	23,8	6,1	2,2	32,0	100,0	17 454
55-59	62,86	25,4	8,5	3,2	37,1	100,0	12 582
60 et +	57,06	26,4	11,2	5,4	42,9	100,0	24 287
Total	80,55	14,7	3,5	1,3	19,4	100,0	210 816
RURAL							
12-14	72,13	19,3	6,3	2,3	27,9	100,0	696
15-19	93,12	5,5	0,9	0,5	6,9	100,0	13 087
20-24	92,40	7,0	0,5	0,1	7,6	100,0	76 167
25-29	84,69	14,0	1,1	0,2	15,3	100,0	143 399
30-34	74,84	22,1	2,7	0,4	25,2	100,0	161 333
35-39	65,59	28,3	5,2	1,0	34,4	100,0	144 362
40-44	58,83	31,3	8,0	2,0	41,2	100,0	127 217
45-49	54,44	31,8	10,4	3,4	45,6	100,0	111 795
50-54	52,05	31,1	11,9	4,9	47,9	100,0	100 101
55-59	49,71	31,1	13,2	6,0	50,3	100,0	83 074
60 et +	50,86	29,5	12,8	6,8	49,1	100,0	221 768
Total	64,40	25,4	7,4	2,8	35,6	100,0	1 182 999

Tableau 20 : Population féminine mariée selon l'âge et le nombre d'épouses du mari par milieu de résidence

<i>Milieu urbain</i>							
Groupe d'âges	Nombre d'épouses du mari				Polygame	Total mariée	Effectif
	1	2	3	4 +			
12-14	73,3	17,4	5,5	3,9	26,7	100,0	438
15-19	80,7	14,7	3,1	1,5	19,3	100,0	16 832
20-24	80,9	14,7	3,0	1,3	19,1	100,0	44 615
25-29	76,1	17,9	4,3	1,7	23,9	100,0	48 244
30-34	68,7	22,4	6,3	2,6	31,3	100,0	44 897
35-39	61,7	25,7	8,8	3,9	38,3	100,0	34 044
40-44	56,6	27,3	10,9	5,2	43,4	100,0	24 669
45-49	52,3	28,2	12,9	6,7	47,7	100,0	16 926
50-54	49,9	28,1	14,4	7,6	50,1	100,0	12 921
55-59	47,4	28,3	15,4	8,9	52,6	100,0	7 871
60 et +	48,4	26,0	14,7	10,9	51,6	100,0	11 828
Total	67,3	21,7	7,4	3,6	32,7	100,0	263 285
<i>MILIEU RURAL</i>							
12-14	71,0	19,0	6,3	3,7	29,0	100,0	9 616
15-19	64,7	24,7	7,3	3,3	35,3	100,0	193 451
20-24	56,3	30,3	9,1	4,2	43,7	100,0	310 398
25-29	47,1	35,1	12,1	5,7	52,9	100,0	299 867
30-34	40,4	36,6	15,4	7,6	59,6	100,0	254 129
35-39	37,0	36,8	17,1	9,2	63,0	100,0	206 337
40-44	35,8	35,3	18,4	10,5	64,2	100,0	166 029
45-49	35,1	34,4	18,8	11,6	64,9	100,0	120 792
50-54	35,8	33,2	18,7	12,2	64,2	100,0	99 351
55-59	35,9	32,5	18,9	12,7	64,1	100,0	62 722
60 et +	37,9	31,1	18,1	12,9	62,1	100,0	106 733
Total	45,2	33,1	14,0	7,7	54,8	100,0	1 829 425

Tableau 21 : Proportion (%) des personnes vivant en régime de polygamie parmi les mariées selon la province et le sexe

N°	Province	% Polygames		N°	Province	% Polygames	
		Hommes	Femmes			Hommes	Femmes
1	KOURWEOGO	50,6	68,9	25	COMOE	34,4	53,7
2	BOULKIEMDE	46,7	68,1	26	GOURMA	34,3	50,8
3	SANGUIE	45,7	66,6	27	BOUGOURIBA	33,2	50,7
4	SANMATENGA	44,3	64,6	28	KOURITENGA	32,5	50,5
5	ZONDOMA	43,2	62,2	29	NAYALA	32,2	51,0
6	PASSORE	42,9	62,0	30	NOUMBIEL	32,2	50,3
7	BAZEGA	42,0	62,8	31	KOULPELOGO	32,1	50,2
8	ZIRO	41,8	62,1	32	MOUHOUN	32,0	50,4
9	LERABA	41,8	60,8	33	GNAGNA	31,6	49,7
10	GANZOURGOU	40,2	58,8	34	KOMANDJOARI	29,8	47,5
11	SISSILI	39,7	59,9	35	SOUROU	29,7	46,9
12	OUBRITENGA	39,4	59,1	36	KOMPIENGA	28,8	46,4
13	YATENGA	39,3	57,7	37	HOUET	28,7	45,6
14	NAMENTENGA	38,5	58,7	38	NAHOURI	27,5	45,6
15	TAPOA	38,1	58,1	39	IOBA	25,8	39,9
16	LOROUM	37,9	56,6	40	SOUM	24,8	40,3
17	ZOUNDWEOGO	37,7	57,3	41	KOSSI	23,5	38,2
18	TUY	37,2	55,9	42	KADIOGO	18,9	32,2
19	BAM	37,0	55,8	43	YAGHA	16,2	28,1
20	PONI	36,5	55,2	44	SENO	14,2	23,9
21	BOULGOU	36,1	53,7	45	OULDALAN	12,4	19,0
22	KENEDOUGOU	35,2	53,8		URBAIN Burkina	19,0	32,0
23	BALE	34,9	53,7		RURAL Burkina	35,5	54,6
24	BANWA	34,6	53,8		ENSEMBLE Burkina	33,0	51,7

N.B. Dans les calculs, les unions libres ont été comptabilisés avec les mariés monogames

ANNEXE 2

Évaluation des données sur la nuptialité

Les données sur la nuptialité sont évaluées à partir de la proportion des célibataires par groupe d'âge.

La construction d'une table de nuptialité n'est envisageable que lorsque la proportion de célibataires décroît régulièrement au fur et à mesure que l'âge augmente.

Dans une table de nuptialité, on distingue les célibataires qui sont en fait les proportions de célibataires, et la série des mariages s'obtient en soustrayant le nombre de célibataires à l'âge x de celui des célibataires à l'âge $x+a$, a étant l'amplitude de classe.

On remarque que quel que soit le sexe, toutes les proportions de célibataires décroissent à mesure de l'âge augmente à l'exception de celles du groupe d'âges 60 ans et plus qui s'avèrent souvent plus élevées par rapport au groupe d'âge précédent. Cette situation se justifie d'ailleurs dans la mesure où le groupe d'âges 60 ans et plus est le cumul de plusieurs groupes d'âges. Le célibat étant considéré comme définitif à 55 ans pour les hommes et 35 ans pour les femmes, le groupe d'âges 60 ans et plus n'intervient pas dans le calcul de l'âge moyen au premier mariage et du célibat définitif.

On peut considérer que les données sur la nuptialité sont bonnes compte tenu de ce qui a été dit précédemment. On n'a donc pas besoin de procéder à un lissage des données avant de réaliser l'étude sur la nuptialité.

ANNEXE 3

Méthode de calcul de l'âge moyen au premier mariage

L'âge moyen au premier mariage qui mesure le calendrier de la nuptialité est la moyenne pondérée des âges au mariage, avec l'hypothèse que les mariages se répartissent uniformément entre deux anniversaires successifs. L'âge moyen est calculé selon la méthode de Hadjnal. Cette méthode repose sur deux hypothèses qui sont :

- absence de corrélation marquée entre nuptialité d'une part, mortalité et mouvements migratoires d'autre part ;
- nuptialité stable, ce qui signifie que la probabilité pour un célibataire de se marier à un âge donné reste constante. De ce fait, on suppose que les proportions aux différents âges ne varient pas. L'âge moyen au premier mariage se calcule exactement comme l'espérance de vie à la naissance.

Considérons la répartition de la proportion des célibataires par groupe d'âges. Cette proportion pour un groupe d'âges donné est $P(x, x+4)$. Soit η_x , la proportion de célibataires qui finissent par ne pas se marier lorsqu'ils atteignent l'âge x .

Au Burkina Faso, l'âge x a été fixé à 55 ans pour les hommes et 35 ans pour les femmes.

Pour une cohorte fictive de célibataires à 15 ans, elle sera restée dans le célibat :

- à 15 ans : $15 \times 1\ 000 = 15\ 000$ années
- entre 15-19 ans : $5 \times P(15-19) = 5P(15 - 19)$ années
- entre 20-24 ans : $5 \times P(20 - 24) = 5P(20-24)$ années
- etc.

En sommant ces diverses années de célibat, on obtient le nombre total d'années de célibat de l'ensemble de la cohorte qui peut se résumer par la formule suivante :

$$1\ 000 \times 3 \times 5 + 5 \frac{Q(P_x, x+4)}{15-19}^{55-59}$$

Il faut soustraire de cette somme le total des années vécues par ceux qui demeurent définitivement célibataires soit à 55 ans pour les hommes ou à 35 ans pour les femmes, soit $55 \times \eta_{55}$ pour les hommes et $35 \times \eta_{35}$ pour les femmes.

On obtient alors le total que voici :

$$15\ 000 + 5 \frac{Q(P_x, x+4)}{15-19}^{55-59} - 55 \times \eta_{55}$$

Il suffit de diviser ce total d'années vécues par le nombre d'hommes qui se sont mariés avant 55 ans pour avoir l'âge moyen au premier mariage.

La formule définitive devient alors :

	55-59
	$15\ 000 + 5 Q(Px, x+4) - 55x\eta_{55}$
Âge moyen au premier mariage des hommes =	$\frac{15-19}{1\ 000 - \eta_{55}}$

Les femmes pouvant se marier à partir de 12 ans la formule de l'âge moyen au premier mariage devient :

	35-39
	$12\ 000 + 3 P(12-14) + 5 O(Px, x+4) - 35x\eta_{35}$
Âge moyen au premier mariage des femmes =	$\frac{15-19}{1\ 000 - \eta_{35}}$

ANNEXE 4

TABLES DE NUPTIALITE

Tableau I : Table de Nuptialité des hommes en 1996, ensemble du pays

Âge	Cx	m(x,x+4)	anx en ‰
15	1 000	160	160
20	840	155	185
25	685	395	577
30	295	155	525
35	140	60	429
40	80	27	338
45	53	8	151
50	45	9	200
55	36	-	-

Tableau II : Table de nuptialité des femmes en 1996 ensemble du pays

Âge	Cx	m(x,x+4)	anx en ‰
12	1 000	200	200
15	800	525	656
20	275	198	720
25	77	41	532
30	36	21	583
35	15	4	267
40	11	1	91
45	10	-	-

Tableau III : Table de Nuptialité des hommes en zone urbaine et zone rurale en 1996

Âge	Zone urbaine			Zone rurale		
	Cx	m(x,x+4)	anx en ‰	Cx	m(x,x+4)	anx en ‰
15	1 000	63	63	1 000	190	190
20	937	172	184	827	322	389
25	765	285	373	505	255	505
30	480	230	479	250	133	532
35	250	115	460	117	47	402
40	135	50	370	70	20	286
45	85	20	235	50	10	200
50	65	15	231	40	5	125
55	50	-	-	35	-	-

Tableau IV : Table de nuptialité des femmes en zone urbaine et rurale en 1996

	Zone urbaine			Zone rurale		
	Cx	m(x,x+4)	anx en ‰	cx	m(x,x+4)	anx en ‰
12	1 000	105	105	1 000	230	230
15	895	345	385	770	460	597
20	550	265	482	310	250	806
25	285	145	509	60	38	633
30	140	68	486	22	8	364
35	72	41	569	14	4	286
40	31	8	258	10	3	300
45	23	-	-	07	-	-

Tableau V : Table de nuptialité des hommes actifs en 1996 Burkina Faso

Âge	cx	m(n,x+4)	anx en ‰
15	1 000	170	170
20	830	275	331
25	555	281	506
30	274	144	526
35	130	60	462
40	70	24	343
45	46	7	152
50	39	3	77
55	36	-	-

Tableau VI : Table de nuptialité des femmes actives 1996 Burkina Faso

Âge	cx	m(n,x+4)	anx en ‰
12	1 000	205	205
15	795	260	627
20	535	462	864
25	73	37	860
30	36	21	583
35	15	5	333
40	10	5	500
45	05	-	-

Tableau VII : Table de nuptialité des hommes actifs en zone urbaine et rurale 1996

Âge	Zone urbaine			Zone rurale		
	cx	m(x,x+4)	anx en ‰	cx	m(x,x+4)	anx en ‰
15	1 000	86	86	1 000	185	185
20	914	174	190	815	320	393
25	740	285	385	495	270	545
30	455	220	484	225	110	489
35	235	115	489	115	49	426
40	120	45	375	66	19	288
45	75	20	267	47	11	234
50	55	19	345	36	6	167
55	36	-	-	30	-	-

Tableau VIII : Table de nuptialité des femmes actives en zone urbaine et rurale en 1996

Âges	Zone urbaine	Zone rurale
------	--------------	-------------

	cx	m(x,x+4)	anx en ‰	cx	m(x,x+4)	anx en ‰
12	1 000	110	110	1 000	210	210
15	890	315	354	790	474	600
20	575	255	443	315	261	826
25	320	135	422	55	34	618
30	185	90	486	21	11	524
35	95	42	442	10	5	500
40	53	23	434	05	1	200
45	30	-	-	04	-	-

Tableau IX : Table de nuptialité des hommes à Ouagadougou Bobo-Dioulasso et autres villes en 1996

Âge	OUAGADOUGOU			BOBO-DIOULASSO			AUTRES VILLES		
	cx	m(x,x+4)	anx en ‰	cx	m(x,x+4)	anx en ‰	cx	m(x,x+4)	anx en ‰
15	1 000	60	60	1 000	45	45	1 000	75	75
20	940	130	138	955	160	168	925	225	243
25	810	415	512	795	310	390	700	325	464
30	395	130	329	485	225	464	375	175	467
35	265	103	389	260	120	462	200	95	475
40	162	70	432	140	55	393	105	35	333
45	92	22	239	85	23	271	70	10	143
50	70	18	257	62	12	194	60	8	133
55	52	-	-	50	-	-	52	-	-

Tableau X : Table de nuptialité des femmes à Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et autres villes

Âge	OUAGADOUGOU			BOBO-DIOULASSO			AUTRES VILLES		
	cx	m(x,x+4)	anx en ‰	cx	m(x,x+4)	anx en ‰	cx	m(x,x+4)	anx en ‰
12	1 000	120	120	1 000	85	85	1 000	24	1 000
15	880	230	261	915	70	77	976	441	452
20	650	275	423	845	200	237	535	310	579
25	375	175	467	645	485	752	225	30	133
30	200	100	500	160	75	469	195	146	749
35	100	40	400	85	33	388	49	24	490
40	60	23	383	52	12	231	25	5	200
45	37	-	-	40	-	-	20	-	-

Tableau XI : Table de nuptialité des hommes selon le niveau d'instruction en 1996 Ensemble du Pays

Âge	Aucun niveau		Primaire		Secondaire		Supérieur	
	cx	m(x,x+4)	cx	m(x,x+4)	cx	m(x,x+4)	Cx	m(x,x+4)

15	1 000	160	1 000	120	1 000	57	1 000	125
20	840	335	880	245	943	148	875	260
25	505	255	635	295	795	300	615	325
30	250	385	340	170	495	260	290	170
35	120	48	170	85	235	130	120	53
40	72	22	85	35	105	53	67	14
45	50	5	50	10	52	19	53	3
50	45	10	40	10	33	8	50	1
55	35	-	30	-	25	-	49	-

Tableau XII : Table de nuptialité des femmes selon le niveau d'instruction en 1996 Ensemble du pays

Âge	Aucun niveau		Primaire		Secondaire		Supérieur	
	cx	m(x,x+4)	cx	m(x,x+4)	cx	m(x,x+4)	cx	m(x,x+4)
12	1 000	240	1 000	115	1 000	50	1 000	65
15	760	450	885	210	950	175	935	80
20	310	255	675	260	775	290	855	180
25	55	35	415	170	485	225	675	300
30	20	7	245	115	260	115	375	190
35	13	2	130	57	145	53	185	73
40	11	1	73	32	92	29	112	17
45	10	-	41	-	63	-	95	-

Tableau XIII : Table de nuptialité des hommes selon la situation dans l'occupation principale en 1996
Ensemble du pays

Groupe d'âge	Employeur, Patron		Indépendant		Salarié/employé		Apprenti		Aide Familiale	
	cx	m(n,x+4)	cx	m(n,x+4)	cx	m(n,x+4)	cx	m(n,x+4)	cx	m(n,x+4)
15	1 000	195	1 000	475	1 000	95	1 000	33	1 000	20
20	805	260	525	305	905	185	967	92	980	40
25	545	230	220	128	720	295	875	175	940	135
30	315	145	92	45	425	227	700	195	805	175
35	170	80	47	17	198	108	505	120	630	140
40	90	35	30	6	90	40	385	115	490	70
45	55	15	24	4	50	10	270	125	420	53
50	40	7	20	5	40	5	145	100	367	37
55	33	-	15	-	35	-	45	-	330	-

Tableau XIV : Table de nuptialité des femmes selon la situation dans l'occupation principale en 1996 -
Ensemble du pays

Groupe d'âges	Employeur, Patron		Indépendant		Salarié/employé		Apprenti		Aide Familiale	
	cx	m(n,x+4)	cx	m(n,x+4)	cx	m(n,x+4)	cx	m(n,x+4)	cx	m(n,x+4)
12	1 000	230	1 000	315	1 000	38	1 000	55	1 000	220

15	770	400	685	430	962	127	945	120	780	450
20	370	233	255	180	835	275	825	250	330	280
25	137	42	75	32	560	245	575	275	50	35
30	95	32	43	16	315	147	300	175	15	10
35	63	21	27	7	168	73	125	80	5	5
40	42	16	20	5	95	31	45	40	0	0
45	26	-	15	-	64	-	5	-	0	0

Table XV : Table de nuptialité des hommes selon le statut d'occupation en 1996 Ensemble du pays

Âge	Occupé			Chômeur		
	cx	m(x,x+4)	anx en ‰	cx	m(x,x+4)	anx en ‰
15	1 000	35	35	1 000	57	57
20	965	145	150	943	18	19
25	820	300	366	925	120	130
30	520	265	510	805	220	273
35	255	135	529	585	215	368
40	120	53	442	370	163	441
45	67	18	269	207	127	614
50	49	14	286	80	15	188
55	35	-	-	65	-	-

Tableau XVI : Table de nuptialité des femmes selon le statut d'occupation en 1996 Ensemble du pays

Âge	Occupé			Chômeur		
	cx	m(x,x+4)	anx en ‰	cx	m(x,x+4)	anx en ‰
12	1 000	230	230	1 000	100	100
15	770	195	253	900	110	122
20	575	514	894	790	223	282
25	61	35	574	567	192	339
30	26	8	308	375	155	413
35	18	6	333	220	100	455
40	12	2	167	120	30	250
45	10	-	-	90	0	0

CHAPITRE 10 FECONDITE

Youssouf LANGANI
Yimian KABORE

INTRODUCTION

Ce thème a pour objectif de fournir des indicateurs du niveau et de la structure de la fécondité du Burkina Faso en décembre 1996. Il s'agira de décrire les variations aussi bien de niveau que de structure de la fécondité selon certaines variables d'identification sociale tels que le niveau d'instruction, le statut d'occupation, la profession, la situation matrimoniale et la religion.

Dès les années 70, il existait déjà des ONG œuvrant dans le domaine de la planification familiale mais c'est en 1991 que la nécessité de tenir compte des indicateurs démographiques dans les politiques et programmes de développement économique et social s'est concrétisée par l'adoption d'une politique de population. La connaissance de caractéristiques démographiques constitue un préalable à l'élaboration de toute politique cohérente de population et la mise en œuvre d'un programme efficace de développement humain durable.

Il s'avère alors indispensable de disposer d'indicateurs démographiques fiables à même de guider l'élaboration, le suivi et l'évaluation des programmes de population et de servir de référence aux différents intervenants en matière de population. Ce thème contribuera à l'amélioration des connaissances sur les caractéristiques démographiques de la population en vue de leur prise en compte dans les programmes de développement.

Au Burkina Faso tout comme dans la plupart des pays africains, les femmes jouent un rôle prépondérant sur le plan économique. Elles sont le pilier économique du ménage, même si pour des raisons diverses, leur travail reste encore sous évalué, peu rémunéré et parfois même peu reconnu. Sur le plan de la reproduction sociale, la femme idéale est celle qui est féconde et l'enfant est reconnu comme un signe de prospérité et de richesse. Quel que soit le milieu de résidence, la descendance nombreuse reste souhaitée par les hommes comme par les femmes surtout dans le milieu rural où les outils de travail demeurent rudimentaires et où l'essentiel est fourni par la main d'œuvre. C'est pourquoi il n'est pas rare que des femmes connaissent plus d'une dizaine de maternités. Pour la femme, l'enfant lui confère un statut social en tant que procréatrice. Plus on a d'enfants, plus on a de la considération. La stérilité est mal vécue pour l'homme tout comme pour la femme.

Jusqu'à la fin des années 70, la planification familiale était un sujet jadis tabou, mais de nos jours, l'utilisation de méthodes contraceptives modernes prend de plus en plus de l'ampleur. C'est dire que les mentalités sont en train de changer et l'on devrait s'attendre à une baisse progressive du niveau de la fécondité au fil du temps.

CONCEPTS ET DEFINITIONS

Les principaux indicateurs retenus pour l'analyse de la natalité et de la fécondité sont les suivants:

- **Le taux Brut de Natalité (TBN):** Il s'agit du nombre moyen de naissances vivantes annuelles pour 1000 habitants. Il est calculé en rapportant les naissances des 12 derniers mois à l'effectif de la population dénombré au RGPH'96.
- **Le taux Global de Fécondité Générale (TGFG):** Il indique le nombre de naissances vivantes pour 1 000 femmes en âge de procréer c'est à dire âgées de 15-49 ans révolus. Il est calculé en rapportant les naissances des 12 derniers mois à l'effectifs des femmes âgées de 15 à 49 ans révolus au moment du recensement.
- **L'Indice Synthétique de Fécondité (ISF) ou somme des naissances réduites:** Il indique le nombre moyen d'enfants nés vivants qu'aurait mis au monde une femme arrivée à la fin de sa vie féconde, si elle connaissait, à chaque âge, les taux de fécondité effectivement observés au cours des 12 derniers mois ayant précédé le recensement.
- **La parité moyenne à 45-49 ans:** C'est le nombre moyen d'enfants nés vivants des femmes de 45-49 ans.
- **Le Taux Brut de Reproduction (TBR):** il représente la descendance finale en filles, en l'absence de mortalité, d'une génération fictive de femmes soumises aux conditions actuelles de la fécondité.
- **Le Taux Net de Reproduction (TNR):** il représente la descendance finale en filles d'une génération fictive de femmes soumises aux conditions actuelles de la fécondité, en tenant compte cette fois-ci de la mortalité.
- **La natalité :** elle désigne la fréquence des naissances au sein des populations proprement dites, à l'exclusion des sous-populations³.
- **La fécondité :** elle désigne la fréquences des naissances au sein d'ensembles en âge de procréer⁴.

Conclusion de l'évaluation de la qualité des données

L'évaluation des données sur la fécondité a montré que les données sur les naissances des douze derniers mois comportent quelques omissions. Les parités sont par contre bien déclarées ce qui justifie leur utilisation pour ajuster les taux de fécondité. La méthode d'ajustement utilisée est celle de Coale et Trussell.

La présente analyse est structurée en trois grandes parties. La première partie traite de la natalité. La deuxième aborde la fécondité au niveau global et selon certaines caractéristiques d'identification sociale. La dernière partie traite de l'infécondité au Burkina.

³ Dictionnaire Démographique multilingue des Nations Unies, 1981

⁴ Idem

I - NATALITE

Au Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1996 (RGPH'96), le taux brut de natalité (TBN) est de 48,2‰. Comme l'indique le tableau 1, il varie selon le milieu de résidence. En milieu urbain, le taux est de 42,0‰ contre 48,9‰ en milieu rural. Il est légèrement inférieur aux niveaux de certains pays limitrophes tels que le Niger (54‰) mais nettement supérieur à la moyenne africaine qui est de l'ordre de 39‰.

Tableau 1: Niveau de natalité selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	TBN (‰)
Burkina	48,2
Urbain	42,0
Rural	48,9

Sous l'hypothèse que l'enregistrement des événements a été uniforme dans toutes les provinces et en considérant la structure du Burkina comme structure-type, l'examen du tableau 2 fait apparaître trois groupes de provinces :

- Le premier groupe est constitué de 5 provinces dont le taux brut de natalité standardisé est inférieur à 46‰. Le Kadiogo qui abrite la capitale Ouagadougou se distingue nettement dans ce groupe avec un niveau de natalité nettement plus faible (38,1‰).
- Le deuxième groupe est constitué de 22 provinces dont la natalité est intermédiaire. Le TBN standardisé varie de 46,8‰ dans la province du Sanmatenga à 49,4‰ dans la Bougouriba.
- Le troisième groupe est constitué de 18 provinces dont le TBN standardisé est supérieur à 50‰. Toutes les provinces de l'est du Burkina se situent dans ce groupe.

Ce regroupement des provinces devrait être confronté tout au long de l'analyse aux autres indicateurs. Les différences observées peuvent être le résultat de la différence de fécondité entre les provinces mais également des différences de structure par sexe, âge et état matrimonial. Ces trois structures influencent fortement le niveau de natalité.

Tableau 2 : Taux bruts de natalité observé et standardisé des provinces du Burkina

Provinces	TBN observé	TBN standardisé
Premier groupe		
Kadiogo	42,7	38,1
Oudalan	44,7	41,3
Houet	46,6	44,1
Ioba	46,3	44,8
Nahouri	45,5	45,3
Deuxième groupe		
Sanmatenga	48,7	46,8
Bazega	44,8	46,9
Bam	44,5	47,0
Kourweogo	47,8	47,2
Tuy	49,0	47,2
Ganzourgou	46,6	47,3
Kouritenga	46,5	47,3
Boulgou	47,9	47,6
Noumbiel	47,6	47,8
Mouhoun	46,1	47,9
Soum	47,4	48,0
Oubritenga	47,9	48,3
Seno	48,9	48,4
Boulkiemde	48,0	48,4
Zoundweogo	47,0	48,9
Bale	47,1	48,9
Yatenga	46,7	49,0
Passore	47,0	49,1
Comoe	49,4	49,1
Sanguie	47,4	49,3
Ziro	49,7	49,4
Bougouriba	47,7	49,4
Troisième groupe		
Nayala	43,6	50,1
Banwa	49,5	50,3
Sissili	51,1	50,7
Poni	49,4	50,7
Zoncoma	47,0	51,1
Kenedougou	49,7	51,3
Loroum	49,5	51,7
Gourma	52,3	52,5
Komandjoari	52,5	52,5
Koulpelogo	53,4	52,7
Leraba	50,1	53,1
Sourou	47,2	53,3
Namentenga	53,6	53,4
Gnagna	54,4	54,0
Kossi	49,9	54,5
Yagha	52,3	56,0
Kompiemga	56,7	56,2
Tapoa	58,5	60,0
BURKINA FASO	48,2	48,2

II – NIVEAU, STRUCTURE ET TENDANCE DE LA FECONDITE

2.1. NIVEAU GLOBAL

Le taux global de fécondité générale (TGFG) concerne les femmes en âge de procréer quel que soit leur état matrimonial. Ce taux est influencé par les structures par âge et état matrimonial des femmes concernées.

Pour 1000 femmes âgées de 15-49 ans, on a observé en moyenne 213 naissances vivantes au cours des 12 derniers mois ayant précédé le recensement. Ce taux est plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain (220‰ contre 171,5‰). Dans l'univers urbain, le taux est de 162,5‰ à Ouagadougou et de 167,9‰ à Bobo-Dioulasso contre 185,1‰ dans l'ensemble des autres villes du pays.

Cette variation du niveau de fécondité générale selon le milieu de résidence découlerait non seulement des différences de fécondité entre ces deux milieux de résidence mais également de l'effet des différences de structure par âge et état matrimonial des femmes en âge de procréer. En effet, en milieu urbain, 51,3% des femmes sont en union contre 66,6% en milieu rural. La différence des niveaux d'infécondité et de stérilité pourrait également expliquer en partie cette variation.

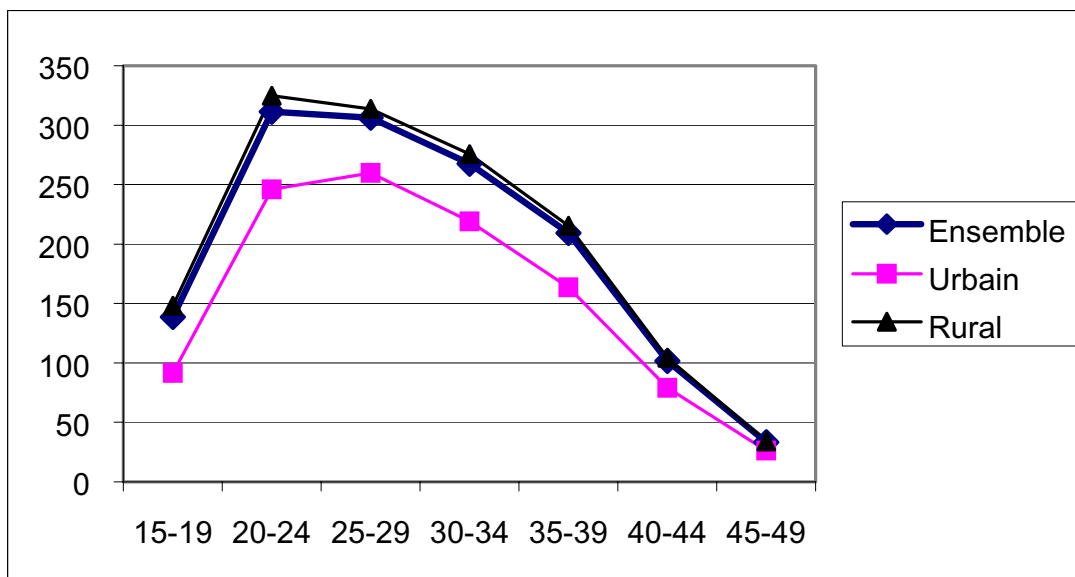
2.2. STRUCTURE PAR AGE DE LA FECONDITE

D'une manière générale, les femmes burkinabé débutent beaucoup plus tôt et terminent beaucoup plus tard leur vie féconde. En effet sur 1000 femmes âgées de 15-19 ans au RGPH'96, environ 139 (soit près d'une adolescente sur 7) ont eu une naissance vivante au cours des 12 derniers mois. Aux âges proches de la ménopause c'est-à-dire à 40 ans et plus, près d'une femme sur 7 a eu une naissance vivante au cours des 12 derniers ayant précédé le recensement, les taux de fécondité étant de 102‰ à 40-44 ans et de 33‰ à 45-49 ans (tableau A.1 en annexe).

Le graphique 1 indique une fécondité plus élevée à tous les âges chez les femmes du milieu rural. Les différences observées sont nettement plus prononcées entre 20 et 39 ans révolus. Eu égard à l'importance du milieu rural, celui-ci imprime sa structure à l'ensemble du pays.

Les taux de fécondité les plus élevés sont observés à 20-24 ans en zone rurale, et à 25-29 ans en zone urbaine. Ce décalage s'expliquerait entre autres, par la différence d'âge d'entrée en union des femmes selon le milieu de résidence. Celles-ci se marient plus tôt en milieu rural. En effet l'âge moyen à la première union est de 21,7 ans pour les femmes du milieu urbain contre 18,3 ans pour celles des campagnes soit un écart de plus de 3 ans.

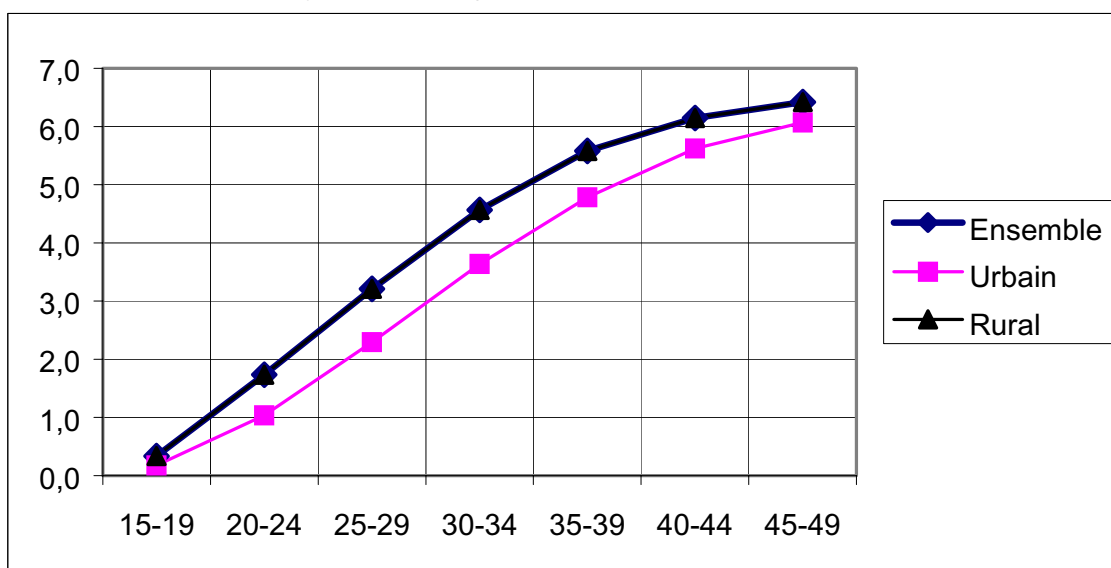
Graphique 1 : Taux fécondité (%) par âge selon le milieu de résidence



Les courbes de parités restent ascendantes jusqu'à 45-49 ans, signe d'une fécondité soutenue jusqu'à la ménopause. Le fléchissement aux âges proches de la ménopause indique soit des erreurs de déclaration des naissances vivantes ou d'âge chez les femmes âgées, soit un niveau de stérilité plus élevé dans ce groupe de femmes par rapport aux générations plus jeunes.

À la fin de la vie féconde, la parité correspond à la descendance finale des femmes. En estimant cette valeur moyenne à 45-49 ans, la descendance finale observée au RGPH'96 est de 6,4 enfants par femme pour l'ensemble du pays. En milieu urbain, elle est de 6,1 enfant par femme et de 6,4 en milieu rural. La descendance finale est de 5,8 dans la ville de Ouagadougou, 5,9 pour Bobo-Dioulasso et 6,4 pour l'ensemble des autres villes.

Graphique 2 : parités moyennes par âge selon le milieu de résidence



2.3. CALENDRIER ET INTENSITE DE LA FECONDITE

2.3.1. Calendrier de la fécondité

La distribution des taux de fécondité par groupe d'âges décrit le calendrier de la fécondité des femmes. L'âge moyen à la procréation (A.M.P) qui est un des indices résumés du calendrier est de 29,5 ans au Burkina. Pour une population où l'entrée en vie féconde est précoce, cet indicateur exprime beaucoup plus l'étalement de la fécondité sur toute la période de vie féconde de la femme. Il est de 29,6 ans en milieu urbain contre 29,4 ans en milieu rural.

2.3.2. Intensité de la fécondité

L'indice synthétique de fécondité (ISF) est une mesure de la fécondité actuelle calculée à partir du cumul des taux de fécondité par groupe d'âges. Il montre que les femmes burkinabé ont en moyenne 6,8 enfants au cours de leur vie féconde. Les femmes du milieu rural ont environ 2 enfants de plus que celles du milieu urbain (5,4 enfants par femme contre 7,1 en milieu rural). Dans l'univers urbain, le niveau de fécondité des femmes de Ouagadougou (5,0 enfants) est inférieur à celui de Bobo-Dioulasso (5,4) ainsi qu'à celui de l'ensemble des autres villes (6,0 enfants).

L'ISF du Burkina est comparable à celui des pays sahéliens tels que le Mali (6,7 en 1995) et le Sénégal (5,7 en 1997).

a) La fécondité au niveau des régions et des provinces

A l'échelle des régions de planification, différents indicateurs de fécondité sont présentés dans le tableau A.2 en annexe. Il ressort de ces données que la fécondité est plus élevée à l'Est où l'indice synthétique de fécondité est de 7,8 enfants par femme et moins élevée au Centre où l'ISF est de 6,2 enfants soit un écart de 1,6 enfants. La plupart des régions se situent au delà de la moyenne nationale (6,8 enfants).

Ces indicateurs régionaux cachent des disparités entre les provinces comme le montre le tableau 3. Les écarts sont considérables au Sahel où l'indice synthétique de fécondité varie de 5,9 enfants par femme dans la province de l'Oudalan à 8 enfants dans le Yagha. Il peut paraître quelque peu surprenant de retrouver l'Oudalan parmi les provinces à basse fécondité. En réalité , il ne s'agit pas d'un niveau imprimé par le " phénomène urbain ", mais d'une circonstance malheureuse qui est l'infécondité. Avec 10 % de femmes sans enfants nés vivants à 45-49 ans, l'infécondité expliquerait la faible fécondité des femmes de l'Oudalan. Les écarts sont faibles dans les régions du Centre-ouest et du Nord et de l'ordre d'un enfant dans les autres régions.

Au niveau des provinces, le Burkina peut être subdivisé en trois grandes zones de fécondité qui se présentent comme suit (carte 1):

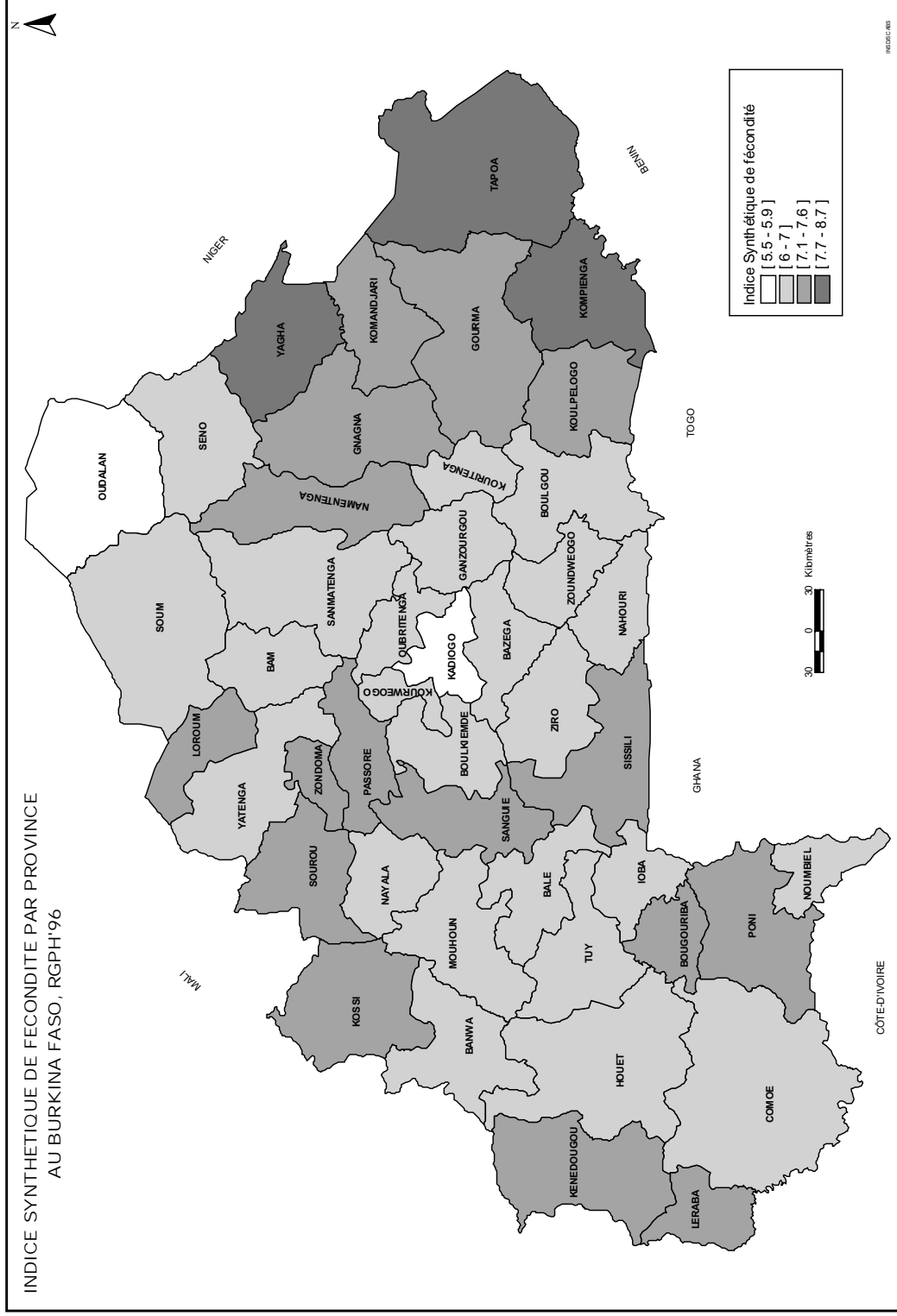
- Une zone de forte fécondité qui regroupe les provinces de la Tapoa, du Yagha et de la Kompienga. L'ISF varie de 7,9 à 8,5 enfants par femme
- Une zone de fécondité intermédiaire constituée de la plupart des provinces dont l'indice synthétique de fécondité varie de 6,3 enfants par femme en moyenne à 7,6 enfants ;
- Et une zone de fécondité relativement faible regroupant les provinces du Kadiogo (5,5 enfants en moyenne par femme), de l'Oudalan (5,9), du Houet (6,3) et du Nahouri (6,4 enfants)

Tableau 3 : Indices de fécondité des provinces

4^{ème} Partie : Les phénomènes
démographiques

Régions	Provinces	ISF	ISD(%)
Sahel	Oudalan	5,9	9,6
	Soum	6,8	6,9
	Seno	7,0	7,3
	Yagha	8,0	3,9
Nord	Yatenga	6,9	2,9
	Passore	7,1	2,2
	Zoundoma	7,3	1,6
	Lorum	7,4	3,7
Est	Komandjari	7,3	1,4
	Gourma	7,5	2,8
	Gnagna	7,6	4,0
	Kompienga	7,9	1,8
	Tapoa	8,5	2,1
Centre	Kadiogo	5,5	3,2
	Nahouri	6,4	3,2
	Bazega	6,7	2,2
	Ganzourgou	6,7	3,2
	Oubritenga	6,8	2,0
	Kourweogo	6,8	2,4
	Zoundweogo	6,9	2,5
Centre nord	Sanmatenga	6,6	3,6
	Bam	6,7	3,1
	Namentenga	7,5	3,3
Boulgou	Kouritenga	6,8	2,7
	Boulgou	6,8	2,8
	Koulpelgo	7,5	2,3
Centre Ouest	Boulkiemde	7,0	2,9
	Ziro	7,0	4,0
	Sanguie	7,1	5,1
	Sissili	7,2	3,6
Boucle Mouhoun	Tuy	6,6	5,7
	Mouhoun	6,7	3,8
	Bale	6,8	4,4
	Banwa	6,9	5,7
	Nayala	7,0	4,4
	Sourou	7,6	3,5
	Kossi	7,6	3,8
Ouest	Houet	6,3	5,2
	Comoe	6,9	5,0
	Kenedougou	7,1	5,5
	Leraba	7,4	3,6
Sud Ouest	Ioba	6,6	2,8
	Nombiel	7,0	5,1
	Bougouriba	7,3	3,7
	Poni	7,5	5,4
Ensemble		6,8	3,8

Carte 1 : Indice synthétique de fécondité des provinces du Burkina, RGPH'96



b) Niveau et structure de la fécondité à Ouagadougou, à Bobo-Dioulasso et dans l'ensemble des autres villes.

L'examen de la fécondité du milieu urbain montre que les deux métropoles, Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, se distinguent des autres villes. Elles ont les indices de fécondité les plus faibles (tableau 4). Cela s'expliquerait entre autres par un âge d'entrée en union relativement tardif, une meilleure connaissance des méthodes contraceptives ainsi qu'une meilleure accessibilité à ces méthodes.

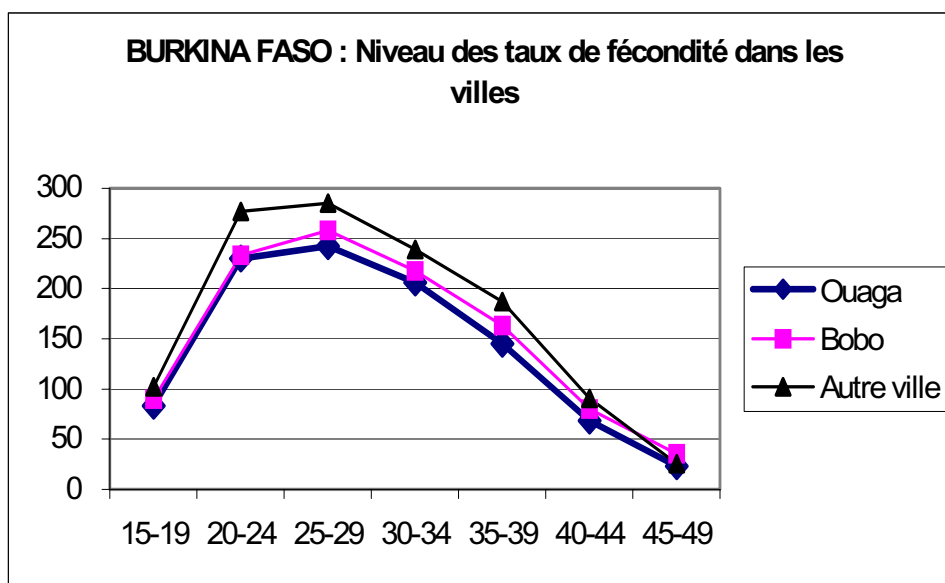
En effet l'âge moyen à la première union des femmes est de 22,5 ans pour les villes de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso et de 20,9 ans pour l'ensemble des autres villes du pays soit un écart de près de 2 ans. En ce qui concerne les méthodes contraceptives, l'Enquête Démographique et de Santé de 1993/94 avait montré que c'est à Ouagadougou que le niveau de prévalence contraceptive était le plus élevé, environ 31% contre 20% dans l'ensemble des autres villes du pays.

Tableau 4 : Niveau et structure de la fécondité en milieu urbain

Groupe d'âges	Taux de fécondité (‰)				Parités moyennes			
	Ouaga dougou	Bobo-Dioulasso	Autres Villes	Ensemble Urbain	Ouaga dougou	Bobo-Dioulasso	Autres Villes	Ensemble Urbain
15-19	83	90	103	92	0,2	0,2	0,2	0,2
20-24	230	233	277	246	0,9	0,9	1,2	1,0
25-29	243	258	285	260	2,1	2,2	2,6	2,3
30-34	206	218	239	219	3,4	3,5	4,0	3,6
35-39	145	164	187	164	4,5	4,6	5,3	4,8
40-44	69	80	90	79	5,3	5,4	6,1	5,6
45-49	23	35	25	26	5,8	5,9	6,4	6,1
ISF	5,0	5,4	6,0	5,4				
TGF (‰)	162,5	167,9	185,1	171,5				
AMP (ans)	29,5	29,9	29,6	29,6				

Les courbes des taux de fécondité du graphique 3 confirment que Ouagadougou et Bobo-Dioulasso se démarquent nettement de l'ensemble des autres villes.

Graphique 3: Taux de fécondité (‰) dans le milieu urbain



2.3.3. Fécondité et reproduction

La survie d'une population ne peut être assurée que si les femmes en âge de procréer parviennent à mettre au monde un nombre suffisant de filles pouvant poursuivre la reproduction.

Au Burkina, le taux brut de reproduction (TBR) est de 3,3 filles par femme. Les femmes burkinabé assurent ainsi largement leur remplacement. Même en tenant compte de la mortalité, une femme qui vivrait toute sa vie féconde, mettrait au monde en moyenne 2,1 filles pour la remplacer.

2.4. EVOLUTION DE LA FECONDITE DEPUIS 1960

2.4.1. Evolution du niveau de la fécondité

Le tableau 5 présente l'évolution des principaux indicateurs de niveau de la fécondité selon différentes sources de données. Etant donné que ces sources ne fournissent pas forcément des données de qualités comparables, la prudence sera observée dans l'interprétation de certaines fluctuations.

Les indicateurs consignés dans ce tableau dégagent deux tendances. Une tendance à la hausse de l'indice synthétique de fécondité qui passe de 6,1 enfants par femme en 1960 à 7,2 enfants en 1985 soit une augmentation d'environ un enfant par femme. La deuxième tendance se caractérise par une relative stabilité de 1985 à 1996.

Tableau 5: Evolution de quelques indices de fécondité au Burkina

Sources et Années	ISF	P ₄₅₋₄₉	TGFG	AMP
Enquête Démographique, 1960	6,1	5,5	199,0	28,1
Enquête post censitaire, 1976	6,7	6,7	212,0	28,9
Recensement, 1985	7,2	7,1	223,0	29,4
Enquête Démographique, 1991	7,3	6,9	223,4	30,0
Enquête Démographique et de Santé, 1993	6,9	7,4	233,0	29,8
Recensement, 1996	6,8	6,5	213,0	29,5

a) Evolution du niveau de fécondité selon le milieu de résidence

Entre les deux derniers recensements de 1985 et 1996, la fécondité du milieu rural est restée quasi stationnaire quel que soit l'indicateur considéré (tableau 6). A l'inverse, le niveau de la fécondité en milieu urbain a sensiblement baissé. L'indice synthétique de fécondité passe ainsi de 6,5 enfants par femme à 5,4 enfants, soit un écart d'un enfant par femme. Ainsi, les femmes des milieux urbains ont de moins en moins d'enfants que leurs homologues des zones rurales.

Tableau 6: Tendance de la fécondité selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	ISF		P ₄₅₋₄₉		TGFG		AMP	
	1985	1996	1985	1996	1985	1996	1985	1996
Urbain	6,5	5,4	6,4	6,1	209,8	171,5	29,5	29,6
Rural	7,3	7,1	7,2	6,4	224,8	220,0	29,4	29,4
Ensemble	7,2	6,8	7,1	6,4	223,0	213,0	29,4	29,5

Cette tendance à la baisse constatée en milieu urbain est beaucoup plus importante dans les deux grandes villes (tableau 7). En effet à Ouagadougou, l'ISF est passé de 6,2 enfants par femme en 1985 à 5,0 enfants en 1996, soit une diminution de plus d'un enfant. Quant au TGFG, il décroît de 205,8‰ à 162,5‰ soit une baisse relative de 21% durant la période. Pour ce qui est de Bobo-Dioulasso, les écarts sont du même ordre de grandeur pour l'ISF qui passe de 6,7 enfants par femme à 5,4 soit une baisse de plus d'un enfant. Le taux global de fécondité générale décroît de 219,8‰ à 167,9‰ soit une baisse relative de 24%.

Tableau 7: Indices de fécondité de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso en 1985 et 1996

Milieu de résidence	ISF		P ₄₅₋₄₉		TGFG		AMP	
	1985	1996	1985	1996	1985	1996	1985	1996
Ouagadougou	6,2	5,0	6,2	5,8	205,8	162,5	29,2	29,5
Bobo-Dioulasso	6,7	5,4	6,7	5,9	219,8	167,9	29,0	29,9
Autre Ville	-	6,0	-	6,4	-	185,1	-	29,6
Urbain	6,5	5,4	6,4	6,1	209,8	171,5	29,5	29,6

b) Evolution du niveau de la fécondité dans les provinces

Du fait du découpage administratif du Burkina en 45 provinces en 1996, seuls les indices des provinces n'ayant pas subi de modification sont comparables entre 1985 et 1996. Les indices synthétiques de fécondité au recensement de 1996 sont en général inférieurs à ceux de 1985 (tableau 8). Cependant, les écarts sont relativement faibles à l'exception des provinces du Sanguié, du Kouritenga, du Boulkiemdé et du Bam pour lesquels l'écart est d'environ un enfant.

L'évolution du taux global de fécondité générale montre que seules les provinces du Boulkiemdé et du Kouritenga sont en baisse relative d'environ 12% au cours de la dernière décennie.

Tableau 8: Indices de fécondité des provinces en 1985 et 1996

Provinces	ISF		TGFG(‰)	
	1985	1996	1985	1996
Burkina	7,2	6,8	223,0	213,0
Bam *	7,4	6,6	217,4	203,1
Bazega	7,5	6,7	229,2	199,5
Bougouriba	7,0	7,3	207,6	213,1
Boulgou	7,1	6,8	221,8	210,7
Boulkiemde *	7,8	7,0	230,5	203,2
Comoe	7,4	6,9	227,1	215,8
Ganzourgou *	7,1	6,7	222,9	207,3
Gnagna *	7,4	7,6	244,4	245,9
Gourma	6,2	7,4	199,1	235,8
Houet	6,8	6,3	219,2	197,6
Kadiogo	6,2	5,5	204,8	172,4
Kenedougou	7,6	7,1	241,8	228,6
Kossi	7,2	7,6	229,7	240,5
Kouritenga *	7,6	6,8	232,8	205,1
Mouhoun	6,8	6,7	216,3	214,0
Nahouri *	6,1	6,4	187,5	197,6
Namentenga *	7,1	7,5	228,5	239,4
Oubritenga	7,6	6,8	227,7	211,8
Oudalan *	6,1	5,9	190,3	184,8
Passore *	7,7	7,1	221,3	210,2
Poni	7,7	7,5	227,2	221,4
Sanguie *	8,0	7,1	235,1	212,3
Sanmatenga *	6,8	6,6	212,8	207,8
Séno	7,0	7,0	217,1	213,9
Sissili	6,9	7,2	220,8	224,3
Soum *	6,8	6,8	214,6	213,0
Sourou	7,9	7,6	233,9	233,6
Tapoa *	7,9	8,5	255,9	273,0
Yatenga	7,6	6,9	227,9	213,7
Zoundwéogo *	7,0	6,9	215,6	211,9
Balé		6,8		215,4
Banwa		6,9		227,1
Ioba		6,6		197,2
Komandjari		7,3		241,2
Kompienga		7,9		258,7
Koumpelogo		7,5		240,2
Kourwéogo		6,8		197,7
Leraba		7,4		229,3
Loroum		7,4		226,8
Nayala		7,0		219,1
Noumbiel		7,0		212,2
Tuy		6,6		211,5
Yagha		8,0		246,5
Ziro		7,0		217,6
Zonoma		7,3		218,9

* provinces n'ayant pas subi de modification depuis 1985

2.4.2. Evolution de la structure de la fécondité

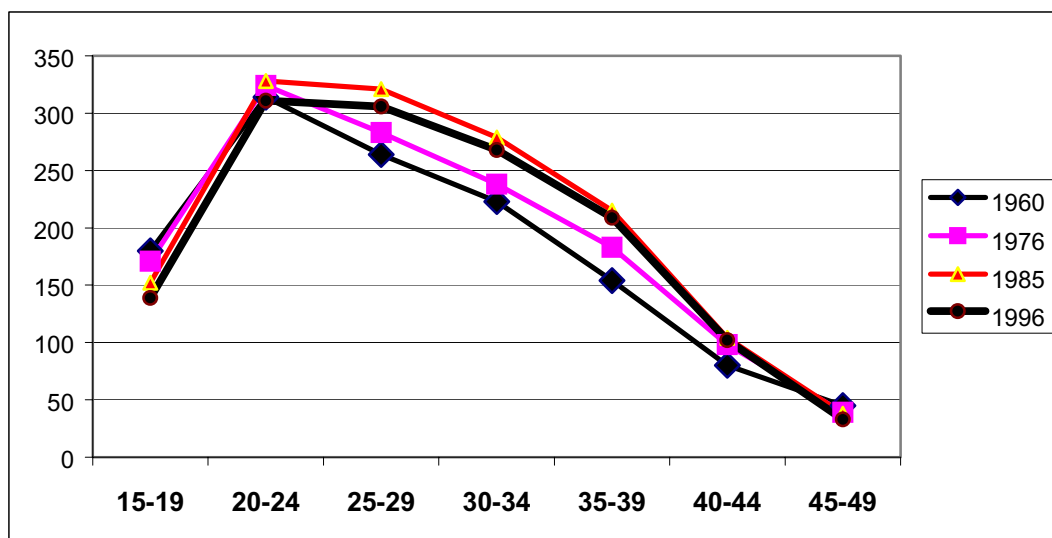
La procréation culmine entre les âges 20 et 29 ans révolus puis diminue lentement (tableau 9 et graphique 4). Non seulement la fécondité demeure précoce mais elle reste tardive. La structure de la fécondité a néanmoins sensiblement varié entre 1960 et 1996.

Le niveau de fécondité des adolescentes a remarquablement baissé. À 15-19 ans, le taux de fécondité qui était de 180‰ en 1960 est passé à 152‰ en 1985 pour s'établir à 139‰ en 1996. Cette tendance témoignerait d'un changement de comportement procréateur de cette frange de la population.

Tableau 9: Evolution des taux (‰) de fécondité de 1960 à 1996

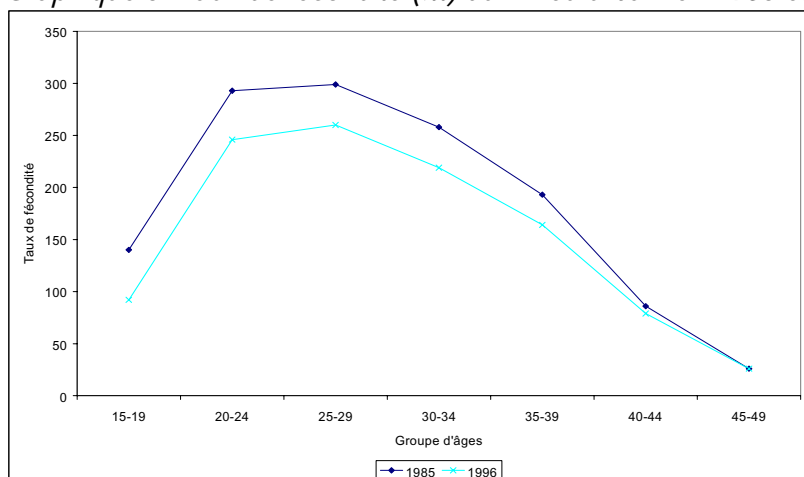
Groupe d'âges	1960	1976	1985	1996
15-19	180	171	152	139
20-24	314	324	328	311
25-29	264	283	321	306
30-34	223	238	279	268
35-39	154	183	215	209
40-44	80	98	104	102
45-49	45	39	38	33

Graphique 4: Evolution des taux de fécondité (‰) de 1960 à 1996

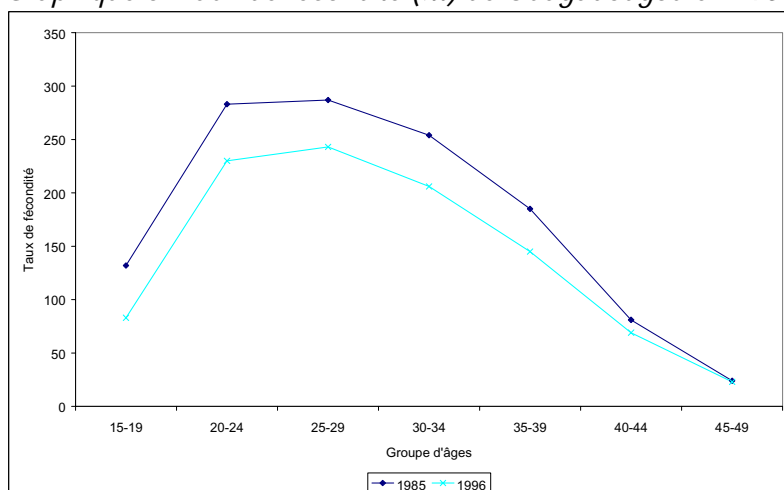


En milieu urbain où le niveau de la fécondité est relativement faible et progressivement en baisse, le graphique 5 montre que la structure de la fécondité s'est modifiée entre 1985 et 1996. La différence entre les deux courbes est très marquée dans la tranche d'âges 15-39 ans. En particulier à 15-19 ans, le taux de fécondité au RGPH'96 est 35% inférieur à celui de 1985. Il est de plus de 10% inférieur dans les autres groupes d'âges. Comme on pouvait s'y attendre, les deux grandes villes Ouagadougou et Bobo-Dioulasso impriment leur structure à l'ensemble du milieu urbain. Les variations semblent être relativement plus importantes à Bobo-Dioulasso qu'à Ouagadougou (graphiques 6 et 7).

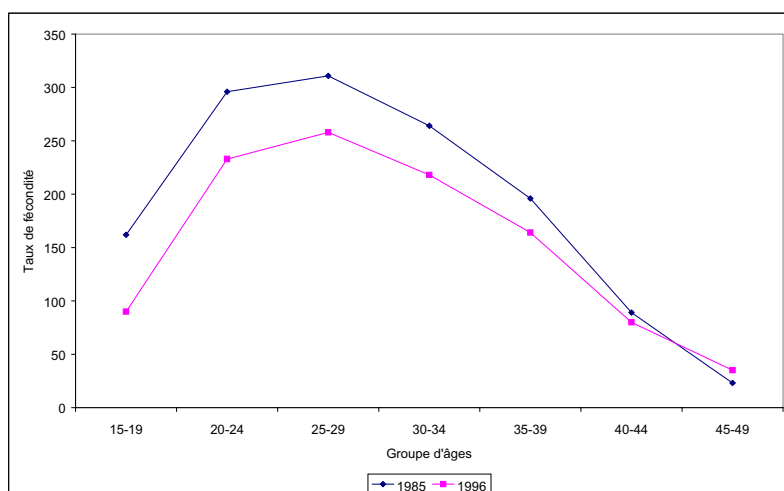
Graphique 5: Taux de fécondité (%) du milieu urbain en 1985 et en 1996



Graphique 6: Taux de fécondité (%) de Ouagadougou en 1985 et 1996

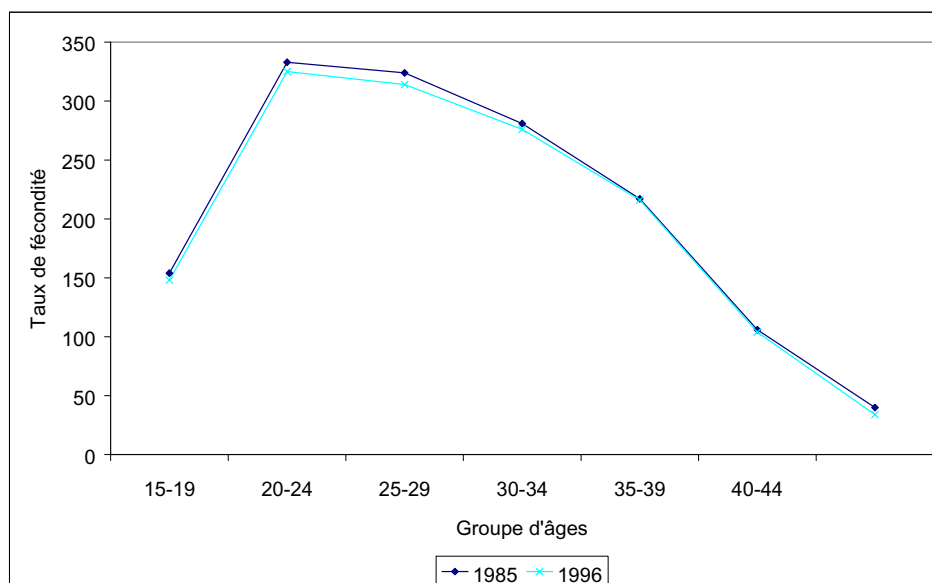


Graphique 7: Taux de fécondité (%) de Bobo-Dioulasso en 1985 et 1996



A l'opposé du milieu urbain, la structure de la fécondité n'a guère changé dans le Burkina rural depuis 1985 en témoigne le graphique 8. Une des explications est qu'en campagne, la production demeure largement une production d'autoconsommation vivrière. La mise en valeur des terres, sans autres moyens de production que les instruments archaïques, favorisent probablement le maintien de grandes unités familiales et par conséquent une forte fécondité.

Graphique 8: Taux de fécondité (%) du milieu rural en 1985 et en 1996



2.5. LA FECONDITE DES JEUNES FILLES DE 12-24 ANS

Nous entendons par jeune fille, toute personne de sexe féminin âgée de 12-24 ans et par adolescente celle âgée de 12-19 ans.

Il n'y a plus de doute que la fécondité précoce a un effet néfaste sur la santé des mères et des enfants. En effet, les enfants nés de femmes très jeunes courent un risque de décéder plus élevé. Par ailleurs, une grossesse ou une naissance vivante expose la jeune fille à un abandon de scolarité, au mariage précoce ou bien à un avortement provoqué dont les conséquences sont parfois graves pour la santé.

Le tableau 10 et le graphique 9 montrent une relative précocité de la fécondité qui commence réellement à partir de 13 ans révolus. Les parités restent faibles jusqu'à 19 ans mais c'est à partir de 20 ans que le nombre moyen d'enfants par femme dépasse l'unité. La fécondité semble nettement plus précoce dans la région de l'Est suivie de près par celle du Sahel.

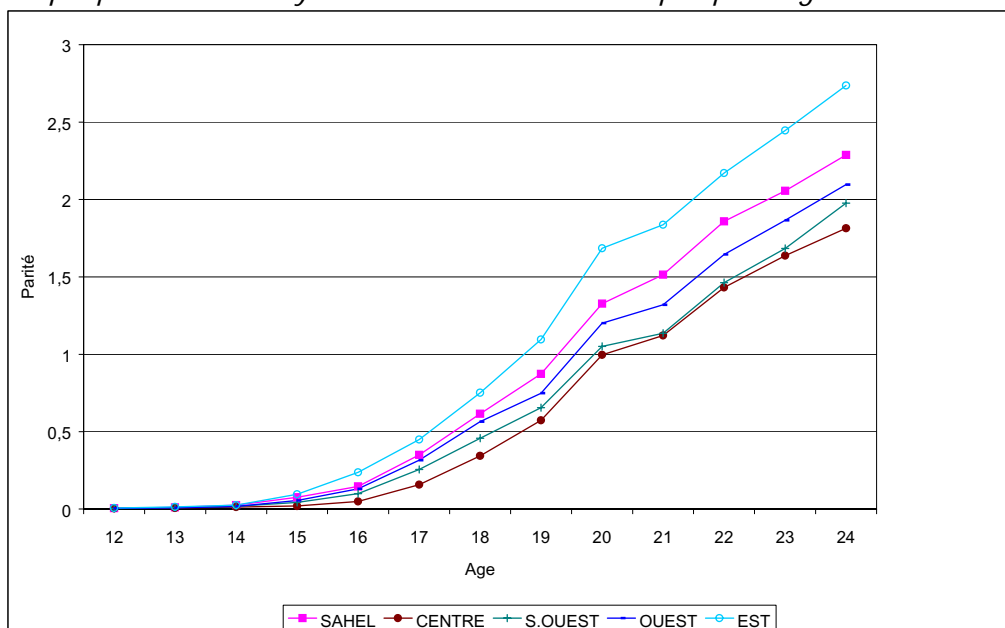
Tableau 10 : Parité moyenne selon l'âge et la région de planification

Région	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
Est	0,01	0,01	0,03	0,10	0,24	0,45	0,75	1,09	1,68	1,84	2,17	2,45	2,7
B.Mouhoun	0,00	0,01	0,01	0,05	0,12	0,33	0,64	0,85	1,37	1,51	1,88	2,14	2,4
C.Nord	0,00	0,00	0,01	0,02	0,05	0,19	0,42	0,78	1,32	1,48	1,87	2,05	2,4
C.Est	0,00	0,01	0,01	0,03	0,08	0,25	0,51	0,80	1,28	1,44	1,82	1,99	2,3
Nord	0,00	0,00	0,01	0,02	0,05	0,19	0,44	0,73	1,22	1,45	1,75	2,01	2,3
Sahel	0,01	0,01	0,02	0,08	0,15	0,35	0,62	0,87	1,33	1,51	1,86	2,06	2,3
C.Ouest	0,00	0,01	0,02	0,02	0,05	0,17	0,40	0,65	1,15	1,33	1,69	1,96	2,2
Ouest	0,00	0,01	0,02	0,06	0,13	0,32	0,56	0,75	1,20	1,32	1,64	1,87	2,1
S.Ouest	0,00	0,01	0,02	0,04	0,10	0,26	0,46	0,65	1,05	1,14	1,46	1,68	2,0
Centre	0,00	0,01	0,01	0,02	0,05	0,16	0,34	0,57	1,00	1,12	1,43	1,64	1,8
Ensemble	0,00	0,01	0,01	0,04	0,09	0,25	0,51	0,76	1,26	1,38	1,73	1,95	2,2

À partir de 19 ans révolus, la région de planification de l'Est se distingue nettement de

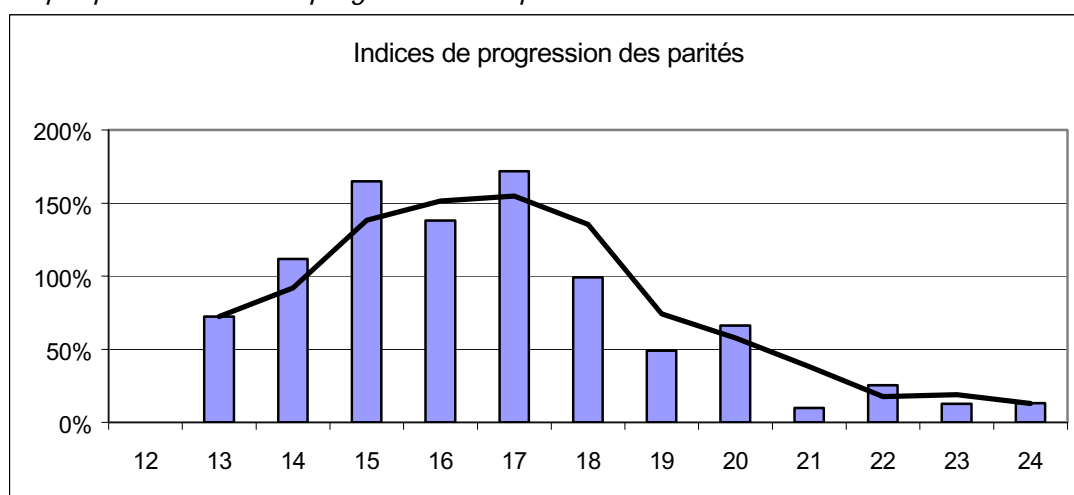
l'ensemble avec plus d'un enfant par adolescente. A l'opposé, les régions du Centre et du Sud-ouest présentent un niveau de fécondité des adolescentes plus bas.

Graphique 9: Parité moyenne des adolescentes de quelques régions



Le souci de comprendre le rythme de croissance de la fécondité des adolescentes conduit au calcul des indices de progression, qui sont des indices élémentaires mettant en relation les parités de deux âges consécutifs. La courbe des taux de progression (lissée par les moyennes mobiles) obéit à une tendance logistique (graphique 10). En effet, une croissance progressive des indices culminant à 17 ans s'accompagne d'une baisse progressive qui finit par se stabiliser à 13 % à partir de 23 ans révolus.

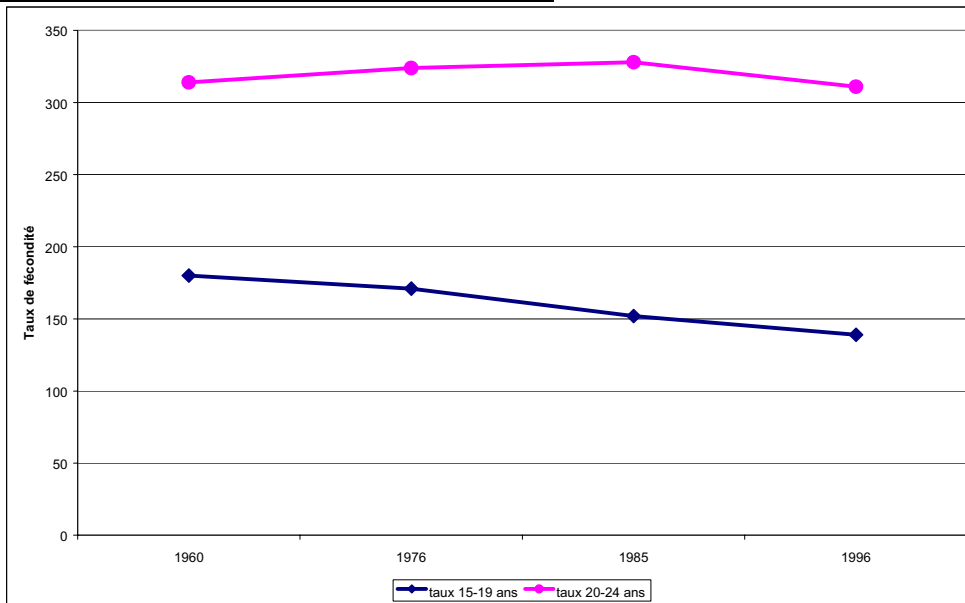
Graphique 10: Indice de progression des parités



De 1960 à 1996, la fécondité des jeunes filles de 20-24 ans n'a pratiquement pas varié comme le montre le graphique 11. Chez les 15-19 ans par contre, on note une baisse progressive des taux de fécondité passant de 180‰ en 1960 à 176‰ en 1976 puis à 152‰ en 1985 et enfin à 139‰ en 1996 soit une baisse de l'ordre de 23% entre 1960 et 1996.

Graphique 11: taux de fécondité des adolescentes de 1960 à 1996

4^{ème} Partie : Les phénomènes démographiques



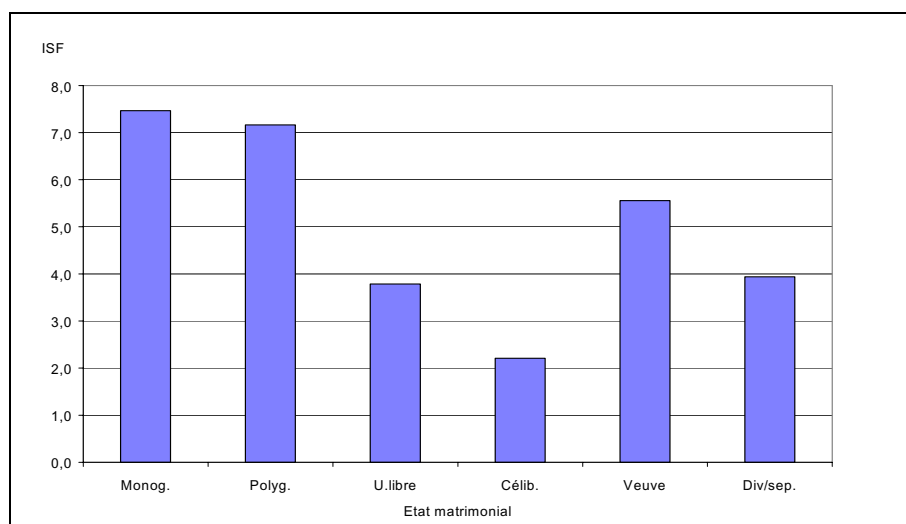
III. FECONDITE DIFFERENTIELLE

L'analyse de la fécondité différentielle vise à apprécier les différences de fécondité selon certaines variables d'identification sociale. Les variables retenues sont celles qui sont disponibles au recensement de 1996 et qui sont supposées avoir une influence sur la fécondité. L'indicateur de fécondité utilisé est l'indice synthétique de fécondité.

3.1. FECONDITE ET SITUATION MATRIMONIALE

La situation matrimoniale d'une femme a un impact sur son exposition au risque de grossesse et par conséquent sur sa fécondité. En effet, les femmes en union ont généralement un niveau de fécondité nettement plus élevé que celles qui sont hors union. L'indice synthétique de fécondité varie de 7,5 enfants chez les femmes en union monogamique et 7,2 chez les femmes en union polygamique à 3,8 enfants chez celles qui sont en union libre (graphique 12 et tableau 11). Le type d'union (monogamique ou polygamique) ne semble pas discriminer la fécondité des femmes.

Graphique 12: Indice synthétique de fécondité selon l'état matrimonial



Au niveau des autres situations matrimoniales, l'ISF est plus faible chez les célibataires (2,2 enfants en moyenne) et chez les femmes séparées ou divorcées (3,9 enfants) que chez les veuves (5,6 enfants). Le niveau de fécondité des célibataires s'expliquerait par leur faible exposition au risque de grossesse mais aussi par la forte proportion d'adolescentes parmi elles. En effet, 88% des célibataires ont entre 12 et 19 ans.

Au sujet des femmes séparées ou divorcées, l'interruption précoce des unions en serait la cause : 68,1% ont moins de 40 ans au niveau national contre 65,6% en milieu urbain et 68,8% en milieu rural.

Le niveau de fécondité des veuves s'expliquerait par leur âge avancé au moment de la rupture d'union ou bien par l'interruption précoce de l'union.

Tableau 11: Taux de fécondité (‰) selon la situation matrimoniale des femmes

	Céliba- taire	Union mono- gamique	Union polyga- mique	Veuve	Divorcée / Séparée	Union Libre	Ensemble des femmes en union
15-19	22	283	275	281	240	151	280
20-24	86	310	299	247	182	147	305
25-29	93	293	289	229	144	121	291
30-34	88	257	249	176	103	92	252
35-39	70	207	193	118	71	111	199
40-44	49	106	96	48	35	57	100
45-49	35	38	31	13	14	78	34
ISF	2,2	7,5	7,2	5,6	3,9	3,8	7,3
AMP	31,9	28,4	28,2	26,6	25,9	29,8	28,3

3.2. FECONDITE ET NIVEAU D'INSTRUCTION

Le niveau d'instruction de la femme a un impact sur son comportement vis à vis de la fécondité. La plupart des études sur la fécondité différentielle ont en effet montré l'impact négatif de l'instruction sur la fécondité. La femme instruite a plus de chance d'accéder à des professions qui peuvent être incompatibles avec une forte maternité. On notera aussi que la pratique de la contraception est étroitement liée au niveau d'instruction.

A l'examen du tableau 12, la relation entre le niveau d'instruction et la fécondité se confirme au Burkina. À niveau d'instruction élevé correspond une fécondité faible. C'est ainsi que les femmes de niveau supérieur ont en moyenne 2,6 enfants contre 4,0 pour celles qui ont le niveau du 1^{er} cycle du secondaire et 6,9 pour celles qui n'ont jamais été à l'école.

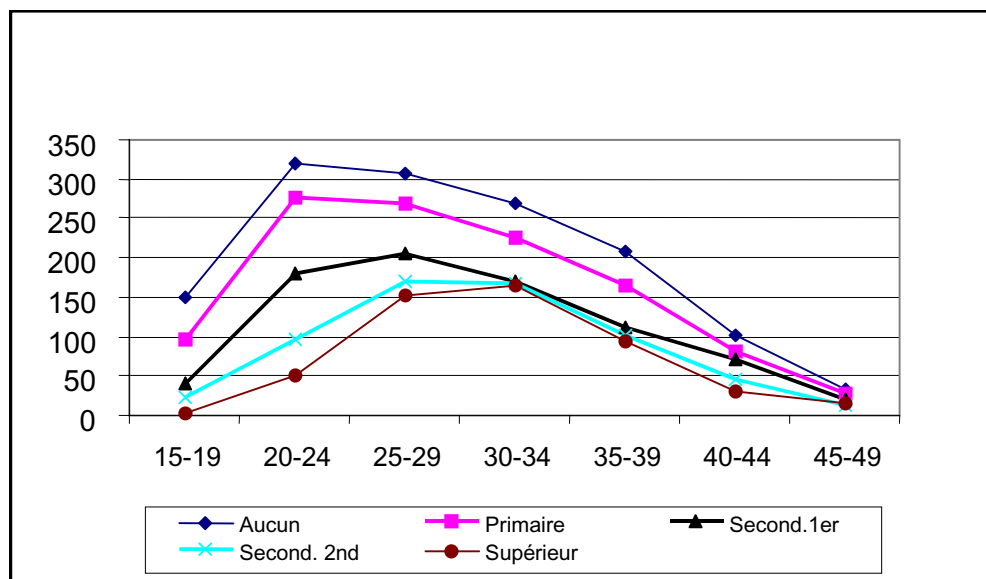
La scolarisation prolongée des filles a un impact certain sur l'âge au mariage et par la suite sur la fécondité. La fécondité maximale est atteinte à 20-24 ans pour les catégories inférieures tandis qu'elle l'est à 25-29 ans pour les femmes du secondaire. Pour les femmes de niveau supérieur, leur fécondité maximale se situe à 30-34 ans. Elles présentent par ailleurs une structure typique d'une fécondité en transition. On notera que les femmes ayant le niveau le plus élevé sont celles qui ont un âge moyen à la procréation le plus élevé.

Ainsi, l'intensité et le calendrier de la fécondité sont influencés par le niveau d'instruction.

Tableau 12: Taux de fécondité (‰) selon le niveau d'instruction

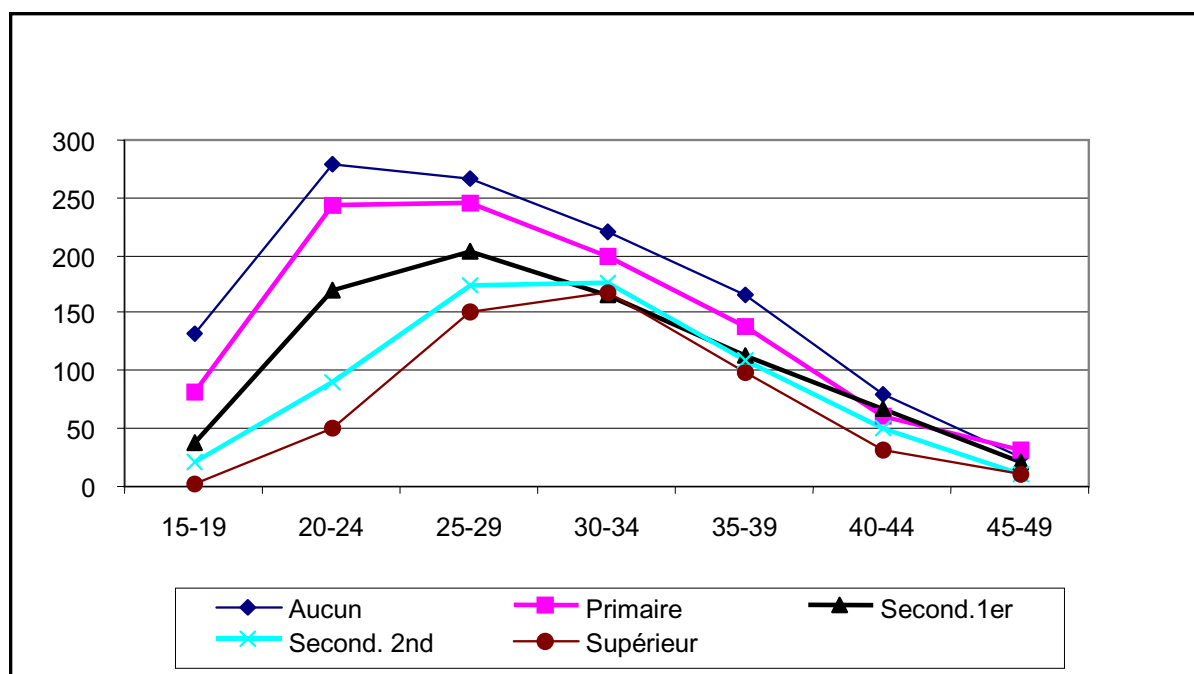
	Aucun	Primaire	Secondaire 1 ^{er} cycle	Secondaire2 nd cycle	Supérieur
15-19	150	97	42	23	1
20-24	320	278	181	97	51
25-29	308	269	205	169	153
30-34	268	226	169	168	164
35-39	209	165	111	100	95
40-44	101	81	70	46	31
45-49	33	27	20	13	14
ISF	6,9	5,7	4,0	3,1	2,6
AMP	29,0	29,4	30,2	31,1	31,9

Graphique 13: Taux de fécondité (%) selon le niveau d'instruction des femmes

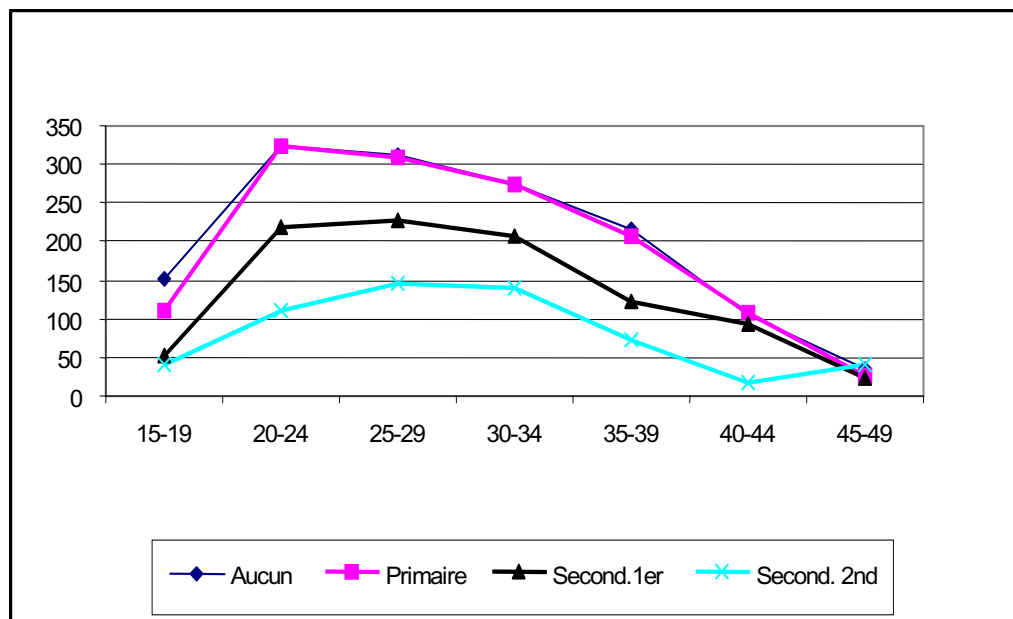


La relation établie précédemment entre le niveau d'instruction et la fécondité s'observe en milieu urbain en général, dans l'ensemble des autres villes et à Ouagadougou (tableaux A.5-A.9 en annexe). En milieu rural en revanche, les femmes sans aucun niveau d'instruction et celles du niveau du primaire ont des niveaux de fécondité quasi identiques. Pour le cas de la ville de Bobo-Dioulasso, il n'y a pas de différence entre les femmes du secondaire 1^{er} cycle et celles du secondaire 2nd cycle.

Graphique 14: Taux de fécondité selon le niveau d'instruction des femmes en milieu urbain



Graphique 15: Taux de fécondité selon le niveau d'instruction des femmes en milieu rural



3.3. FECONDITE ET STATUT D'OCCUPATION

Plusieurs travaux de recherche ont mis en évidence la non-universalité de l'association entre le travail des femmes et leur niveau de fécondité. Selon que l'on envisage le problème à partir du rôle de production ou à partir de celui de reproduction, le lien entre les deux phénomènes est établi et vérifié dans la plupart des pays développés. Dans les pays en développement par contre, la nature exacte du lien entre la production et la reproduction des femmes n'a pas encore été établie.

L'examen du tableau 13 fait ressortir que les femmes actives ont une fécondité comparable à celle des inactives (respectivement 6,9 et 6,5 enfants en moyenne). Il en est de même des femmes occupées et de celles qui sont au foyer, l'indice synthétique de fécondité étant respectivement de 6,9 et 6,3 enfants par femme. Les femmes de la modalité « autres inactives » sont celles qui présentent la fécondité la plus basse avec 5,0 enfants en moyenne.

Tableau 13 : Taux de fécondité (%) selon le statut d'occupation

	Occupées	Ensemble actives	Femmes au foyer	Autres inactives	Ensemble inactives
15-19	146	145	160	72	123
20-24	322	320	284	215	285
25-29	308	307	272	249	295
30-34	268	268	236	221	258
35-39	209	209	186	157	202
40-44	101	102	93	66	99
45-49	34	34	29	23	30
ISF	6,9	6,9	6,3	5,0	6,5
AMP	29,3	29,4	29,1	29,8	29,6

Le tableau 14 montre qu'il n'y a pas de différence notable entre les femmes actives et les

inactives quel que soit le milieu de résidence.

Tableau 14 : Indice synthétique de fécondité selon le statut d'occupation et le milieu de résidence

	Urbain	Rural	Ensemble
Ensemble des actives	5,2	7,1	6,9
Occupées	5,3	7,1	6,9
Ensemble des inactives	5,6	6,9	6,5
Au foyer	5,3	6,9	6,3
Autres inactives	4,0	5,4	5,0
Ensemble du Burkina	5,4	7,1	6,8

3.4. FECONDITE ET GROUPE SOCIO-PROFESSIONNEL

Au recensement général de la population et de l'habitation de 1996, les grands groupes de professions retenus sont les suivants :

- Groupe 0 : Agriculture, élevage, pêche et forêt
- Groupe 1 : Administration, cadres supérieurs et professions libérales
- Groupe 2 : Administration, cadres moyens
- Groupe 3 : Manœuvres, employés, ouvriers et cadres subalternes
- Groupe 4 : Commerce
- Groupe 5 : Artisanat
- Groupe 6 : Services domestiques
- Groupe 7 : Forces armées
- Groupe 8 : Autres métiers et professions
- Groupe 9 : Sans professions et professions non précisées

Pour les besoins de l'analyse, certaines modalités ont été regroupées. C'est ainsi que les groupes 1, 2 et 3 ont été regroupés ainsi que les groupes 6 à 9.

Le tableau 15 indique que dans l'ensemble, trois schémas de fécondité se dessinent selon le groupe professionnel. Les femmes du groupe 1-2-3 « Administration, manœuvres et des ouvrières » se démarquent nettement avec un indice synthétique de fécondité plus faible de 2,7 enfants par femme. A l'opposé, celles du groupe « Agriculture, élevage et pêche » ont la fécondité la plus élevée avec un ISF de 7,1 enfants. Les autres groupes se situent entre ces extrêmes avec une moyenne de 6 enfants par femme.

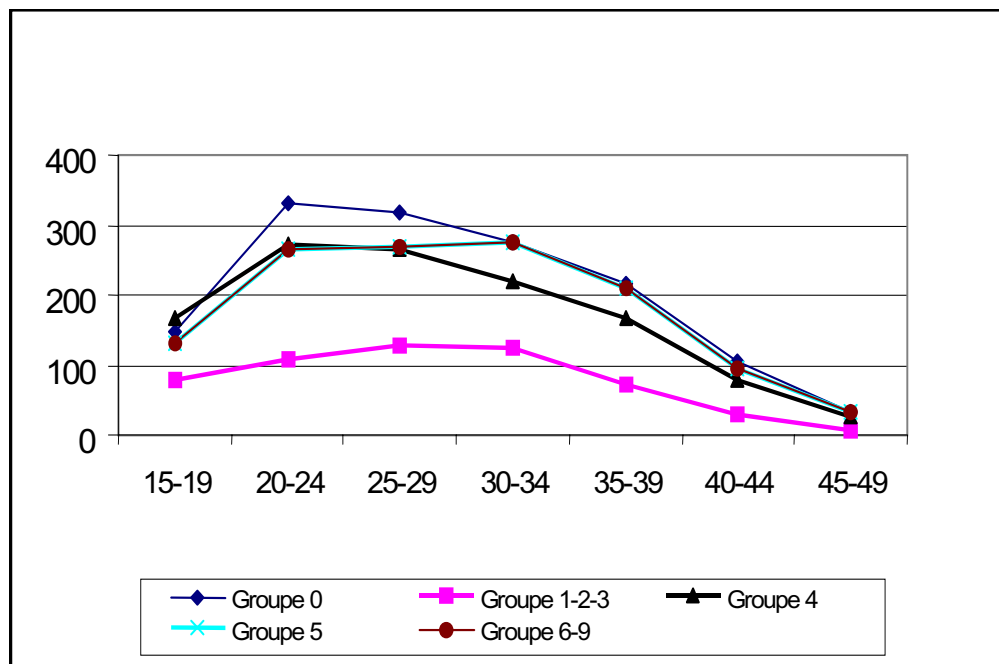
Tableau 15: Taux de fécondité (‰) par groupe d'âges selon le groupe professionnel des femmes

Groupe d'âges	Groupe « Agri. élev. »	Groupe « Adm., Man. et Ouvr. »	Groupe « Commerce »	Groupe « Artisanat »	Groupe « Autres »
15-19	148	79	168	130	45
20-24	331	108	273	266	175
25-29	317	128	265	269	215
30-34	276	126	221	275	197
35-39	216	72	166	211	149
40-44	104	30	79	94	84
45-49	34	8	28	33	19
ISF	7,1	2,7	6,0	6,4	4,4
AMP	29,4	28,6	28,7	29,8	30,6

La structure par âge de la fécondité des femmes selon le groupe professionnel (graphique 16) montre que le groupe 1-2-3 « Administration, manœuvres et des ouvrières » se distingue

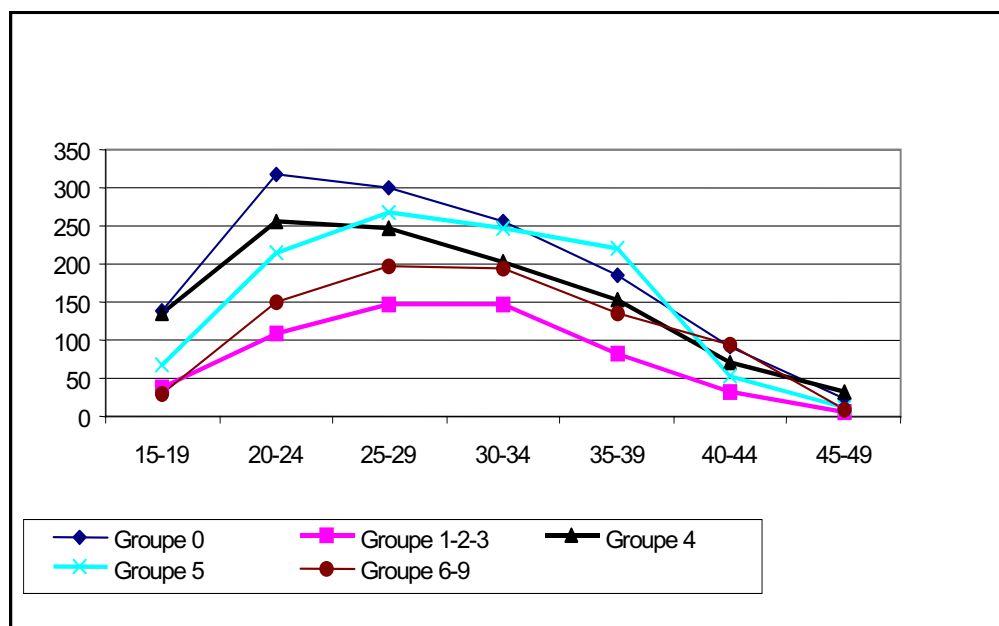
nettement des autres.

Graphique 16: Taux de fécondité selon le groupe professionnel des femmes



En milieu urbain, le schéma se maintient avec toutefois une réduction des écarts entre les niveaux de fécondité. Le tableau A.10 en annexe montre que l'indice synthétique de fécondité varie de 6,6 enfants pour les femmes agricultrices (groupe 0) à 2,8 enfants pour celles du groupe 1-2-3 « Administration, manœuvres et des ouvrières ». On remarquera que la fécondité des adolescentes de 15-19 ans chez les agricultrices et les commerçantes (groupe 4) est nettement supérieure à celle des autres (graphique 17).

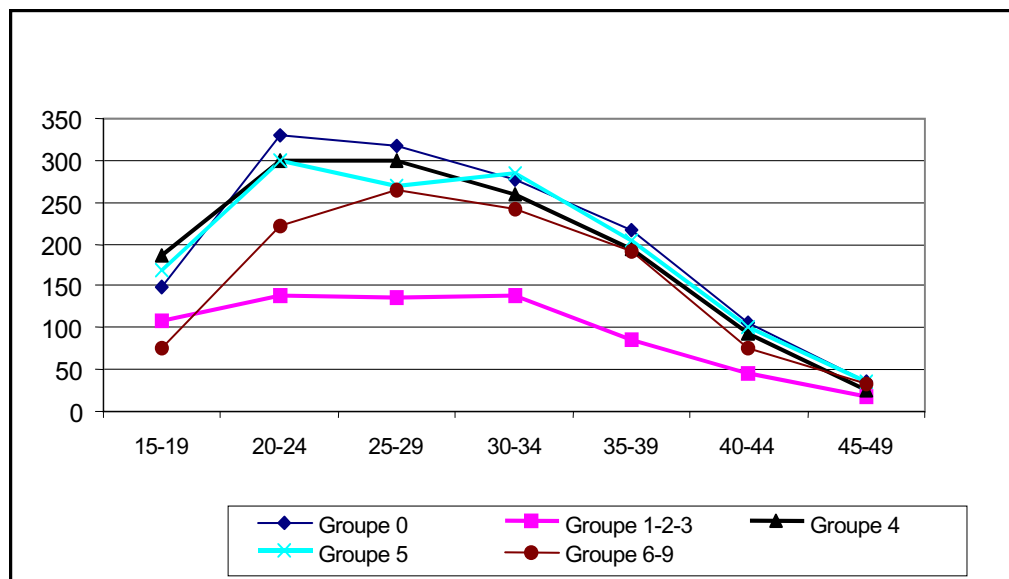
Graphique 17: Taux de fécondité (%) selon le groupe professionnel en milieu urbain



En milieu rural, parmi les groupes qui ont une fécondité élevée, les commerçantes semblent avoir la fécondité la plus précoce avec un taux de fécondité de 185% à 15-19 ans, suivent les

artisanes (169‰) et les agricultrices (148‰).

Graphique 18: Taux de fécondité selon le groupe professionnel en milieu rural



3.5. FECONDITE ET RELIGION

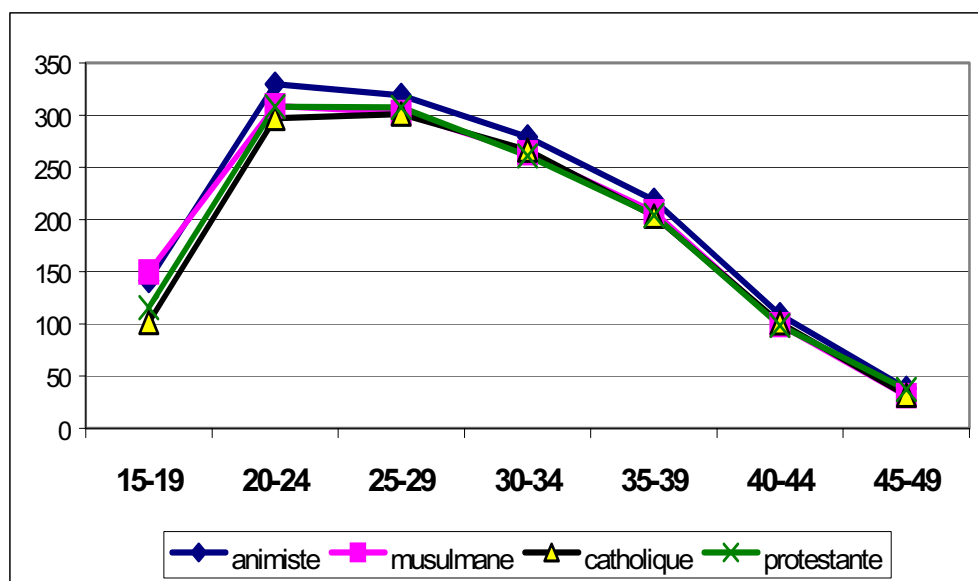
Toutes choses égales par ailleurs, il ressort du tableau 16 que les femmes de confession animiste ont le niveau de fécondité le plus élevé (7,2 enfants en moyenne). Il n'y a pas de différence notable entre les musulmanes, les protestantes et les catholiques.

L'on remarque que la fécondité est moins précoce chez les catholiques et les protestantes que chez les autres confessions religieuses. À 15-19 ans en effet, le taux de fécondité est de 101‰ chez les catholiques et de 115‰ chez les protestantes contre 150‰ chez les musulmanes. La fécondité maximale est atteinte à 20-29 ans pour toutes les confessions religieuses.

Tableau 16: Taux de fécondité (‰) selon la religion des femmes

	Animiste	Musulman e	Catholique	Protestante	Autre religion	Sans religion
15-19	142	150	101	115	135	153
20-24	329	309	297	308	275	317
25-29	319	302	301	307	240	286
30-34	279	264	266	261	216	264
35-39	218	207	203	204	193	186
40-44	109	99	101	99	96	81
45-49	38	31	31	37	23	28
ISF	7,2	6,8	6,5	6,7	5,9	6,6
AMP	29,5	29,3	29,8	29,7	29,4	28,9

Graphique 19 : Taux de fécondité selon la religion



En milieu rural, la religion ne semble pas avoir d'influence sur le niveau de la fécondité (tableau 17). L'ISF est de l'ordre de 7 enfants par femme pour toutes les confessions religieuses. Les femmes catholiques semblent avoir toutefois une fécondité moins précoce que les autres avec un taux de fécondité à 15-19 ans de 117‰ contre 158‰ et 142‰ respectivement pour les musulmanes et les animistes.

En milieu urbain par contre, la religion semble avoir une influence sur la fécondité. En effet, l'ISF varie de 5 enfants par femme chez les catholiques et les protestantes à 5,7 et 6 enfants respectivement chez les musulmanes et les animistes. On note également une relative précocité de la fécondité chez les animistes et les musulmanes (respectivement 115‰ et 108‰ de taux de fécondité à 15-19 ans).

Tableau 17: Taux de fécondité selon la religion et le milieu de résidence

Groupe d'âges	Milieu urbain				Milieu rural			
	Animiste	Musulmane	Catholique	Protestante	Animiste	Musulmane	Catholique	Protestante
15-19	115	108	65	57	142	158	117	134
20-24	300	258	222	233	330	320	332	335
25-29	268	266	246	255	319	309	322	326
30-34	242	220	221	201	280	273	283	283
35-39	164	169	155	151	219	214	219	220
40-44	87	83	72	78	109	102	110	103
45-49	30	28	23	16	39	32	34	41
ISF	6,0	5,7	5,0	4,9	7,2	7,0	7,1	7,2
AMP	29,2	29,5	29,9	29,8	29,5	29,3	29,7	29,6

IV. INFECONDITE PRIMAIRE

En démographie, on entend par infécondité primaire, l'absence de naissance vivante chez une femme en âge de procréer au cours d'une période de temps donné. Cette absence de naissance vivante peut être le fait de l'utilisation volontaire de méthodes contraceptives. Elle peut être aussi le fait d'une incapacité de concevoir pour la femme (stérilité féminine) ou de féconder pour l'homme (stérilité masculine).

4.1 NIVEAU GLOBAL

Au RGPH'96, 24,8% des femmes âgées de 15-49 ans n'ont pas encore eu leur première naissance vivante, soit une femme en âge de procréer sur quatre (tableau 18). Selon le milieu de résidence, cette proportion est plus élevée en milieu urbain (35,2%) qu'en milieu rural (22,8%). Dans l'univers urbain, 38% des femmes de Bobo sont concernées contre 35,5% à Ouagadougou et 33,3% dans l'ensemble des autres villes.

L'inconvénient du niveau global d'infécondité des femmes en âge de procréer est qu'il combine à la fois les niveaux d'infécondité de plusieurs générations : les adolescentes de 15-19 ans qui sont en début de leur vie féconde ; les générations intermédiaires de 20-34 ans qui sont dans la période de fécondité maximale; et les générations âgées de 35-49 ans qui s'acheminent vers la fin de leur vie féconde. Cet indicateur est également influencé par l'histoire matrimoniale des femmes.

4.2 STRUCTURE PAR AGE DE L'INFECONDITE PRIMAIRE

La proportion des femmes sans enfants nés vivants diminue au fur et à mesure que l'âge augmente jusqu'à 34 ans révolus. Quel que soit le groupe d'âges, le niveau d'infécondité est relativement plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural (graphique 20).

À la fin de la période de vie féconde, à 45-49 ans, la proportion des femmes infécondes est de 3,8% pour l'ensemble du pays, de 4,2% en milieu urbain et de 3,7% en milieu rural. Dans l'univers urbain, cette proportion est plus importante dans la ville de Bobo (5,5%) et dans l'ensemble des autres villes (4,2%) que dans la capitale Ouagadougou (3,6%).

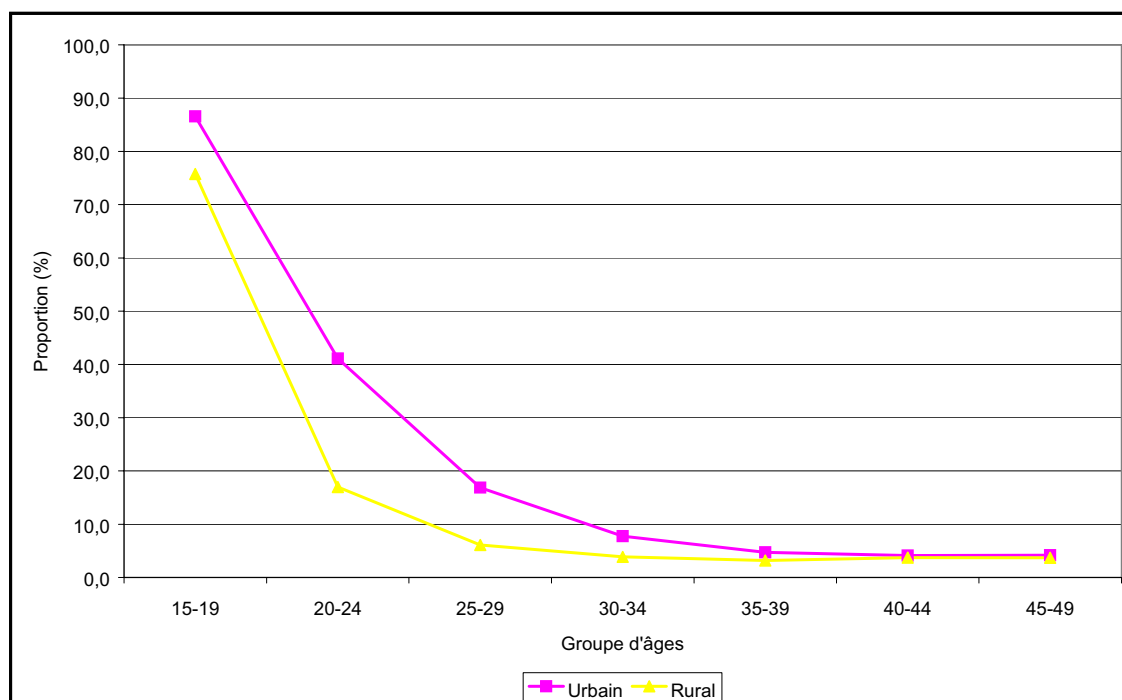
Comparé au niveau observé au recensement de 1985 (6,0%), le niveau de l'infécondité des femmes de 45-49 ans est relativement en baisse au Burkina.

Les différences observées selon les milieu de résidence sont liées à certains déterminants socio-économiques et culturels tels que le niveau d'instruction, l'état matrimonial, le statut d'occupation, le groupe professionnel, etc. il serait adéquat de mener des analyse approfondies et des études spécifiques pour mieux cerner ce phénomène.

Tableau 18: Proportion (%) de femmes infécondes selon le groupe d'âges et le milieu de résidence

Groupe d'âges	Ouaga	Bobo	Autres Villes	Ensemble Urbain	Rural	Ensemble Burkina
15-19	87,8	87,1	84,9	86,6	75,8	77,7
20-24	44,0	45,7	34,5	41,1	17,0	21,4
25-29	19,0	18,4	13,0	16,9	6,1	7,9
30-34	8,3	8,9	6,4	7,8	3,9	4,5
35-39	4,3	6,3	4,3	4,7	3,2	3,4
40-44	3,4	5,5	4,2	4,1	3,7	3,8
45-49	3,6	5,5	4,2	4,2	3,7	3,8
Total 15-49 ans	35,5	38,0	33,3	35,2	22,8	24,8

Graphique 20 : Proportion (%) de femmes infécondes selon le groupe d'âges et le milieu de résidence



4.3 VARIATION GEOGRAPHIQUE DE L'INFECONDITE PRIMAIRE

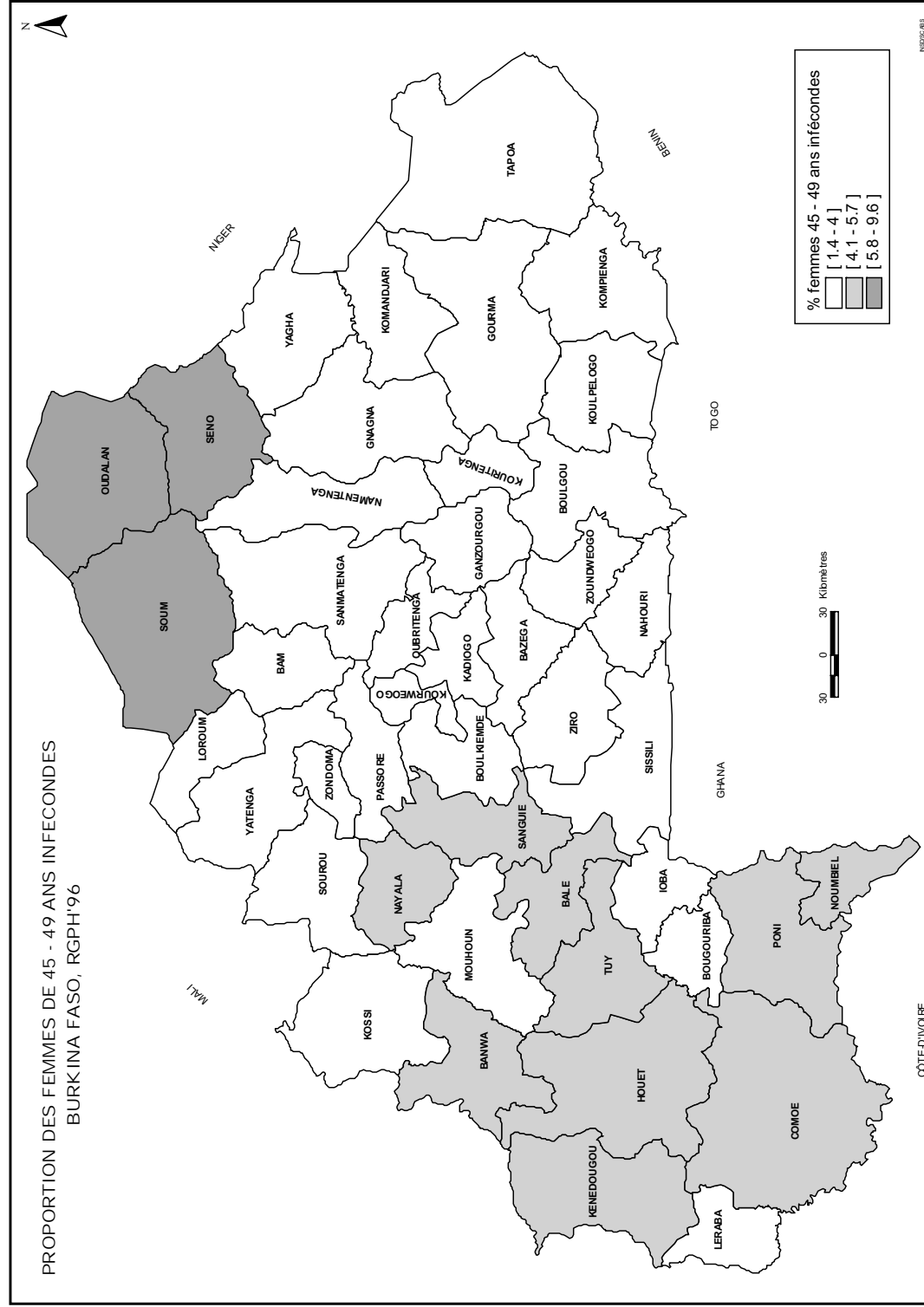
L'indicateur d'infécondité utilisé est la proportion de femmes de 45-49 ans n'ayant pas encore eu leur première naissance vivante.

De même qu'il a été observé une variation spatiale de la fécondité, le tableau A.12 en annexe montre qu'il existe également de grandes disparités de niveau d'infécondité entre les provinces. Les provinces les moins touchées par l'infécondité primaire sont la Komandjoari (1,4%), le Zondoma (1,6%) et la Kompienga (1,8%). Les provinces où les femmes sont les plus touchées sont l'Oudalan (9,6%), le Séno (7,3%) et le Soum (6,9%).

On peut subdiviser le Burkina en trois grandes zones d'infécondité (carte 2):

- Une zone de faible infécondité constituée des provinces où la proportion des femmes de 45-49 ans infécondes varie de 1,4% à 4,0% : la plupart des provinces du Burkina se situent dans cette zone.
- Une zone d'infécondité relativement élevée qui regroupe les provinces du Tuy (5,7%), du Banwa (5,7%), du Kéné Dougou (5,5%), du Poni (5,4%), du Houet (5,2%), du Nounbiel (5,1%), du Sanguié (5,1%), de la Comoé (5,0%), du Nayala (4,4%) et des Balé (4,4%).
- Et une zone de forte infécondité constituée des provinces qui ont un niveau supérieur à 6,5%. Il s'agit des provinces de l'Oudalan (9,6%), du Séno (7,3%) et du Soum (6,9%). On notera que ces provinces sont situées dans la région de planification du Sahel.

Carte 2 : Proportion (%) de femmes de 45-49 ans infécondes



CONCLUSION

Au terme de l'analyse de la fécondité à partir des données du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1996, il ressort les principaux résultats suivants :

La fécondité au Burkina est relativement élevée par rapport à la moyenne africaine. Entre les deux derniers recensements de 1985 et 1996, elle n'a pratiquement pas changé. Elle est restée quasi stationnaire en milieu rural. En milieu urbain par contre, elle a sensiblement baissé, l'indice synthétique de fécondité passant de 6,5 à 5,4 enfants par femme soit une diminution d'un enfant par femme.

A l'échelle des régions de planification, l'Est a le niveau de fécondité le plus élevé avec 7,8 enfants par femme contre une moyenne nationale de 6,8 enfants. Seules les régions du Centre et de l'Ouest se situent en deçà de celle-ci. A l'intérieur des régions, il existe d'importantes disparités entre provinces. Les écarts pourraient être imputables à des différences de contextes socio-économiques et culturelles. Des études approfondies mériteraient d'être menées.

Du point de vue de la fécondité différentielle, il ressort que :

Selon la situation matrimoniale, les femmes en union polygamique ou monogamique ont une fécondité plus élevée que celles des autres situations matrimoniales.

En ce qui concerne l'instruction, il apparaît qu'à niveau d'instruction élevé des femmes correspond une fécondité faible. Les femmes qui ont atteint le niveau supérieur ont en moyenne 2,6 enfants contre 5,7 pour celles qui ont le niveau primaire et 6,9 enfants pour celles qui n'ont jamais été à l'école.

Les femmes du groupe « Administration, Manœuvres et ouvrières » se démarquent nettement des autres groupes professionnels avec un indice synthétique de fécondité de 2,7 enfants. A l'opposé, celles du groupe « Agriculture, élevage, pêche » ont la fécondité la plus élevée avec 7,1 enfants par femme. Les données du RGPH'96 mettent en évidence la précocité de la fécondité des femmes des autres groupes par rapport à celles du groupe « Administration, Manœuvres et ouvrières ».

Selon la religion, toutes choses égales par ailleurs, la fécondité semble moins précoce chez les catholiques et les protestantes qu'au niveau des autres confessions religieuses.

Du point de vue de l'infécondité, on relève que le niveau de l'infécondité primaire a baissé au Burkina depuis 1985. Il existe de grandes disparités entre les provinces. Les provinces de la région de planification du Sahel sont les plus touchées par ce phénomène. Des études approfondies et des enquêtes spécifiques mériteraient d'être menées pour cerner davantage ce phénomène.

ANNEXE

Tableau A.1: Taux de fécondité (%) et parité moyenne selon le groupe d'âges par milieu de résidence

Groupe d'âges	Taux de fécondité (%)			Parité moyenne		
	Urbain	Rural	Ensemble Burkina	Urbain	Rural	Ensemble Burkina
15-19	92	148	139	0,2	0,3	0,3
20-24	246	325	311	1,0	1,7	1,7
25-29	260	314	306	2,3	3,2	3,2
30-34	219	276	268	3,6	4,6	4,6
35-39	164	216	209	4,8	5,6	5,6
40-44	79	104	102	5,6	6,1	6,1
45-49	26	34	33	6,1	6,4	6,4
ISF	5,4	7,1	6,8			
TBR	2,6	3,5	3,3			
TGF	171,5	220,0	213,0			
AMP	29,6	29,4	29,5			

Tableau A.2: Taux de fécondité (%) selon le groupe d'âges par région de planification

Groupe d'âges	Sahel	Centre Nord	Bcle Mouhoun	Centre Ouest	Centre	Sud Ouest	Ouest	Est	Centre Est	Nord
15-19	148	140	165	115	112	108	147	197	135	131
20-24	289	324	327	329	286	291	298	342	320	329
25-29	292	312	313	323	286	313	298	333	309	320
30-34	265	264	277	280	247	290	259	290	271	282
35-39	226	211	219	223	189	230	196	227	205	220
40-44	112	95	97	102	92	133	94	119	109	104
45-49	41	27	26	38	26	59	31	51	39	27
ISF	6,9	6,9	7,1	7,0	6,2	7,1	6,6	7,8	6,9	7,1

Tableau A.3: Evolution des taux de fécondité (‰) en milieu urbain

Groupe d'âges	Urbain		Rural	
	1985	1996	1985	1996
15-19	140	92	154	148
20-24	293	246	333	325
25-29	299	260	324	314
30-34	258	219	281	276
35-39	193	164	217	216
40-44	86	79	106	104
45-49	26	26	40	34
ISF	6,5	5,4	7,3	7,1

Tableau A.4: Evolution des taux de fécondité à Ouaga et Bobo

Groupe d'âges	Ouaga		Bobo	
	1985	1996	1985	1996
15-19	132	83	162	90
20-24	283	230	296	233
25-29	287	243	311	258
30-34	254	206	264	218
35-39	185	145	196	164
40-44	81	69	89	80
45-49	24	23	23	35
ISF	6,2	5,0	6,7	5,4

Tableau A.5: Taux de fécondité (%) selon le groupe d'âges et le niveau d'instruction en milieu urbain

Groupe d'âges	Aucun	Primaire	Second. 1 ^{er} cycle	Second. 2 nd cycle	Supérieur
15-19	131	82	37	20	1
20-24	280	243	170	91	51
25-29	267	246	204	175	152
30-34	220	200	165	177	167
35-39	166	139	113	108	98
40-44	80	61	66	51	32
45-49	24	30	20	11	11
ISF	5,8	5,0	3,9	3,2	2,6

Tableau A.6: Taux de fécondité (%) selon le groupe d'âges et le niveau d'instruction en milieu rural

Groupe d'âges	Aucun	Primaire	Second. 1 ^{er}	Second. 2 nd
15-19	152	110	54	42
20-24	325	322	218	112
25-29	313	309	228	144
30-34	274	273	208	141
35-39	215	207	124	73
40-44	104	109	94	17
45-49	34	26	22	41
ISF	7,1	6,8	4,7	2,9

Tableau A.7: Taux de fécondité (%) selon le groupe d'âges et le niveau d'instruction à Ouagadougou

Groupe d'âges	Aucun	Primaire	Second. 1 ^{er}	Second. 2 nd	Supérieur
15-19	129	79	34	16	1
20-24	271	230	171	92	50
25-29	254	240	193	173	154
30-34	209	192	157	179	173
35-39	150	140	101	104	81
40-44	69	67	57	46	29
45-49	21	38	5	12	13
ISF	5,5	4,9	3,6	3,1	2,5

Tableau A.8: Taux de fécondité (%) selon le groupe d'âges et le niveau d'instruction à Bobo-Dioulasso

Groupe d'âges	Aucun	Primaire	Secondaire 1er cycle	Secondaire 2nd cycle
15-19	121	77	39	39
20-24	264	228	160	160
25-29	265	229	199	199
30-34	208	224	177	177
35-39	160	138	130	130
40-44	78	48	89	89
45-49	31	63	46	46
ISF	5,6	5,0	4,2	4,2

Tableau A.9: Taux de fécondité (%) selon le groupe d'âges et le niveau d'instruction dans l'ensemble des autres villes

Groupe d'âges	Aucun	Primaire	Second.1er	Second. 2nd	Supérieur
15-19	139	89	40	25	2
20-24	297	275	179	104	71
25-29	282	271	235	178	123
30-34	237	198	173	175	104
35-39	184	140	131	112	81
40-44	90	56	61	38	-
45-49	24	8	44	26	-
ISF	6,3	5,2	4,3	3,3	1,9

Tableau A.10: Taux de fécondité (%) selon le groupe d'âges et le groupe professionnel en milieu urbain

Groupe d'âges	Groupe 0	Groupe 1-2-3	Groupe 4	Groupe 5	Groupe 6-9
15-19	139	39	136	69	28
20-24	318	109	256	214	150
25-29	299	148	247	267	198
30-34	256	147	203	247	193
35-39	186	83	153	220	136
40-44	91	32	70	52	95
45-49	24	7	32	13	8
ISF	6,6	2,8	5,5	5,4	4,0

Tableau A.11: Taux de fécondité (%) selon le groupe d'âges et le groupe professionnel en milieu rural

Groupe d'âges	Groupe 0	Groupe 1-2-3	Groupe 4	Groupe 5	Groupe 6-9
15-19	148	108	185	169	75
20-24	331	138	300	299	223
25-29	317	137	301	269	265
30-34	277	138	260	284	242
35-39	217	85	195	204	191
40-44	105	44	93	100	76
45-49	35	17	26	34	32
ISF	7,1	3,3	6,8	6,8	5,5

Tableau A.12 : proportion (%) de femmes âgées de 45-49 ans infécondes par province

Provinces	Proportion (%) femmes 45-49 ans infécondes
Komandjoari	1,4
Zondoma	1,6
Kompienga	1,8
Oubritenga	2,0
Tapoa	2,1
Passoré	2,2
Bazega	2,2
koulpelogo	2,3
Kourweogo	2,4
Zoundweogo	2,5
Kouritenga	2,7
Gourma	2,8
Boulgou	2,8
Ioba	2,8
Yatenga	2,9
Boulkiemdé	2,9
Bam	3,1
Kadiogo	3,2
Gazourgou	3,2
Nahouri	3,2
Namentenga	3,3
Sourou	3,5
Léraba	3,6

Provinces	Proportion (%) femmes 45-49 ans infécondes
Sissili	3,6
Sanmantenga	3,6
Loroum	3,7
Bougouriba	3,7
Kossi	3,8
Mouhoun	3,8
Yagha	3,9
Ziro	4,0
Gnagna	4,0
Balé	4,4
Nayala	4,4
Comoé	5,0
Sanguié	5,1
Noumbiel	5,1
Houet	5,2
Poni	5,4
Kéné Dougou	5,5
Banwa	5,7
Tuy	5,7
Soum	6,9
Seno	7,3
Oudalan	9,6

BIBLIOGRAPHIE

Institut National la Statistique et de la Démographie, 1989 : Analyse des résultats définitifs, Recensement Général de la Population du Burkina Faso de 1985.

Institut National de la Statistique et de la Démographie, 1995 : Analyse des résultats de l'enquête Démographique de 1991, Deuxième édition 1995, Ouagadougou.

Manuel X des Nations Unies.

République Centrafricaine, 1993, Recensement Général de la Population de 1988, Rapport d'analyse, tome 3 : fécondité, BCR.

Evina Akam, 1990, Infécondité et sous fécondité, recherche des facteurs, le cas du Cameroun, cahier n°1.

